

2015-2016

Master 1 Histoire et document

Parcours Métiers des archives et des bibliothèques

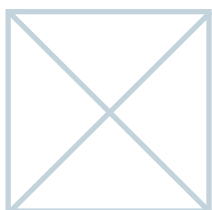
Option Archives

LES PUBLICS DES ARCHIVES ET LEURS SOCIABILITÉS DE 1970 À NOS JOURS.

Le Cercle généalogique de
Maine et Perche

Léa BELLUAU |

Sous la direction de M. Patrice Marcilloux |



2015-2016

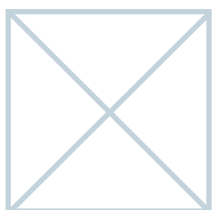
Master 1 Histoire et document
Parcours Métiers des archives et des bibliothèques
Option Archives

LES PUBLICS DES ARCHIVES ET LEURS SOCIABILITÉS DE 1970 À NOS JOURS.

Le Cercle généalogique de
Maine et Perche

Léa BELLUAU |

Sous la direction de M. Patrice Marcilloux |



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier tout particulièrement les membres et administrateurs du Cercle généalogique de Maine et Perche, pour leurs témoignages et le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder afin de réaliser cette étude.

Je remercie également M. Patrice Marcilloux, professeur des universités en archivistique à l'Université d'Angers, pour son aide et ses conseils avisés dans la réalisation de ce travail de recherche.

Enfin, mes remerciements reviennent également à ma famille, mes amis et Jean pour leurs corrections, encouragements et soutiens.

Sommaire

INTRODUCTION	2
LA GÉNÉALOGIE, UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ DEPUIS 1970	6
1. Entre science et loisir.....	7
1.1. Une enquête passionnante	7
1.2. Une histoire de soi par soi	12
2. 1970 : L'arrivée d'un nouveau public « inquiétant » en salle de lecture	17
2.1. Les généalogistes amateurs : un public inconnu	17
2.2. Une relation complexe à construire	21
3. La formation de communautés	26
3.1. L'engouement associatif des années 80	26
3.2. Le partage d'une activité collective au sein des cercles de généalogie	31
BIBLIOGRAPHIE.....	38
ÉTAT DES SOURCES.....	44
LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE MAINE ET PERCHE, UN LIEU DE SOCIABILITÉ FORT AU DEVENIR INCERTAIN.....	50
1. Profil et organisation d'une association généalogique locale	51
1.1. Création et organisation du Cercle généalogique de Maine et Perche.....	51
1.2. Profil des membres de l'association	55
2. Un organisme fédérateur	60
2.1. L'entraide permanente au sein du cercle	60
2.2. La cohésion au cœur des activités du cercle	64
3. Un avenir fragile	68
3.1. La numérisation et Internet : des épreuves modernes.....	68
3.2. Un renouvellement nécessaire	72
CONCLUSION	78
TABLE DES MATIÈRES	80
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	82
TABLE DES FIGURES	82
ANNEXES	84
TABLE DES ANNEXES.....	138

Introduction

« Une passion française »¹, la généalogie est décrite comme telle par Marie-Odile Mergnac dans son ouvrage paru en 2003. La généalogie, provenant du grec *généalogia*, désigne à la fois la recherche historique, dont l'objet est d'établir l'origine et la filiation des familles, mais également le résultat de cette pratique soit le dénombrement des ancêtres qui constituent la filiation d'une personne ou d'une famille². Depuis le début des années 1970, la généalogie connaît en France un véritable regain d'intérêt porté par un engouement important pour la recherche de nos ancêtres. La pratique de cette activité est alors devenue une « activité de masse » provoquant l'affluence d'un nouveau public abondant au sein des salles de lecture des services d'archives. Selon la définition proposée par le *Dictionnaire de terminologie archivistique*, le public des archives est l'« ensemble des personnes (lecteurs) qui consultent les archives ou qui, à un titre quelconque, fréquentent les services d'archives ou correspondent avec eux »³. Cette définition permet d'envisager un large public, physique ou virtuel. En effet, les quarante dernières années ont vu naître une évolution importante du lectorat des services d'archives. Tout d'abord, la démocratisation des études permet aux salles de lecture d'accueillir un public plus nombreux dès 1968, constitué encore en grande partie d'universitaires⁴. À partir de 1975, les services d'archives font face à l'arrivée des généalogistes, un nouveau public qui ne cesse d'augmenter lors des décennies 1980 et 1990, tandis que le public universitaire diminue ; il s'y adjoint un nouveau lectorat porté par un intérêt grandissant pour le patrimoine et l'histoire locale. De plus, le développement de la valorisation dans les années 1990 permet aux services d'archives d'attirer un nouveau public amateur d'expositions, ateliers, conférences et autres actions culturelles⁵. Puis, les années 2000 voient naître d'importantes évolutions techniques. Les services d'archives adoptent les avancées numériques inhérentes à cette époque en inscrivant leur présence sur Internet au travers de sites spécifiques et en s'investissant dans des programmes de numérisation ambitieux⁶. Ainsi, aujourd'hui, la mise à disposition des archives numérisées sur Internet, via les sites des institutions, permet aux services d'archives d'accueillir de nouveaux lecteurs virtuels engendrant une diminution de fréquentation des salles de lecture. Enfin, le développement récent de la demande sociale provoque l'arrivée de nouveaux usagers des archives. Ainsi, le public des archives se répartit aujourd'hui en

¹ Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, Paris, Éditions Autrement, 2003, 144 p.

² Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition*, [en ligne], disponible sur <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm> (consulté le 05 avril 2016).

³ Direction des Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226> (consulté le 05 avril 2016), p. 29.

⁴ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993, p. 366.

⁵ Service Interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ?*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/8431> (consulté le 05 avril 2016), p. 8.

⁶ Élisabeth VERRY, « Approche de l'évolution du lectorat dans les services publics d'archives de 1968 à 2007 » dans MARCILLLOUX Patrice (dir.), *À l'écoute des publics des archives : identités, attentes, réponses : actes de la journée d'étude organisée le 9 mars 2007 par les étudiants du master 2 professionnel histoire et métiers des archives de l'université d'Angers, le CERHIO et l'AEDAA (Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers)*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, p. 16.

trois grandes catégories, le lectorat, le public des activités culturelles et les internautes⁷. L'emploi du pluriel pour les désigner montre la prise de conscience de leur diversité : on ne parle plus du public mais des publics des archives. Nous nous intéresserons, au sein de cette étude, aux publics qui consultent les archives dans le cadre de recherches généalogiques amateurs, soit au lectorat et aux internautes. Ces lecteurs des services d'archives publics de France entretiennent des pratiques culturelles qui témoignent d'un intérêt profond pour le patrimoine et l'histoire. Selon l'enquête sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives, intitulée « *Qui sont les publics des archives ?* », menée de 2013 à 2014 par le SIAF (Service interministériel des Archives de France) en collaboration avec le Département de la politique des publics de la Direction générale des patrimoines et publiée en 2015, le public des archives ancre ses pratiques en s'investissant dans des associations culturelles⁸. Ces dernières sont diverses, étant en lien avec l'histoire, telles que les sociétés savantes et d'histoire locale, les associations généalogiques, ou encore en rapport direct avec les archives, telles que les associations d'amis des archives. Autant de lieux de sociabilités au sein desquels s'inscrivent les publics des archives. En sociologie, la sociabilité est définie par « l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres compte tenu de la forme que prennent ces relations »⁹. Au pluriel, le terme décrit alors un réseau de relations sociales établies dans des groupes présentant une cohérence culturelle¹⁰. Pour cette étude, nous nous concentrerons sur les sociabilités mises en jeu par les généalogistes, à savoir les associations généalogiques. En effet, depuis 1975 et le développement spectaculaire de la pratique généalogique, les associations, cercles et sociétés généalogiques n'ont cessé de se multiplier. On compte aujourd'hui en France plus de 150 associations de généalogie et plusieurs dizaines de milliers d'adhérents¹¹. Ces associations généalogiques sont particulièrement présentes au sein du public des archives car, en 2013, 27% du lectorat et 40% des internautes des Archives départementales étaient membres de l'une d'entre elles¹². Ces dernières ont pour vocation d'agir sur des plans différents, qu'ils soient géographiques (national, régional, départemental, local, concentré sur les recherches outre-mer ou à l'étranger), confessionnels (juives, protestantes) ou encore professionnels (au sein des comités d'établissements de la SNCF, la RATP, EDF ou Air France)¹³. L'arrivée « en masse » des généalogistes, il y a maintenant quarante ans, au sein des salles de lecture, a pu parfois troubler les archivistes, qui ne savaient pas comment répondre aux attentes de ce nouveau public « inquiétant », pour reprendre une expression de Gérard Ermisse¹⁴. Cette méconnaissance des généalogistes et de leurs sociabilités avait alors entraîné des réflexions et études de chercheurs à leur sujet, notamment concernant leur profil, leur organisation et leurs méthodes. Cependant, leurs modes de sociabilités n'ont été que très peu étudiés, constituant pourtant un élément fondateur de la pratique généalogique. Ainsi,

⁷ Service Interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ?*, op. cit., p. 9.

⁸ *Ibid.*, p. 34.

⁹ Michel FORSÉ, « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », *L'Année sociologique*, n°41, 1991, p. 247-264.

¹⁰ Définition issue du *Dictionnaire français Larousse*, [en ligne], disponible sur <http://www.larousse.fr> (consulté le 06 avril 2016).

¹¹ Charles HERVIS, « Généalogie : les nouvelles demandes du collectionneur, de l'enquêteur et de l'historien », *La Gazette des archives*, n°227, 2012, p. 28.

¹² Service Interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ?*, Paris, op. cit., p. 34.

¹³ Jean-Louis BEAUCARNOT, *La généalogie*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 65.

¹⁴ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, op. cit., p. 366.

aujourd'hui ces recherches méritent d'être réactualisées et complétées, ce que nous nous proposons de faire au sein de cette étude à travers l'analyse d'une association généalogique locale. Dans cette perspective, nous nous demanderons dans quel contexte et dans quelle mesure les sociabilités généalogiques ont évolué, et quelles sont les conséquences de ces évolutions ?

Dans un premier temps, nous étudierons le phénomène généalogique français en abordant les caractéristiques qui font de cette activité un loisir, une véritable passion partagée par de nombreux amateurs, ainsi qu'une science, permettant d'étudier l'histoire locale. Puis, nous analyserons l'arrivée des généalogistes en salle de lecture dans les années 1970 ainsi que la réaction des archivistes et leur adaptation à ce nouveau public non initié à la recherche, avant de nous intéresser à la formation de sociabilités au cœur de ce nouveau public à travers l'engouement associatif et l'entraide généalogique. Puis, afin d'envisager les évolutions subies par la pratique généalogique en France depuis 1970, nous observerons attentivement une association généalogique locale, le Cercle généalogique de Maine et Perche, créé en 1972 et rassemblant les généalogistes de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne. Cette étude approfondie de l'association nous permettra d'en analyser l'organisation, les fonctionnements et méthodes, mais aussi le profil des membres. Nous interrogerons également les rapports que l'association crée entre les généalogistes avant d'observer les récentes évolutions auxquelles cette dernière doit faire face.

La généalogie, un phénomène de société depuis 1970

La généalogie est aujourd'hui un hobby « à la mode »¹⁵, devenue en l'espace de quarante ans une « activité de masse » et l'un des loisirs favoris des Français¹⁶. Cet engouement pour la recherche des ancêtres apparaît comme une passion qui peut toucher tout un chacun, sans distinction d'âge, de genre ou de milieu social, géographique ou professionnel, dès lors qu'il a des ancêtres. Les recherches généalogiques, portées par un profond besoin identitaire, donnent alors naissance à une nouvelle génération d'historiens amateurs, consultant les archives afin d'enrichir leur arbre généalogique. En effet, la généalogie décrit à la fois le dénombrement, la liste des membres d'une famille établissant une filiation, mais également une science qui a pour objet la recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles¹⁷. Cette pratique qui a traversé les âges, est marquée par de profondes évolutions. C'est aux abords des années 1970 qu'a lieu un véritable tournant au sein de la pratique généalogique. Cette activité jusqu'ici réservée aux familles nobles et aux érudits se démocratise. Les recherches, désormais pratiquées par des amateurs de plus en plus nombreux, se concentrent sur des familles modestes et anonymes, en quête d'authenticité et de véracité. Si auparavant, l'objectif principal de la généalogie était de légitimer un pouvoir et un certain rang social¹⁸, aujourd'hui les recherches généalogiques sont avant tout motivées par la volonté de connaître ses racines, de comprendre le cadre de vie de ses ancêtres et de transmettre l'histoire familiale aux générations futures. La popularisation de cette pratique est alors favorisée par l'apparition de nombreux guides de généalogie ainsi que par la création des premières associations locales d'entraide généalogique. Plus récemment, les progrès techniques tels que le développement de la numérisation et la montée en puissance d'Internet, ont permis d'accélérer encore un peu plus cette démocratisation de la pratique généalogique, permettant de faciliter l'accès aux documents d'archives et l'entraide entre généalogistes. Ainsi, d'après un sondage de l'institut OpinionWay pour Généalogie.com en février 2015, près de neuf Français sur 10 sont intéressés par la généalogie, tandis que 51% ont déjà réalisé des recherches généalogiques au sujet de leur famille, dont un tiers sur Internet¹⁹. Il convient donc de se demander quelles sont les caractéristiques qui conduisent au développement de la pratique généalogique en France, de 1970 à aujourd'hui ?

En premier lieu, nous verrons que la généalogie est une activité se situant entre science et loisir, décrivant à la fois une passion partagée par de nombreux amateurs mais également une étude approfondie de l'histoire locale et l'écriture d'une histoire personnelle. Puis nous étudierons en détail l'arrivée massive des généalogistes en salle de lecture dans les années 1970 et la réaction des archivistes face à cette vague de

¹⁵ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, 1998, p. 119.

¹⁶ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie*, Paris, Flammarion, 2000, p. 9.

¹⁷ Définition issue du *Dictionnaire français Larousse*, [en ligne], disponible sur <http://www.larousse.fr> (consulté le 04 avril 2016).

¹⁸ Sandre FONTANAUD, « La généalogie, une pratique culturelle », *Regards sociologiques*, n°37-38, 2009, p. 94.

¹⁹ AFP, *La généalogie intéresse les français mais leur semble une tâche ardue*, [en ligne], disponible sur <http://www.genealogie.com/v4/genealogie/Content/img/on-parle-de-nous/20150309-afp-la-genealogie-interesse-les-français-mais-leur-semble-une-tache-ardue.pdf> (consulté en ligne le 08 avril 2016).

nouveaux lecteurs non initiés à la recherche, avec les adaptations et évolutions que cela a engendré. Enfin, nous analyserons la formation de communautés au sein de la pratique généalogique portée par l'engouement associatif des années 1980, et la nécessité de l'entraide dans les recherches généalogiques qui en font une activité collective.

1. Entre science et loisir

« La généalogie, entre science et passion », tel est le titre du 120^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, section anthropologie et ethnologie française, tenu à Aix-en-Provence du 24 au 26 octobre 1995²⁰. En effet, la généalogie revêt parfois les caractéristiques d'une science, permettant d'élaborer l'histoire familiale, mais aussi celles d'un loisir, passionnant des milliers d'amateurs. Ce balancement permanent entre discipline scientifique et divertissement marque profondément l'activité qui cherche sa place entre la recherche historique universitaire et le loisir traditionnel. La généalogie, parfois considérée comme une science auxiliaire de l'histoire, permet l'acquisition d'un savoir et de connaissances utiles au travail historique. Paradoxalement, les recherches généalogiques apparaissent également comme une distraction et une véritable passion pratiquée au gré des envies d'amateurs durant leur temps libre. C'est ce paradoxe que nous tenterons d'observer ici.

1.1. Une enquête passionnante

La généalogie revendique de nombreux passionnés, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Ainsi, GeneaNet, site de généalogie en ligne, compte 53 000 abonnés au sein de son club Privilège, *La Revue française de Généalogie* diffuse 40 000 exemplaires tous les deux mois, tandis que la Fédération Française de Généalogie rassemble 155 associations et un peu moins de 60 000 cotisants en 2012²¹. Ces chiffres diffusés par les trois acteurs majeurs du secteur permettent d'appréhender l'ampleur du phénomène généalogique, qui s'inscrit dès lors au rang des passions ordinaires des Français, au même titre que le football, le bricolage, le jardinage ou la course à pied²². Faire sa généalogie, c'est chercher à identifier sa famille et à établir des liens de parenté, à mieux comprendre ses ancêtres et à retrouver ses origines. Le but premier du généalogiste amateur est donc bien souvent de « remonter ses ancêtres » le plus loin possible, avant même de chercher à comprendre leur cadre de vie, motivé par un sentiment de curiosité et un lien émotionnel fort qui le rattache à ses racines. Le généalogiste met alors en place une relation privilégiée avec sa famille et ses ancêtres.

²⁰ Tiphaine BARTHELEMY, Marie-Claude PINGAUD (dir.), *La généalogie entre science et passion* : [120^e Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 24-26 octobre 1995, Section Anthropologie et ethnologie françaises], Paris, Éditions du CTHS, 1997, 422 p.

²¹ Charles HERVIS, « Généalogie : les nouvelles demandes du collectionneur, de l'enquêteur et de l'historien », *La Gazette des archives*, art. cité, p. 27.

²² Patrice MARCILLOUX, *Les Ego-archives: traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 67.

L'élément déclencheur des recherches est bien souvent une rupture ou une rencontre qui permet au généalogiste en devenir de prendre conscience de son attachement familial, comme lors d'un décès, d'une naissance ou encore d'une réunion de famille. Nombre d'entre eux évoquent alors l'affection qu'ils portaient à leurs grands-parents ou parents trop tôt disparus et réalisent leurs recherches pour leur rendre une sorte d'hommage²³. D'autres sont motivés par une perte de repères liée à un changement professionnel ou de région les conduisant à vouloir retrouver leur identité sociale²⁴. Les recherches sont alors motivées par un questionnement sur soi et ses origines et conduisent à donner ou redonner un sens à son existence. Mais les premières recherches ne sont pratiquées que lorsque le futur généalogiste peut disposer de temps libre, car la pratique généalogique demande du temps, pour chercher, exploiter les sources, pour se rendre dans les services d'archives, les mairies, interroger les proches et saisir les résultats. La retraite, étape de la vie génératrice de temps libre, loin des obligations imposées par les études, la vie professionnelle ou familiale, est donc bien souvent attendue par la plupart des généalogistes en devenir afin de réaliser leurs premières recherches et ainsi donner vie à un désir de longue date. Cela permet d'expliquer la moyenne d'âge des généalogistes qui dépasse la cinquantaine²⁵. Les premières recherches se mettent alors en œuvre à l'occasion d'un déclic ou d'une rencontre avec un autre généalogiste, proche ou appartenant à un cercle généalogique, lors d'une conférence ou d'un autre événement dédié à cette activité.

Si les généalogistes débutants sont majoritairement des amateurs non initiés à la recherche, ne connaissant ni la recherche historique ni même les archives, tous expliquent avoir été très rapidement « pris au jeu », la pratique devenant alors pour eux un véritable jeu de piste, un puzzle inépuisable et une chasse au trésor infini. « On se pique au jeu. », « C'est comme un jeu de piste. », « La généalogie c'est comme un puzzle. », ou encore, « Moi, je suis l'inspecteur qui mène l'enquête. [...] Il y a le côté énigme, enquête, et puis j'aime bien aller voir ce qu'il se passe derrière les choses. La curiosité. C'est ça, je crois, le moteur de la généalogie », témoignent des généalogistes du Cercle généalogique des Alpes-de-Haute-Provence en 1998²⁶. Véronique Tison-Le Guernigou, journaliste et chroniqueuse à *La Revue française de Généalogie* pense que « La recherche d'ancêtres est un formidable jeu de piste, une chasse au trésor qui procure toujours des satisfactions »²⁷. Le jeu est défini par Roger Caillois comme une activité libre, séparée, circonscrite dans des limites d'espace et de temps précises et fixées à l'avance, incertaine, improductive, réglée, soumise à des conventions, fictive et qui combine la chance et le destin, la compétition et le goût pour la difficulté gratuite²⁸. Gilles Brougère, dans son ouvrage *Jouer/Apprendre*, publié en 2005, définit quant à lui le jeu selon cinq

²³ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 125.

²⁴ Patrice CUYNET, « La passion de l'ancestral. Qu'est-ce qui fait courir le généalogiste ? », *Le divan familial*, n°6, 2001, p. 157.

²⁵ Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, op. cit., p. 29.

²⁶ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 130.

²⁷ Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, op. cit., p. 22.

²⁸ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 130, citant Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1967.

critères, qui sont la connaissance du jeu, son accès libre, l'existence de règles, implicites ou explicites, l'absence de conséquences dans la vie « réelle » et l'incertitude sur l'issue du jeu²⁹. Ces deux définitions correspondent tout à fait à la pratique généalogique telle qu'elle est exprimée par les généalogistes eux-mêmes. En effet, « la recherche généalogique se présente comme un parcours avec des règles précises, parcours semé d'embûches et d'énigmes à résoudre »³⁰. Les obstacles dans la pratique sont nombreux, l'usage du latin avant 1539, l'utilisation de formes et de styles d'écritures anciennes, l'existence d'homonymes, les registres manquants, les déplacements de populations, les « enfants trouvés ». D'ailleurs, la difficulté de la recherche en fait l'intérêt car selon une généalogiste du Cercle généalogique des Alpes de Haute Provence, « Si c'est trop facile on s'y attache moins [...], on se souvient le plus des familles qui ont donné le plus de peine »³¹. Roger Caillois note ce lien entre l'effort et le jeu : « En fait, il ne divertit plus celui qui, trop entraîné ou trop habile, gagne sans effort et infailliblement. Un déroulement connu d'avance, sans possibilité d'erreur ou de surprise, conduisant clairement à un résultat inéluctable, est incompatible avec la nature du jeu »³². Le chercheur amateur devra alors s'armer de patience pour surmonter ses difficultés grâce à ses connaissances, son astuce, son intuition et au hasard. C'est également cette grande place laissée au hasard et à la chance dans la pratique qui la fait s'apparenter à un jeu. En effet, le hasard permet parfois au chercheur d'identifier un ancêtre voyageur, dans un village dont il n'avait pas encore connaissance, de retrouver une branche de son arbre généalogique au gré des rencontres et discussions avec d'autres généalogistes, ou bien de distinguer des racines inattendues en retrouvant une archive familiale disparue. Ce jeu, évocateur d'un véritable plaisir pour les généalogistes, les pousse alors pour la plupart d'entre eux à ne pas s'arrêter à leur seul arbre généalogique mais à réaliser ceux de leurs proches, prouvant qu'il s'agit pour eux d'une enquête passionnante qui ne prend jamais fin.

En effet, les généalogistes se sentent habités par une passion débordante et témoignent alors : « J'étais lancée dans la grande aventure », « J'avais attrapé le virus et il ne m'a plus quitté », « On ne pense plus qu'à ça »³³. Les généalogistes décrivent ainsi un mouvement affectif très vif et persistant pour la généalogie, qui s'exprime dès lors comme une véritable passion, une inclination violente, permanente et exclusive. La passion généalogique est prenante, les généalogistes se décrivent comme « mordus » ou encore « accros » ce qui permet de décrire l'état émotionnel dans lequel se trouvent les généalogistes. Cette passion est parfois si absolue qu'elle leur inspire des termes qui font référence à des pathologies : la généalogie devient alors une « fièvre », un « virus », on parle même d'une « épidémie » face au développement spectaculaire de cette pratique dans les années 1970³⁴. Dans une perspective psychanalytique, Patrice Cuynet, dans son article « La passion de l'ancestral », ira jusqu'à assimiler la passion généalogique à une addiction, détenant un réel pouvoir d'emprise sur ceux qui la pratiquent. En retrouvant ses ancêtres, le généalogiste « croit remonter le

²⁹ Gilles BROUGERE, *Jouer / Apprendre*, Paris, Economica, 2005.

³⁰ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 130.

³¹ *Ibid.*, p. 130.

³² Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1967, p. 39.

³³ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 126.

³⁴ Sylvie SAGNES, « De terre et de sang : la passion généalogie », *Terrain*, n°25, 1995, p. 125.

temps », leur redonne vie et « les engendre en assumant une fonction parentale ». Ainsi, il quitte son « corps réel individualisé et limité » pour rester dans « un vécu de continuité avec un corps commun transgénérationnel et immortel »³⁵. Ce sentiment, favorisant l'apaisement de certaines angoisses psychologiques, explique dès lors la conduite addictive que peuvent engendrer les recherches généalogiques. De plus, cette passion, telle une passion amoureuse, met en jeu de multiples sentiments et émotions, le bonheur de savoir, la satisfaction de l'aboutissement d'une recherche, la fierté d'être remonté aussi loin, le pincement au cœur lors de la découverte d'une signature, l'excitation engendrée par l'imagination du roman familial, la curiosité incontrôlable, autant de plaisirs suscités par la recherche généalogique qui entretiennent la passion³⁶.

« Le goût de l'ordre, la persévérance, la patience et la rigueur »³⁷ demeurent les moteurs de cette passion qui revêt diverses formes en fonction des attitudes et préférences des généalogistes. Certains, passionnés du rangement, du classement et de l'ordre sont de véritables classificateurs et ordonnent leurs ancêtres au sein de nombreux tableaux, cahiers et fiches descriptives. D'autres, tels des collectionneurs, accumulent les ancêtres et sont fascinés devant le nombre d'aïeux qu'ils ont récoltés, telles des pièces de collections qu'ils trouvent, échangent et donnent³⁸. Enfin, d'autres s'intéressent plus particulièrement à l'histoire et tentent de comprendre la vie menée par leurs ancêtres, au travers d'anecdotes ou bien d'études plus poussées. La généalogie est donc une création personnelle, construite au fur et à mesure des recherches. En effet, devant les nombreuses pistes qui s'offrent à lui, le généalogiste adopte des attitudes et opère des choix différents en fonction de ses attentes et aspirations³⁹. Ainsi certains suivent les guides de généalogie traditionnels en réalisant leur double ascendance, d'autres choisissent de remonter une ascendance en particulier, une lignée uniquement masculine, d'autres encore étudient l'un de leurs ancêtres, une famille ou les habitants d'un lieu bien précis⁴⁰. Les possibilités sont multiples et permettent aux généalogistes de se construire une parenté sur mesure, une généalogie choisie⁴¹. Cependant, si les généalogistes ont, face à leurs ancêtres, des attitudes différentes, ils partagent presque tous le même goût pour le document d'archives, appréciant l'écriture et les vieux papiers. Ils éprouvent un plaisir certain à tourner les pages d'un vieux registre, à sentir la matière et l'odeur d'un papier ayant traversé le temps, et à se confronter à des styles d'écritures anciens⁴². Les documents d'archives sont le recueil de paroles et d'actes passés, authentiques, se focalisant sur quelques instants de vie de personnages ordinaires, provoquant sur leurs lecteurs la sensation d'appréhender le réel, la

³⁵ Patrice CUYNET, « La passion de l'ancestral. Qu'est-ce qui fait courir le généalogiste ? », *Le divan familial*, art. cité, p. 161.

³⁶ Sylvie SAGNES, « De terre et de sang : la passion généalogie », *Terrain*, art. cité, p. 127.

³⁷ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 126.

³⁸ *Ibid.*, p. 127.

³⁹ Patrice MARCILLOUX, *Les Ego-archives: traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 67.

⁴⁰ Sylvie SAGNES, « Faire saigner ses racines : Archives et généalogie » dans Patrice MARCILLOUX (dir.), *À l'écoute des publics des archives : identités, attentes, réponses ...*, op. cit., p. 75.

⁴¹ Patrice MARCILLOUX, *Les Ego-archives: traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 67.

⁴² Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 129.

véritable histoire, et d'avoir entre leurs mains des informations précieuses⁴³. Ce rapport avec les archives constitue alors un lien fondamental avec la vérité pour certains généalogistes puristes qui accordent une attention primordiale à l'original, la photocopie devenant dérisoire à leurs yeux : « Avec la photocopie, on n'a pas la vérité » témoignent-ils⁴⁴. De plus, le document d'archives, signé, touché ou seulement lu par un aïeul des centaines d'années plus tôt, crée un lien historique fort, presque charnel, entre le généalogiste et ses ancêtres. Comme l'explique Véronique Tison-Le Guernigou, journaliste et chroniqueuse à *La Revue française de Généalogie*, « On n'éprouve pas le même plaisir quand on consulte des relevés dactylographiés que lorsque l'on manipule des actes originaux, signés deux siècles plus tôt de la main de personnes tombées dans l'oubli. »⁴⁵. Le vieux papier crée alors un lien, à travers le temps, entre un généalogiste et son aïeul, laissant place à une émotion familiale certaine, car si le but de la généalogie est de retrouver ses ancêtres, ici ils en font la connaissance. La pratique permet donc aux amateurs de reconnaître, à travers l'espace temps, leurs ancêtres, de faire revivre leurs aïeux une seconde fois en les sortant de l'oubli. Les généalogistes retrouvent alors parfois des ressemblances physiques ou de caractères avec des membres de leur ascendance. Ils sont animés par un attachement familial fort et le désir d'en savoir toujours plus en éliminant les multiples zones d'ombres qui se dessinent au fur et à mesure que les recherches avancent, « c'est sans fin, dira une généalogiste, mais c'est ce qui manque qui est passionnant »⁴⁶.

La généalogie est donc un jeu de piste, une quête qui peut devenir passion, voire parfois une addiction, motivée par un rapport émotionnel fort à la famille et un goût prononcé pour les archives. Cette pratique, génératrice de nombreux plaisirs, s'affirme alors comme un loisir pratiqué durant le temps libre, loin des occupations imposées par la vie. Le généalogiste pratique cette activité comme une distraction passionnante à laquelle il se livre durant ses moments de liberté. En effet, c'est l'état d'esprit dans lequel un individu pratique une activité qui permet de la définir comme un loisir. Selon cette conception, de multiples activités peuvent prendre la forme d'un loisir. Selon la définition de Joffre Dumazedier, le loisir doit être une libération des obligations, il doit être désintéressé, procurer une satisfaction et être lié aux besoins d'un individu face à la société⁴⁷. La généalogie étant considérée par ceux qui s'y adonnent comme un jeu, une enquête ou même encore une passion, pratiquée pour leurs propres intérêts et répondant à un besoin identitaire, s'inscrit dès lors dans cette définition. Cependant, cette pratique, permettant également d'acquérir certaines connaissances sur ses origines et un savoir non négligeable, apparaît également parfois comme une science.

⁴³ Arlette FARGE, *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 14.

⁴⁴ Sylvie SAGNES, « Faire saigner ses racines : Archives et généalogie » dans Patrice MARCILLOUX (dir.), *À l'écoute des publics des archives : identités, attentes, réponses ...*, op. cit., p. 72.

⁴⁵ Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, op. cit., p. 21.

⁴⁶ Patrice CUYNET, « La passion de l'ancestral. Qu'est-ce qui fait courir le généalogiste ? », *Le divan familial*, art. cité, p. 161.

⁴⁷ Joffre DUMAZEDIER, *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, 259 p.

1.2. Une histoire de soi par soi

La passion des Français pour la généalogie, véritable phénomène de société reflète avant tout leur désir de reconstituer leur mémoire familiale, soit l'histoire de leur parenté et leur histoire personnelle. En dehors de son aspect ludique, la généalogie constitue avant tout une démarche identitaire et s'apparente à une nécessité de mieux se connaître soi-même en apprenant à connaître ses racines et origines. La recherche de son ascendance est un moyen pour le généalogiste amateur de confirmer son identité en lui permettant de s'inscrire dans la continuité de l'histoire de la lignée familiale et d'y voir sa place légitimée⁴⁸. Les recherches conduisent nécessairement à un classement des ancêtres dans les différentes générations et à une délimitation de la famille, permettant au chercheur de se resituer dans l'espace temps mais aussi dans l'espace familial et de trouver sa place au sein des liens familiaux. Ainsi, en distinguant ses ancêtres, le généalogiste reconstruit son identité, mais c'est également en trouvant sa place qu'il comprend mieux sa filiation. Dans l'optique d'une démarche identitaire, le chercheur souligne alors les éléments du passé qui renforcent son identité et réinterprète l'histoire familiale sous la forme d'une trajectoire cohérente, corroborant sa position sociale. En précisant les liens de filiation, la généalogie renforce la cellule familiale au sein de laquelle l'intéressé définit sa place, permettant son intégration sociale et familiale mais aussi la définition de son identité. La connaissance de la parenté permet alors d'assurer la création ou la continuité d'une cellule familiale cohésive, où le généalogiste s'affirme comme le détenteur de la mémoire, s'assurant une utilité sociale. De plus, l'activité permet de déterminer l'identité régionale du pratiquant. En effet, les recherches renforcent le sentiment d'appartenance géographique en expliquant les multiples déplacements connus par son ascendance. La pratique généalogique permet donc au chercheur d'affirmer son identité personnelle, familiale, sociale et locale.

Ce souci identitaire décrit par les généalogistes, engendre, pour la plupart, un véritable intérêt pour l'histoire locale, car si pour se comprendre soi-même, le chercheur a besoin de retrouver ses ancêtres, il faut également les comprendre. Après avoir reconstitué leur arbre généalogique, nombre d'entre eux tentent d'y ajouter de la matière en allant plus loin que la simple « collection d'ancêtres », évoqué par Danielle Musset⁴⁹. Ainsi, pour aller au-delà de la seule collecte des données contenues dans l'état civil, le généalogiste cherchera des informations sur la profession de ses ancêtres, leur trajectoire voire leur aspect physique, une quête de détails qui peut s'étendre à l'infini⁵⁰. Certains, plus curieux que d'autres, étudient alors précisément leur cadre de vie, leur environnement, l'histoire locale. Cette recherche donne alors aux généalogistes des repères identitaires. Ils opèrent un retour à leurs racines et à eux-mêmes à travers l'histoire et affirment ou réaffirment leur attachement à un territoire. L'histoire locale, à l'image de la généalogie, s'accompagne d'un souci de transmission aux générations futures de l'histoire d'un lieu et de ses valeurs, afin de conserver une certaine

⁴⁸ Ce paragraphe est inspiré de l'article d'Evelyn RIBERT, « La généalogie comme confirmation de soi » dans Tiphaine BARTHELEMY, Marie-Claude PINGAUD (dir.), *La généalogie entre science et passion ...*, op. cit., p. 378.

⁴⁹ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 127.

⁵⁰ Martine SEGALIN, Claude MICHELAT, « L'amour de la généalogie » dans Martine SEGALIN (dir.), *Jeux de famille*, Paris, Presses du CNRS, 1990, p. 199.

identité locale, menacée de disparaître⁵¹. En enrichissant ainsi leurs recherches généalogiques, certains généalogistes sont alors amenés à se confronter à une discipline scientifique à part entière, l'histoire, en devenant un « historien des familles »⁵². La généalogie sert depuis toujours les intérêts des lignages en établissant leurs filiations pour asseoir leur légitimité. Elle est également, selon certains généalogistes, « au service de l'histoire »⁵³, permettant l'étude de ces grandes familles et de la société. Depuis le XX^e siècle, la généalogie, devenue une pratique ludique démocratisée, réaffirme l'identité des chercheurs en les replaçant dans un cadre intergénérationnel. L'imbrication de la généalogie avec l'histoire accroît alors pour certains généalogistes, l'intérêt des recherches. En voulant comprendre leurs ancêtres, leur environnement, leur cadre de vie, ces généalogistes affirment devenir de véritables historiens, amenés à reconstituer une histoire sociale étudiée par le bas, une micro-histoire. « L'histoire m'est devenue encore plus passionnante. C'était Untel qui vivait à cette époque là. Qu'est-ce qu'il a pu penser de ça ? L'histoire de France, c'est pas la vraie histoire. La seule vraie histoire, c'est l'histoire de chacun » témoigne une généalogiste du cercle généalogique des Alpes-de-Haute-Provence interrogée par Danielle Musset⁵⁴. L'approche micro-historique, née en Italie en 1970, sous l'égide de son fondateur Carlo Ginzburg, correspond à une nouvelle méthodologie historique étudiant l'identité sociale à une échelle unique, l'individu dans son contexte historique. Ces généalogistes « historiens », en s'intéressant à l'histoire locale, appliquent cette méthode qui permet, selon eux, de proposer une nouvelle histoire sociale. Néanmoins, cet intérêt poussé pour l'histoire est surtout présent chez les généalogistes les plus érudits. D'un niveau socioculturel plus élevé, ils ont fait des études supérieures et ont des connaissances historiques. Ces généalogistes passionnés d'histoire produisent alors de nombreux écrits monographiques, s'apparentant à des chercheurs professionnels publiant leurs écrits scientifiques. Cette érudition observée dans la pratique généalogique à travers la recherche en histoire est largement mise en avant par les plus passionnés, leur permettant de légitimer l'activité en la faisant apparaître comme utile à la recherche scientifique.

La généalogie apparaît également, selon les pratiquants les plus passionnés, comme une science auxiliaire de l'histoire, un outil, au même titre que l'héraldique ou la numismatique, permettant d'étudier l'histoire sociale à travers l'établissement de filiations. En effet, ils décrivent la généalogie comme une technique d'analyse et de compréhension des données historiques⁵⁵, une discipline autonome au sein des sciences humaines mais également un instrument de recherche historique. La généalogie permet, selon cette idée, d'enrichir le champ de recherche des historiens, notamment à travers une étude minutieuse des populations, au plus près des familles, qui révèle leurs liens sociaux et leurs mobilités géographiques dans le temps. Dans cette optique, la pratique généalogique développerait la recherche en démographie, en sociologie,

⁵¹ Benoît CARTERON (dir.), *L'engouement associatif pour l'histoire locale. Le cas du Maine et Loire*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 25.

⁵² Jean-Louis BEAUCARNOT, *La généalogie*, op. cit., p. 95.

⁵³ Jacques DUPÂQUIER, « La généalogie au service de l'histoire », dans Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, op. cit., p. 101.

⁵⁴ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 127.

⁵⁵ Sandra FONTANAUD, « La généalogie, une pratique culturelle », *Regards sociologiques*, art. cité, p. 99.

en anthropologie, en ethnologie, etc ...⁵⁶ La démographie historique étudie l'histoire quantitative des collectivités humaines par le biais de statistiques, or, selon l'historien démographe et passionné de généalogie, Jacques Dûpaquier, la généalogie peut aider à l'établissement de ces statistiques comme dans l'enquête dites des *3 000 familles*, menée par ce dernier, et ainsi permettre l'étude des mobilités sociales⁵⁷. Il évoque également l'idée que ce genre de recherches démographiques peut être mené au niveau individuel, tout généalogiste ayant la possibilité d'opérer des calculs statistiques à partir de sa propre parenté. Néanmoins, la généralisation de ce type d'études trouve un obstacle dans la non-représentativité des généalogies ascendantes de la société dans son ensemble. En effet, les généalogies existantes sont soit incomplètes, négligent les branches féminines ou les populations stériles, sont tirées uniquement de la noblesse, ou encore ne concernent que la filiation personnelle de son auteur, or les généalogistes, ayant un profil socioculturel et sociodémographique bien défini, ne sont pas représentatifs de toute la société française⁵⁸. D'autres sciences, telles que l'ethnologie, l'anthropologie, l'histoire sociale ou l'histoire des mentalités, qui étudient l'homme et ses comportements au sein de la société, utilisent régulièrement la généalogie comme un outil, selon certains généalogistes. En effet, les chercheurs de ces disciplines reconstitueraient parfois des généalogies afin d'étudier la vie de nos ancêtres, leurs environnements, leurs sentiments, leurs univers⁵⁹. La généalogie serait donc à cette image, un instrument de recherche utilisé dans le cadre de nombreuses recherches scientifiques, permettant aux chercheurs universitaires de construire un discours explicatif du passé. Cette idée plus particulièrement avancée par des généalogistes passionnés comme Marie-Odile Mergnac, Jean-Louis Beaucarnot ou encore Jacques Dupâquier, permet notamment de valoriser les recherches généalogiques et de légitimer la pratique.

La généalogie apparaît surtout comme une discipline à part entière qui met en jeu de nombreuses sciences pour mener à bien ses recherches. Tout d'abord, pour obtenir un quelconque résultat, le généalogiste doit chercher et trouver des documents d'archives contenant les informations concernant ses ancêtres, et pour cela il doit mettre en place une méthodologie de recherche précise. Mais le plus important reste encore de réussir à lire ces documents, des actes de naissance, de mariage, de décès, des listes nominatives, etc... permettant d'envisager la vie de nos ancêtres. Le déchiffrement des documents anciens est permis par l'étude des écritures anciennes, appelée paléographie⁶⁰. Il s'agit d'un outil essentiel aux généalogistes, permettant d'accéder aux informations des documents, indispensables à l'élaboration de la filiation, de les comprendre et de les synthétiser. Néanmoins, la paléographie est un outil primordial du généalogiste seulement jusque vers les X^e, XI^e et XII^e siècles de notre ère, dates de naissance de la langue française⁶¹. L'apprentissage du latin peut alors devenir un outil intéressant pour la compréhension des documents antérieurs. L'étude de la noblesse, de l'héraldique, ou encore de l'origine des noms de familles sont également des outils utiles à l'établissement de l'arbre généalogique et permettent d'enrichir les connaissances du chercheur. Ainsi, l'onomastique, soit l'étude

⁵⁶ Léo JOUNIAUX, *Généalogie, Pratique, Méthode, Recherche*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, p. 404.

⁵⁷ Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, op. cit., p. 108.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 107.

⁵⁹ Jean-Louis BEAUCARNOT, *La généalogie*, op. cit., p. 98.

⁶⁰ Léo JOUNIAUX, *Généalogie, Pratique, Méthode, Recherche*, op. cit., p. 359.

⁶¹ *Ibid.*, p. 364.

de l'origine des noms des personnes, donne lieu à des découvertes bénéfiques pour le généalogiste, développant son savoir des phénomènes d'intégration à travers le temps. En effet, le patronyme correspond à l'image que se faisait la société de nos ancêtres, ce dernier étant donné en fonction d'un personnage marquant de la lignée, d'un lieu géographique, d'un métier ou d'un détail de la personnalité d'un ancêtre, représentant la famille. Dès lors, l'onomastique permet de comprendre un peu mieux encore sa filiation, et d'imaginer les personnes que pouvaient être nos aïeux, leur physique, leur personnalité, leur métier, leur cadre vie⁶². La généalogie est donc pluridisciplinaire, les recherches mettant en jeu plusieurs domaines d'études. Et c'est notamment grâce à cette pluridisciplinarité que la généalogie est parfois utilisée à des fins pédagogiques auprès des jeunes générations, à l'école maternelle, l'école primaire, en collège et lycée, une méthode d'enseignement largement promue par les généalogistes. Dans cette optique, la Fédération Française de Généalogie crée la commission « *Généalogie à l'école* » en 2001 afin notamment d'encourager les associations et les corps enseignants à créer des activités généalogiques en direction des jeunes en mettant à leur disposition des documents pédagogiques⁶³. La généalogie est alors, selon les pratiquants, une activité d'éveil, de découverte et de réflexion, soit un instrument d'enseignement efficace qui fait prendre conscience aux élèves de leur héritage culturel, de l'histoire et du temps ainsi que de leur place au sein de la société. L'étude des générations successives, de leur filiation et notamment de leurs dates de naissance, de mariage et de décès, offre aux élèves des points de repères aussi concrets que personnels, leur permettant d'acquérir la mesure du temps et d'appréhender leur identité au sein de la cellule familiale⁶⁴. La généalogie, dans son axe pédagogique, donne accès aux enseignements de nombreuses disciplines : la biologie, notamment avec la transmission des gènes liés à l'hérédité, le dessin, à travers l'élaboration de l'arbre généalogique, l'éducation civique, abordée avec la lecture des actes de l'état civil, le Français, pour la lecture des documents et l'écriture des résultats, l'histoire et la géographie, avec l'identification des racines de l'élève dans le temps et dans l'espace, la littérature, à travers l'étude d'œuvres largement inspirées de la recherche généalogique, telle que la série *Les Rougon-Macquart* par Émile Zola, les mathématiques, notamment avec la méthode de numérotation Sosa-Stradonitz, qui attribue un numéro bien défini à chaque ancêtre, ou encore la statistique notamment pour la démographie historique⁶⁵. La généalogie, pluridisciplinaire et s'appuyant sur des sciences outils, apparaît alors dans le discours des généalogistes comme une discipline pédagogique et scientifique à part entière.

Les recherches généalogiques peuvent également apporter des données bénéfiques à la psychologie, soit l'étude de l'activité mentale et des comportements, dans l'établissement d'une science relativement récente, la psychogénéalogie. Cette discipline est créée dans les années 1980 par Anne Ancelin-Schützenberger avec pour objectif de réaliser sa généalogie dans un contexte psychanalytique. Dès lors, elle connaît un véritable succès et une diffusion rapide, l'ouvrage « *Aïe mes aïeux !* » publié en 1993 par Anne Ancelin-

⁶² Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie*, op. cit., p 34.

⁶³ Fédération Française de Généalogie, *Généalogie et école*, [en ligne], disponible sur <http://genefede.eu/jeunes-et-genealogie.html>, (consulté le 18 avril 2016).

⁶⁴ Léo JOUNIAUX, *Généalogie, Pratique, Méthode, Recherche*, op. cit., p. 396.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 400.

Schützenberger⁶⁶ sera tiré à près de 300 000 exemplaires. D'autres auteurs telle que Chantal Ralliand qui publie *Cette famille qui vit en nous* en 1994⁶⁷, ont permis le développement de cette jeune discipline. La psychogénéalogie est en fait une psychothérapie qui prend en compte les événements traumatisants du passé d'une personne ou la vie de ses ascendants, exerçant une pesanteur, jusque là inconsciente, sur le psychisme de ce dernier. Selon Véronique Tison-Le Guernigou, la psychogénéalogie résulte d'une démarche individuelle de recherche de vérité à propos de notre passé familial et de la transmission qui nous en a été faite⁶⁸, une démarche qui s'inscrit donc dans un processus de développement personnel. Il s'agit alors de « guérir les blessures familiales et de se retrouver soi »⁶⁹, c'est-à-dire d'opérer une sorte de psychothérapie qui permet de se mettre face à ses propres traumatismes. Toute la démarche est alors axée autour de l'ascendance d'un individu, sa parenté, qui est considérée comme fondatrice dans la construction de son identité et de sa personnalité. Selon Juliette Allais, la psychogénéalogie permet alors d'expulser ce que l'on a trop longtemps gardé en nous comme des événements honteux, traumatisants ou plus largement des non-dits⁷⁰, et de traiter des souffrances de l'inconscient, afin d'apaiser le « patient » par rapport à son histoire familiale. La psychogénéalogie se détache de la généalogie dans le fait que l'on y étudie uniquement le souvenir laissé par la parenté, l'héritage livré par les ancêtres, et non le lignage familial. Ici l'accent n'est pas mis sur les ancêtres et qui ils étaient, mais sur la personne vivante et sur son ressenti face à la mémoire laissée par ses aïeux. Néanmoins, la généalogie, ses méthodes et résultats, sont essentiels au bon déroulement des recherches psychogénéalogiques qui permettent d'enrichir l'histoire personnelle des chercheurs.

Au delà du loisir, la pratique généalogique, décrite par les pratiquants les plus passionnés comme génératrice de connaissance et de savoir, apparaît selon eux comme une science. D'après la définition donnée par Michel Blay dans son *Dictionnaire des concepts philosophiques*, la science est « la connaissance claire et certaine de quelque chose, fondée soit sur des principes évidents et des démonstrations, soit sur des raisonnements expérimentaux, ou encore sur l'analyse des sociétés et des faits humains »⁷¹. Dès lors, la généalogie s'inscrirait parmi les sciences humaines étudiant l'Homme en général, son histoire, son comportement, sa langue, son écriture, son environnement familial et social et son cadre de vie. Certains généalogistes parviennent donc dans cette optique au grade d'historien de leur famille, de véritables « scientifiques » qui analyseraient les sociétés et les faits humains en écrivant eux-mêmes l'histoire de leur famille, leur propre histoire. Cette « scientification » de la généalogie, qui devient alors un objet d'érudition à travers l'étude de l'histoire locale mais également une méthode d'enseignement pluridisciplinaire efficace, est largement soutenue par le discours des généalogistes, comme Marie-Odile Mergnac, Jean-Louis Beaucarnot ou

⁶⁶ Anne ANCELIN-SCHÜTZENBERGER, *Aïe mes aïeux !*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993, 268 p.

⁶⁷ Chantal RALLIAND, *Cette famille qui vit en nous*, Paris, Robert Laffont, 1994, 249 p.

⁶⁸ Véronique TISON-LE GUERNIGOU, « La psychogénéalogie, quel public pour les Archives ? », *La Gazette des archives*, n°227, 2012, p. 24.

⁶⁹ Anne ANCELIN-SCHÜTZENBERGER, *Psychogénéalogie. Guérir les blessures familiales et se retrouver soi*, Paris, Payot, 2007, 284 p.

⁷⁰ Juliette ALLAIS, *La psychogénéalogie. Comment guérir de sa famille*, Paris, Eyrolles, 2011.

⁷¹ Michel BLAY, *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Paris, Larousse, 2005, p. 734.

encore Léo Jouniaux, par besoin de reconnaissance et de légitimation d'une activité souvent définie comme un loisir. Néanmoins, la généalogie permet seulement l'établissement de la parenté d'un individu et non véritablement l'étude de l'histoire sociale. Il peut s'agir d'un point d'entrée de l'intérêt pour l'histoire locale mais l'analyse des faits humains nécessite de faire appel à des sciences telles que l'histoire ou la sociologie. Cependant, on observe depuis le début des années 2000, une progressive reconnaissance de la pratique généalogique en France. En effet, en octobre 2002, le ministère de la Famille voit en la généalogie un outil de travail en matière de politique familiale, notamment à travers la révision de la loi de mars 2002, réformant la transmission du nom de famille.

2. 1970 : L'arrivée d'un nouveau public « inquiétant » en salle de lecture

Les services d'archives français font face, dès la deuxième moitié des années 1970, à l'arrivée massive des généalogistes au sein de leurs salles de lecture. En effet, la démocratisation de cette pratique, qualifiée par certains de « révolution culturelle »⁷², a pour conséquence directe un mouvement d'augmentation de la fréquentation des services. Les archivistes font alors la connaissance d'un nouveau public qu'ils estiment « inquiétant »⁷³, car non-initié à la recherche et ayant des attentes spécifiques, auxquelles ils ne savent pas répondre. Les professionnels ont donc dû apprendre à connaître ces nouveaux lecteurs pour mettre en place de nouvelles conditions d'accueil et de recherche, favorisant la pratique généalogique.

2.1. Les généalogistes amateurs : un public inconnu

La pratique généalogique connaît un véritable tournant dans les années 1970, devenant une activité populaire et passionnante des milliers de Français. Ce phénomène est parfaitement datable et analysable grâce aux rapports annuels des archives sur leur activité, qui mesurent l'arrivée massive de ce nouveau public au sein de leurs salles de lecture et est notamment étudié par l'historien Patrick Cabanel. Ainsi, le *Rapport annuel* sur l'activité des Archives nationales, en 1975 nous informe pour la première fois que « le nombre des généalogistes [...] s'est accru de manière très importante, très particulièrement au cours du second semestre 1974 »⁷⁴. On peut également y lire que « La recherche d'ordre généalogique [...] a fait un bond en avant de

⁷² Patrick CABANEL, « La "fièvre" généalogique (1) : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ? », *La Revue française de Généalogie*, n°95, 1995, p. 19.

⁷³ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, *op. cit.*, p. 366.

⁷⁴ Patrick CABANEL, « La "fièvre" généalogique (1) : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ? », *op. cit.*, p. 20, citant Archives nationales, *Rapport annuel*, 1975.

l'ordre de 50% »⁷⁵. Ce processus de démocratisation des recherches généalogiques se fait ressentir un peu plus tardivement au niveau départemental. En effet, c'est en 1979 que le *Rapport annuel* des Archives nationales avance l'idée que « depuis plusieurs années un fort accroissement des recherches relevant de la curiosité familiale ou personnelle : la généalogie et les travaux d'histoire locale amènent une diversification marquée du public »⁷⁶. Ainsi, les généalogistes deviennent une part importante du lectorat des archives, remplaçant la clientèle érudite traditionnelle. Aux Archives nationales, ils représentent seulement 3% du lectorat en 1969, 8% en 1974, puis 30% en 1979, et enfin 44% en 1985⁷⁷. Au niveau départemental, le constat est le même, les généalogistes commencent à remplir les salles de lecture des services d'archives provinciaux dès les années 1970. Aux Archives départementales de Maine-et-Loire, par exemple, 41% du lectorat en 1980 sont des généalogistes, un chiffre qui passe à 45% l'année suivante et finit même par dépasser les 50% en 1984. En 1985, la proportion de généalogistes dépasse la moitié du lectorat total dans tous les services d'archives départementales du pays et atteint parfois les 70% à 80%⁷⁸. Par la suite, le nombre de généalogistes se stabilise dans les années 1991-1992, autour des 53%-54% du lectorat total des services d'archives de France. Ainsi, ce sont 76 000 généalogistes qui se déclarent officiellement comme tel auprès des Archives départementales en 1992⁷⁹, ce qui permet d'envisager l'ampleur du phénomène que représente ce véritable « boom » de la généalogie.

Plusieurs auteurs se sont alors penchés sur cet intérêt poussé pour la généalogie qui apparaît massivement en France dans les années 1970. L'historien Patrick Cabanel observe notamment plusieurs raisons qui expliquent selon lui ce phénomène. L'absence de ruraux au sein de la pratique, ainsi que le nombre plus élevé de généalogistes dans les services d'archives des régions ayant enregistré les plus forts taux d'exode rural depuis le milieu du XX^e siècle, permettent d'observer la place prépondérante qu'occupent les descendants d'individus ayant suivi l'exode rural au sein des généalogistes⁸⁰. En effet, les mouvements de population provoqués par la révolution industrielle ont déraciné de nombreux ancêtres, contribuant ainsi à l'éparpillement et à l'effacement progressif de la mémoire familiale. Dès lors, la généalogie répondant à une démarche identitaire, permet à ces générations de descendants issus de l'exode rural de reconstituer leur histoire familiale, contrant ainsi leur impression de déracinement. De plus, ces populations évoluent dans les années 1970, dans des agglomérations suburbaines, entre pavillons et barres d'immeubles, des nouveaux univers anonymes les privant d'une quelconque mémoire ancestrale. La généalogie devient alors le moyen pour ces derniers de restaurer la mémoire familiale et de redéfinir leur identité personnelle, sociale et régionale⁸¹. Enfin, le rétrécissement de la cellule familiale, qui tend à devenir monoparentale, contribue au développement des

⁷⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 20.

⁷⁷ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, *op. cit.*, p. 366.

⁷⁸ Élisabeth VERRY, « Approche de l'évolution du lectorat dans les services publics d'archives de 1968 à 2007 » dans MARCILLLOUX Patrice (dir.), *À l'écoute des publics des archives : identités, attentes, réponses ...*, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁹ Patrick CABANEL, « La "fièvre" généalogique (1) : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ? », *op. cit.*, p. 19.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 19.

⁸¹ *Ibid.*, p. 19.

recherches généalogiques qui permettent à l'être humain d'obtenir des points de repères fixes et précis en s'identifiant à un groupe familial⁸². La pratique généalogique apparaît donc comme une activité rassurante permettant au chercheur de se replacer dans l'espace temps d'un monde dont les évolutions rapides bouleversent son existence. Ainsi, selon Patrick Cabanel la croissance spectaculaire des généalogistes au sein des services d'archives de France en 1970 est liée au contexte de crise économique caractéristique de l'époque, à l'image du mouvement de mai 68. En effet, la société française, doutant de son avenir, opère un retour à la terre et à ses racines rurales⁸³, un processus illustré par le succès remporté dans les années 1970 par la littérature historique, comme par exemple, l'ouvrage de recherche scientifique intitulé *Montaillou, village occitan* publié par Emmanuel Le Roy Ladurie en 1974 s'étant vendu à plus de 200 000 exemplaires. Cette volonté de la société française d'opérer un retour à ses racines s'exprime également à travers un intérêt accru pour les documents d'archives et plus largement par le développement de la généalogie.

L'épanouissement de grande envergure connu par la généalogie dès les années 1970 est également provoqué selon Patrick Cabanel par le développement des médias et notamment par la médiatisation multiforme du phénomène⁸⁴. En effet, les médias, de la grande presse au minitel, ont accordé un intérêt important à la généalogie dans les années 1970-1980. Ainsi, le 3 mars 1974, le journal *Le Monde-Dimanche* publie un article de Pierre Callery, un journaliste passionné de généalogie, intitulé « La généalogie : un jeu difficile et passionnant »⁸⁵. Cet article est alors suivi de nombreux autres concernant la généalogie, écrits par le même auteur, publiés dans *Le Monde*, puis, plus tard, par une vague de publications de guides pour les recherches généalogiques, tandis qu'apparaît le premier périodique consacré uniquement à l'activité en 1979: *La Revue française de Généalogie*⁸⁶. Ainsi, cette médiatisation de la pratique touche l'ensemble des Français se rendant en kiosque ou en librairie et est notamment relayée par la radio et la télévision qui achèvent définitivement la démocratisation de la généalogie en la mettant à la portée de tous. Une rubrique concernant l'activité est programmée dès octobre 1979, au sein d'une émission radiophonique axée sur les loisirs, tous les samedi matins sur France Inter, animée par Jean-Louis Beaucarnot. Puis, dès 1980, la chaîne de télévision TF1 propose à l'animateur une émission, faite de conseils pratiques et de sujets filmés, retransmise l'après midi, un lundi sur deux de septembre 1980 à juin 1981⁸⁷. Puis les émissions de radio et de télévision consacrées à la généalogie se multiplient face au succès remporté par l'activité et sa démarche identitaire, notamment sur RMC et Europe 1 dès 1982, Radio-Bleue en 1985, France 2 en 1987, avec des rubriques ou des émissions, plus ou moins régulières, s'intéressant à l'origine des noms de familles, aux généalogies des personnes connues ou procurant aux auditeurs et téléspectateurs des conseils précieux pour mener leurs recherches. La médiatisation

⁸² *Ibid.*, p. 19.

⁸³ Christophe DRUGY, « Les généalogistes aux archives : de la "mauvaise réputation" à la "compréhension réciproque". », *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS (« Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest », n° 36), 2007, p. 205-214.

⁸⁴ Patrick CABANEL, « La "fièvre" généalogique (2) : L'heure des médias », *La Revue française de Généalogie*, n°97, 1995, p. 23.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 23.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 24.

intense de cette activité est donc à la fois une cause et un effet du développement de la généalogie mettant en avant le caractère profondément populaire de la pratique qui se démocratise et mêle ainsi culture populaire et culture savante⁸⁸.

Les généalogistes, ce nouveau public de chercheurs amateurs, qui envahissent en masse les salles de lecture des services d'archives, ont alors été l'objet d'enquêtes et d'études dès les années 1990, permettant de définir leur profil, afin de mieux connaître ce lectorat jusqu'alors inconnu des archivistes. Tout d'abord, il s'agit d'amateurs issus d'une ère générale de démocratisation du savoir, qui s'opposent aux chercheurs professionnels. Ce mouvement de démocratisation des compétences « repose sur un accroissement du niveau moyen de connaissance (dû notamment à l'allongement de la scolarité) » et sur les possibilités offertes par la circulation des savoirs⁸⁹. Ainsi, ces généalogistes amateurs ont défini leurs objectifs personnels et agissent pour le plaisir, en fonction de leurs passions et goûts individuels. Ils se différencient des professionnels dans le fait que leurs activités ne sont généralement pas pécuniaires et ne dépendent d'aucune obligation d'emploi. Il s'agit d'un choix personnel guidé par la curiosité, l'émotion, l'envie ou encore la passion⁹⁰. Dès lors, la généalogie, en tant que pratique amateur est exercée sur le temps libre, à savoir la retraite dans la majorité des cas. En effet, selon une enquête de 1991, citée par Patrick Cabanel, les généalogistes ont en moyenne 52 ans et sont pour 44% d'entre eux à la retraite⁹¹. Cette étape de la vie des généalogistes est génératrice de temps libre mais aussi l'occasion d'une rupture professionnelle et parfois même sociale ou familiale, créant chez les chercheurs amateurs un besoin de repères identitaires. Ce public compte un peu plus d'hommes que de femmes, avec un taux de 57% d'individus masculins⁹². Néanmoins la différence n'est pas significative et ne permet pas d'observer une sexualisation marquée de la pratique. De plus, 77% d'entre eux vivent en ville, dont 24% à Paris et dans sa petite couronne⁹³. En effet, les généalogistes sont plus majoritairement des citadins, profitant d'un accès rapide et favorisé à une institution d'archives. Enfin, la plupart des généalogistes bénéficient d'un bagage culturel, 60% d'entre eux ayant été « employés, cadres ou équivalent »⁹⁴. Le généalogiste n'est donc pas forcément détenteur de nombreux diplômes, mais cette activité intéresse plus particulièrement des individus qui aiment la lecture ou présentent un intérêt particulier pour l'histoire. Dix ans plus tard, une enquête commandée au Département des Études et de la Prospective par les Archives de France portant sur les publics ayant fréquenté les dépôts départementaux et municipaux au cours de l'année 1999, afin d'améliorer l'accueil de ces derniers et de diversifier les actions en leur direction⁹⁵, confirme ces chiffres et en souligne

⁸⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁸⁹ Patrice FLICHY, *Le sacre de l'amateur, Sociologie des passions ordinaires à l'ère du numérique*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 10.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 12.

⁹¹ Patrick CABANEL, « La "fièvre" généalogique (3) : Identité, identité ... », *La Revue française de Généalogie*, n° 99, 1995, p. 20.

⁹² *Ibid.*, p. 20.

⁹³ *Ibid.*, p. 20.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 20.

⁹⁵ Jean-Louis BEAUCARNOT, « Cinq millions de généalogistes ! Qui sont-ils ? », *La Revue française de Généalogie*, n° 137, 2001, p. 23. citant *L'activité de la Direction des archives de France et des services d'archives publics*, 1999, Paris, Direction des Archives de France, Service technique, 2001.

quelques évolutions. Cette enquête opère une distinction entre les « généalogistes exclusifs », qui représentent 64% des lecteurs généalogistes qui ne se préoccupent que de généalogie, et les « généalogistes historiens », qui en représentent 30% et qui s'intéressent également à l'histoire. De plus, l'intérêt de cette étude est de pouvoir comparer les généalogistes avec le public général des Archives. Ils sont en moyenne plus âgés de 4 ans que le lectorat général et semblent moins cultivés et plus modestes, soit appartenant à des classes dites plus « populaires »⁹⁶. Ainsi, si l'établissement d'un portrait type du généalogiste reste complexe, ces enquêtes, qui n'apparaissent que tardivement par rapport à l'arrivée des généalogistes, environ 20 ans après, permettent d'en dégager quelques caractéristiques communes. Le généalogiste type a passé 50 ans, vit en ville et possède un certain bagage culturel.

Les généalogistes amateurs constituent en 1970 un public totalement inconnu des services d'archives. En effet, le développement spectaculaire de la généalogie causé par le contexte économique et social de cette époque et amplifié par une forte médiatisation, provoque l'arrivée massive de généalogistes au sein des salles de lecture. Il faut attendre les années 1990 pour que ce public face l'objet d'enquêtes, permettant d'établir le profil moyen du généalogiste. Dès lors, les archivistes se montrent inquiets face à ce nouveau public amateur aux demandes inédites.

2.2. Une relation complexe à construire

L'accroissement spectaculaire des généalogistes au milieu des années 1970 au sein des salles de lecture a rapidement constitué un réel problème pour les archivistes qui n'étaient en aucun cas préparés à accueillir un nouveau public inconnu et si nombreux. Dès lors, ce flux important de nouveaux chercheurs, peu ou pas formés, a troublé et dérouté les professionnels, qui ont vécu ce phénomène comme une « invasion »⁹⁷ créant des tensions dans la relation entre les généalogistes et les archivistes. En effet, si auparavant ils étaient habituellement confrontés à un public d'habitues, d'érudits et de chercheurs chevronnés, familiers des services d'archives, ils doivent dès les années 1975 travailler avec des chercheurs amateurs, non-initiés à la recherche, venant occuper leur temps libre.

Ce nouveau lectorat, peu informé sur les procédures à suivre pour réaliser des recherches historiques, formule auprès des professionnels des demandes inédites, qui bouleversent le milieu archivistique de l'époque. Les généalogistes se rendent aux archives dans les années 1970, en nombre, pour consulter les documents d'archives relatifs à leur filiation. Gros consommateurs d'archives, ils consultent en priorité les actes de l'état civil ancien et moderne⁹⁸ et les registres paroissiaux, ce qui au vu de leur nombre, apparaît à l'époque comme une sur-utilisation de ces documents pour les professionnels qui s'inquiètent de leur conservation. En effet, les

⁹⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁹⁷ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française, op. cit.*, p.365.

⁹⁸ Christophe DRUGY, « Les généalogistes aux archives : de la "mauvaise réputation" à la "compréhension réciproque". », *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours, op. cit.*, p. 209.

consultations répétées de ces actes par des individus peu au fait des techniques de préservation sont pour les archivistes de l'époque une réelle problématique, représentant un grand risque pour la survie de ces documents. Gildas Bernard, alors inspecteur général honoraire des Archives de France, écrit en 1991, qu'à la cadence à laquelle sont consultés les registres paroissiaux et l'état civil, « il n'en serait bientôt plus rien resté »⁹⁹. Ainsi, Jean Favier, directeur général des Archives de France en 1984, indique que certains documents, trop fragiles, sont retirés des communications, soit pour être restaurés, soit pour être conservés, loin de ces manipulations répétitives¹⁰⁰. Cette solution, adoptée par certains services d'archives, n'en est pas réellement une, interdisant l'accès des généalogistes à certains documents et créant alors l'incompréhension et l'augmentation des tensions entre généalogistes et archivistes. Pour pallier cette sur-consultation des documents, mettant en péril leur état de conservation, certains services d'archives mettent alors l'accent sur le microfilm afin de ne plus communiquer que les microfilms de ces documents. Cependant, cette solution nécessite également la multiplication des appareils de lecture au sein des services, ainsi par exemple, aux Archives départementales de Loire-Atlantique où l'on ne communique plus que des microfilms en 1991, les chercheurs disposent de vingt-quatre appareils de lecture et les microfilms sont en libre service, assurant ainsi une fluidité des communications¹⁰¹.

Les conditions de reproduction de ces documents apparaissent également comme un élément de discordance entre les chercheurs amateurs et les professionnels dès 1975. Ce nouveau lectorat, profitant de son temps libre pour s'adonner au loisir généalogique, souhaite pouvoir consulter les documents et continuer la recherche à domicile, ou encore conserver une copie de l'acte prouvant leur filiation, et réclame alors de nombreuses photocopies. Une note de la Direction des Archives de France du 16 juin 1983 adressée aux services d'archives départementales, traite notamment de ce phénomène. En effet, quelques services d'archives délivrent à des particuliers des photocopies d'actes originaux reliés, et cela en contradiction avec les prescriptions de la circulaire AD 22012/9808 du 22 décembre 1980. Cette note insiste donc sur les dangers que de telles pratiques font encourir aux documents et rappelle qu'une telle tolérance constitue un encouragement aux demandes abusives de ces généalogistes, entraînant alors des protestations de leur part à l'encontre des services qui appliquent correctement la circulaire. Ce texte invite donc les services d'archives à interdire rigoureusement toutes reproductions d'originaux reliés, quels que soient le nombre d'actes demandés et la qualité du demandeur, car la photocopie brise les registres¹⁰². Pour ce qui est des autres documents, leur photocopie est tolérée, mais les professionnels ne perdent pas de vue que l'éclair lumineux, souvent répété sur les documents, les altère gravement. Ainsi, les archivistes, inquiets des conséquences que peuvent causer de nombreuses copies pour la conservation des documents, sont amenés à refuser la réalisation de certaines reproductions, contribuant à rendre les relations archivistes/généalogistes encore plus difficiles. Cette tension,

⁹⁹ Gildas BERNARD, « Généalogistes et archivistes. Histoire d'un réconciliation », *Généalogie Magazine*, n°100, 1991, p. 5.

¹⁰⁰ Dominique de la BARRE DE RAILLICOURT, « Table ronde : archives-généalogie. L'archiviste ne se substitue pas aux chercheurs », *La Revue française de Généalogie*, n°32, 1984, p. 18.

¹⁰¹ Gildas BERNARD, « Généalogistes et archivistes. Histoire d'un réconciliation », *Généalogie Magazine*, n°100, 1991, p. 6.

¹⁰² Ministère de la Culture, Direction des Archives de France, *Note AD/14114/3244 du 16 juin 1983 relative aux Photocopies d'actes d'état civil*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/6419> (consulté le 03 mai 2016).

que certains ont nommé « la guerre des photocopies »¹⁰³, est l'occasion d'un encadré intitulé « La photocopie n'est pas un droit » au sein de *La Revue française de Généalogie*, rappelant aux généalogistes, suite à de nombreuses plaintes de leur part, la réglementation en matière de reproduction des documents d'archives. En effet, si certains généalogistes s'appuient sur le décret du 3 août 1962 pour obtenir la photocopie des actes concernant leurs ascendants, le Tribunal des conflits établit par le jugement du 19 avril 1982 que ce texte ne vaut que pour les services chargés de la gestion active de l'état civil, et qu'il ne s'applique donc pas aux registres plus que centenaires dont les services d'archives publics assurent la conservation¹⁰⁴. De plus, le Conseil d'État a statué au sein de l'arrêt Bertin du 9 février 1983 que le droit à la communication reconnu par la loi du 3 janvier 1979 ne constitue pas un droit à en obtenir photocopie. Ainsi, si les conditions de reproduction des documents sont déjà strictement encadrées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, dite CADA, face à l'arrivée en masse des généalogistes, avides de photocopies, la législation a dû être précisée afin d'apaiser les relations entre ces derniers et les professionnels.

Les archivistes se trouvent alors parfois débordés par ce public amateur et ses demandes inédites. En effet, les généalogistes se montrent véritablement exigeants avec les professionnels, désirant obtenir des résultats plus ou moins rapidement, et comptant alors fortement sur l'aide des archivistes. Ainsi, lorsqu'ils n'inondent pas les salles de lecture par leur présence, ils sont nombreux à réclamer la réalisation de recherches par correspondance. Or, selon la Direction des Archives de France, l'archiviste ne peut se substituer aux chercheurs et ne peut en aucun cas consacrer tout son temps de travail à la réalisation de recherches individuelles au détriment de ses multiples missions de collecte, de classement, de conservation, de communication et de valorisation. Les archives sont un service public, le rôle des archivistes est donc de travailler dans l'intérêt général¹⁰⁵. Néanmoins, en 1977, les attitudes adoptées par les services d'archives face aux demandes de recherches par correspondance sont très diverses en fonction des institutions. Ainsi, en Bretagne les professionnels réalisent des recherches par correspondance jusqu'à 5 actes par personne, Mulhouse a limité ces recherches à 3 actes par personne tandis que les Archives départementales des Ardennes et du Calvados refusent systématiquement de réaliser des recherches généalogiques, sauf pour les étrangers¹⁰⁶. Il faut également prendre en considération le fait que le personnel des archives a, en 1984, à peine doublé depuis 1964, alors que le lectorat a été multiplié par cinq et les entrées annuelles de documents par trois durant ce même temps¹⁰⁷. La quantité de travail qui incombe aux personnels des archives est donc importante et ne leur permet pas de réaliser les recherches généalogiques à la place des chercheurs eux-mêmes et donc de répondre toujours positivement à ce public parfois trop exigeant. Les professionnels tentent dès 1977 de

¹⁰³ Jean-Louis BEAUCARNOT, « Généalogistes et archivistes : une relation adulte ? », *La Gazette des archives*, n°184-185, 1999, p. 67-74.

¹⁰⁴ Ministère de la Culture, Direction des Archives de France, *Circulaire AD 90-6 du 14 septembre 1990 relative au règlement à l'usage des salles de lecture*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1245> (consulté le 03 mai 2016).

¹⁰⁵ Ministère de la Culture, Direction des Archives de France, *Note AD/14114/3244 du 16 juin 1983 relative aux Photocopies d'actes d'état civil*, *op. cit.*

¹⁰⁶ Christian WOLFF, « Les généalogistes et les archives », *La Gazette des archives*, n° 105, 1979, p. 80.

¹⁰⁷ Dominique de la BARRE DE RAILLICOURT, « Table ronde : archives-généalogie. L'archiviste ne se substitue pas aux chercheurs », *La Revue française de Généalogie*, *op. cit.*, p. 17.

décourager ces demandes en invitant les chercheurs à venir réaliser leurs recherches sur place, prenant appui sur des circulaires, l'article 72 du règlement général des Archives départementales ou l'article 51 du règlement des Archives communales¹⁰⁸. Les exigences des généalogistes ne sont pas moins importantes lorsque ces derniers réalisent leurs recherches au sein des salles de lecture. En effet, selon Gérard Ermisse, les progrès en matière de transport et de mobilité ont contribué à l'augmentation du nombre de lecteurs et à l'accroissement de leur éloignement géographique. Ce nouveau public, plus occasionnel, comprenant des généalogistes, est avare de son temps et de ses déplacements. Dès lors, il devient compliqué pour les archivistes d'assurer une formation continue et donc efficace de ces lecteurs¹⁰⁹. Le personnel chargé de recevoir, de renseigner et de servir les chercheurs est alors submergé par la quantité de premiers contacts, très répétitifs et peu épanouissants auprès d'un public impatient et envahissant. Si les généalogistes occasionnels se sentent alors parfois mal accueillis dans certaines institutions, les plus réguliers, disposant de plus de temps, reçoivent généralement sur leur demande une rapide initiation aux instruments de travail et peuvent éventuellement bénéficier d'une aide plus poussée, notamment en paléographie ou dans leurs recherches, lorsque les conditions le permettent¹¹⁰. Néanmoins, ces conseils avisés ne suffisent pas à combler la méconnaissance profonde en terme d'archives de ces généalogistes inexpérimentés, rendant absolument nécessaire la création d'actions d'informations, afin de former ce nouveau public. C'est dans cette optique que chaque année, une trentaine de services d'archives organisent des cours de paléographie, parfois proposés par des universitaires, comme en Alsace, ou à Marseille, ou bien par les archivistes eux mêmes¹¹¹. Cette formation est complétée par une politique de publication de guides à l'usage des généalogistes, entreprise par les Archives de France, afin d'aider cette nouvelle génération de chercheurs inexpérimentés. Gildas Bernard publie alors le *Guide des recherches sur l'Histoire des Familles* en 1981, cet ouvrage permet aux généalogistes débutants d'orienter leurs recherches de manière efficace. Plus localement, des guides sont réalisés pour conseiller les chercheurs au niveau d'une région ou d'un département, comme par exemple le *Guide du généalogiste et du biographe dans le Jura* publié en 1980 ou encore le *Guide du généalogiste en Haute-Loire* publié en 1982¹¹². Enfin, pour rappeler la réglementation et sensibiliser ces usagers non-initiés à une manipulation adaptée des documents d'archives, les services multiplient l'emploi de moyens didactiques, tels que des petites fiches, des prospectus ou des panneaux indiquant ce qu'il faut et ne faut pas faire ainsi que la réglementation en vigueur. Ces multiples propositions de formation des généalogistes permettent de pallier l'inexpérience de ce nouveau public, de leur assurer un meilleur accueil au sein des services et de faciliter leurs recherches tout en favorisant la compréhension entre ces derniers et les archivistes.

Les généalogistes, pratiquants amateurs, réalisant leurs recherches durant leur temps libre, en tant que loisir, conservent néanmoins de nombreuses exigences. En effet, pour ces derniers, les Archives sont censées être un établissement culturel comme les autres : ainsi ils réclament vivement des horaires aménagés,

¹⁰⁸ Christian WOLFF, « Les généalogistes et les archives », *La Gazette des archives*, op. cit., p. 80.

¹⁰⁹ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, op. cit., p.366.

¹¹⁰ Christian WOLFF, « Les généalogistes et les archives », *La Gazette des archives*, op. cit., p. 81.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 82.

¹¹² « Les archives et la généalogie, s'adapter vaille que vaille », *La Revue française de Généalogie*, n°28, 1983, p. 13.

comprenant une ouverture le samedi, le dimanche et même parfois en nocturne¹¹³. Cependant, la volonté des lecteurs de pouvoir travailler aux archives le weekend et les modalités d'accès aux dépôts d'archives sont difficilement conciliables car les services d'archives, selon certains professionnels de l'époque, n'ont pas pour vocation principale d'être un établissement d'accueil du public¹¹⁴. De plus, les recherches généalogiques, étant vécues comme un véritable loisir par certains, sont réalisées notamment durant les vacances, ce qui fait connaître aux services des pointes d'affluences très importantes durant ces périodes dès 1975. Dès lors, les salles de lecture, habituellement plus ou moins remplies en raison de l'impressionnante augmentation du lectorat dans les années 1970, sont inondées en périodes estivales. Ce constat a poussé les généalogistes à revendiquer une augmentation de la capacité d'accueil des salles de lecture. Les services publics d'archives de France ont répondu positivement à ce souhait à travers un mouvement important de réaménagement de certains centres d'archives comme pour les Archives départementales du Pas-de-Calais, ou encore de nombreuses inaugurations de nouveaux locaux comme aux Archives départementales du Nord à Lille en octobre 2004¹¹⁵ ou encore aux Archives départementales de la Sarthe au Mans en 2002. Les services d'archives consentent donc ainsi à entreprendre de nombreuses actions en faveur des nouveaux publics, notamment des généalogistes afin de garantir le meilleur accueil qui soit à leurs lecteurs et favoriser leurs propres conditions de travail. Parallèlement, les généalogistes réalisent également de nombreux efforts afin de faciliter leurs relations avec les professionnels des services d'archives, notamment à travers la réalisation des dépouillements systématiques. En effet, la pratique des relevés systématiques fait partie des actions menées au sein des associations généalogiques dès les années 1980. Il s'agit alors pour les généalogistes de dépouiller tous les actes d'un registre paroissial ou d'état civil et de les classer dans un ordre logique. L'objectif de cette mission, menée individuellement ou collectivement par les généalogistes au sein même des archives, est d'établir des listes de noms afin de préserver les documents en évitant leurs manipulations répétées. Ainsi, les généalogistes contribuent finalement à la conservation des documents en faisant parvenir ces listes aux services d'archives afin qu'elles soient communiquées à la place des originaux¹¹⁶. Les généalogistes revendiquent cette pratique comme un acte de conservation du patrimoine et collaborent ainsi au travail des archivistes tout en contribuant activement à l'amélioration de leurs rapports.

Face à ces évolutions, la relation entretenue par les généalogistes et les archivistes est passée d'une « mauvaise réputation » des généalogistes à une « compréhension réciproque » comme l'explique Christophe Drugy à travers l'étude des généalogistes et des archivistes du nord de la France et de la Belgique¹¹⁷. Gildas Bernard, alors inspecteur général honoraire des Archives de France, peut écrire à ce sujet en 1991 un article

¹¹³ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, op. cit., p.368.

¹¹⁴ Jean-Louis BEAUCARNOT, *La généalogie*, op. cit., p. 49.

¹¹⁵ Christophe DRUGY, « Les généalogistes aux archives : de la "mauvaise réputation" à la "compréhension réciproque". », *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, op. cit., p. 212.

¹¹⁶ Danielle MUSSET, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, op. cit., p. 124.

¹¹⁷ Christophe DRUGY, « Les généalogistes aux archives : de la "mauvaise réputation" à la "compréhension réciproque". », *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, op. cit., p. 205-214.

intitulé *Histoire d'une réconciliation*¹¹⁸. Dès 1999, suite à une enquête réalisée par Jean-Louis Beaucarnot, les relations entre les archivistes et les pratiquants sont jugées « bonnes » à près de 50%¹¹⁹. En effet, passé l'incompréhension, les archivistes ont réalisé certaines actions de formation et d'amélioration des conditions d'accueil des publics et ont également précisé la réglementation concernant la communication et la reproduction des documents, permettant ainsi de pacifier leurs rapports avec ce nouveau public d'amateurs exigeants. Les généalogistes ont également contribué à l'amélioration de cette relation en participant assidûment aux formations proposées par les services d'archives mais également en collaborant à la conservation des documents à travers la pratique des relevés systématiques. Dès lors, selon Gérard Ermisse, le bilan de « l'invasion » généalogique s'avère positif ayant contraint les archivistes à innover en adoptant de nouvelles formes de communication et d'accueil des publics. De plus, cet intérêt poussé d'un public nombreux pour les services d'archives, et les problématiques que cela a pu poser, a entraîné une modification de l'attitude des élus et des pouvoirs publics à l'égard des Archives¹²⁰. Ainsi, les archivistes doivent en partie l'apparition de services publics plus modernes et mieux équipés à l'arrivée massive des généalogistes dans les années 1970.

3. La formation de communautés

L'engouement généalogique considérable des années 1970 s'exprime notamment à travers la création de nombreuses associations généalogiques de type loi 1901. Ces milieux, véritables réseaux de sociabilités, se créent dans une optique d'entraide et de mise en commun des résultats. La multiplication de ces cercles généalogiques, comme ils ont pris l'habitude d'être nommés, s'inscrit dans un mouvement plus général en France de croissance et d'expansion accélérées du mouvement associatif dans les années 1980.

3.1. L'engouement associatif des années 80

Après une longue période de stagnation, la pratique associative connaît une forte augmentation dans les années 1980. Selon les chiffres avancés par l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (ADDES) lors du colloque du 20 juin 1984, la courbe des créations annuelles d'associations s'accélère en 1965, avec la création de 17 540 associations¹²¹. Ce chiffre ne cesse d'augmenter au cours des décennies suivantes et c'est véritablement dès 1980 que l'on peut parler d'un « boom » de la vie associative en

¹¹⁸ Gildas BERNARD, « Généalogistes et archivistes. Histoire d'une réconciliation », *Généalogie Magazine*, n°100, 1991, p.5-6.

¹¹⁹ Jean-Louis BEAUCARNOT, « Généalogistes et archivistes : une relation adulte ? », *La Gazette des archives*, n°184-185, 1999, p. 69.

¹²⁰ Gérard ERMISSE, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, op. cit., p.368.

¹²¹ Édith ARCHAMBAULT, « Les associations en chiffres », *Les Associations dans la statistique de l'économie sociale*, colloque du 20 juin 1984, Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (ADDES), Nanterre, 1984, p. 4.

France¹²². En effet, le mouvement associatif observe une vive croissance en augmentant de 20% dans les années 1977 à 1982 selon le nombre des créations d'associations déclarées au Journal Officiel. Puis, tout au long de la décennie 1980, ce nombre ne cesse d'augmenter pour atteindre une augmentation de 30% en 1987, avec la création de 51 000 nouvelles associations¹²³. Ce phénomène, largement porté par les médias de l'époque est néanmoins à relativiser. En effet, il existe un décalage entre les chiffres et la réalité du milieu associatif dans les années 1980, car s'il est vrai que les créations d'associations déclarées auprès des préfectures et publiées au sein du Journal Officiel n'ont cessé de progresser, aucun chiffre ne permet d'établir la « mortalité » de ces dernières. En effet, selon la loi, il n'est pas obligatoire pour une association de déclarer sa dissolution. De la même manière, les « pluri-adhérents », qui adhèrent à plusieurs structures, ne sont pas véritablement comptabilisés. Ainsi, si de nombreuses associations sont créées, elles n'attirent pas toujours de nouveaux adhérents, ce qui ne permet pas l'accroissement du public associatif¹²⁴. Le phénomène de « boom » des associations des années 1980 est donc bien réel, néanmoins, il doit être relativisé car les chiffres ne permettent pas d'en mesurer précisément tous les paramètres.

Cette évolution de la pratique associative française tient compte, dans un premier temps, des dispositions réglementaires qui suscitent de véritables vagues de créations de plus ou moins grande ampleur. Ainsi, l'accélération de 1965 correspondrait à l'entrée en vigueur de la loi de 1964, relative à l'organisation des associations communales et intercommunales de chasse agréées. De même, les lois de 1971 sur l'organisation de la formation professionnelle continue, que les associations, au même titre que l'État ou les établissements publics doivent concourir à assurer, et de 1981 sur les radios libres et l'institutionnalisation de la représentativité des associations de locataires, sont également à l'origine de nombreuses créations¹²⁵. Ainsi, les évolutions législatives peuvent expliquer en partie l'expansion du monde associatif français. De plus, les événements politiques de cette période constituent également des facteurs d'augmentation des créations d'associations. Les élections municipales des années 1977 et 1983, ainsi que les élections présidentielles et législatives de 1981 sont l'occasion d'une vague de créations d'associations à vocation politique créées pour le soutien des candidats mais également d'une vive stimulation des initiatives associatives¹²⁶. L'augmentation de ces dernières trouve également une explication dans leur légitimation. En effet, l'élaboration du VII^e plan et, plus particulièrement, les travaux de la commission Vie sociale, dès 1976, mettent en avant la vie associative et montrent une évolution progressive de l'attitude des pouvoirs publics à l'encontre du milieu associatif contribuant à légitimer leur activité. En effet, selon la commission Vie sociale : « *La participation des habitants à la vie publique est indispensable, à la fois pour leur donner une prise plus directe sur leur cadre de vie, favoriser l'innovation et enrichir la vie sociale locale. Dans ce but la commission recommande l'adoption d'un programme d'action prioritaire, destiné à développer la vie associative, considérée comme un moyen privilégié*

¹²² Solange PASSARIS, Guy RAFFI, *Les associations*, Paris, Éditions La Découverte, 1984, p. 35.

¹²³ Alain DEGENNE, Michel FORSÉ, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 51.

¹²⁴ François HÉRAN, « Un monde sélectif : les associations », *Économie et statistique*, n°208, 1988, p. 22.

¹²⁵ Solange PASSARIS, Guy RAFFI, *Les associations*, op. cit., p. 39.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 39.

d'engagement civique »¹²⁷. Enfin, les élections présidentielles de 1981, et l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement permettent « la reconnaissance officielle du mouvement associatif » avec « la création d'une tutelle ministérielle spécifique : le ministère du Temps libre, et d'une structure permanente "représentative", le Conseil national de la vie associative (CNVA) »¹²⁸, contribuant à la légitimation de ces structures. De plus, ce gouvernement adopte une politique d'abaissement du temps de travail, faisant diminuer la durée légale du temps de travail à trente neuf heures par semaine et octroyant une cinquième semaine de congés payés, dès le 1^{er} février 1982, favorisant le développement du temps libre. Le changement d'attitude du gouvernement et des pouvoirs publics à l'encontre des associations, les adaptations législatives et les événements politiques du moment représentent des causes mais également des effets de l'engouement associatif des années 1980.

Les associations sont définies juridiquement par la loi du 1^{er} juillet 1901. Il s'agit, selon l'article 1^{er} de la loi de « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices »¹²⁹. Dès lors, la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association a instauré un régime de liberté d'association que le Conseil constitutionnel a rangé « au nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. », dans sa décision du 16 juillet 1971. Selon cette définition, les associations trouvent leurs origines dans un accord de volonté, la décision de plusieurs personnes d'unir leurs efforts dans un but déterminé. Ainsi, les associations sont régies par le droit des contrats et des obligations, fixé par le code civil¹³⁰. De plus l'association correspond à la mise en commun de connaissances ou d'activités d'un groupement d'individus et trouve alors sa raison d'être dans la volonté de plusieurs personnes, physiques ou morales, de poursuivre un objectif commun. Une association est donc définie par la pluralité de ses membres mais également par sa permanence. En effet, au contraire de la réunion, l'association est un groupement permanent, formé pour une certaine durée qui est fixée par ses fondateurs. Enfin, les associations sont définies par leur caractère non lucratif car le but commun poursuivi n'est pas le partage de bénéfices¹³¹. Les statuts qui régissent leur fonctionnement sont quant à eux librement définis par les associations elles-mêmes car la loi ne mentionne aucune réglementation sur leur fonctionnement interne¹³². Ainsi, généralement, une association comprend un organe de direction qui est le conseil d'administration et une assemblée générale. La composition du conseil d'administration est librement fixée par les statuts mais le mode de désignation le plus courant reste l'élection par l'assemblée générale. L'assemblée générale est quant à elle l'organe souverain de l'association et est notamment chargée de prendre les décisions les plus importantes. Les associations sont donc définies par la loi du 1^{er} juillet 1901 et présentent dans ce cadre des caractéristiques communes, mais demeurent très différentes dans leurs activités et motivations du fait de la diversité induite par la loi.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 29.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 29.

¹²⁹ Journaux officiels, *Création des associations*, Paris, Les éditions des Journaux officiels, 2004, p. 3.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 4

¹³¹ Jacques BOURDON, Charles DEBBASCH, *Les associations*, Paris, PUF, 1985, p. 34.

¹³² Journaux officiels, *Création des associations*, *op. cit.*, p. 4

Les associations françaises touchent, dès les années 1980, un large public de par leur diversité et leur multiplicité. Néanmoins, ce sont les associations sportives et culturelles qui attirent le plus d'adhérents. En 1983, 46% des hommes et 31% des femmes, tous âges confondus, adhèrent à une ou plusieurs associations soit 38% de la population française ce qui représente un total de 20 millions d'adhérents. De plus, 63% des ménages comptent au minimum une personne inscrite au sein d'une de ces structures¹³³. Ces valeurs indicatives permettent d'envisager l'ampleur du phénomène d'adhésion aux associations. Néanmoins, le taux d'adhésion varie fortement en fonction des associations. Ainsi, en 1983, les associations sportives enregistrent 9 350 000 adhésions et les associations culturelles ou musicales, 3 040 000¹³⁴. L'enquête « Contacts » menée par l'INSEE de mai 1982 à mai 1983 permet d'établir que le monde associatif est plus largement masculin. En effet, à tout âge, les associations enregistrent une majorité d'adhérents masculins, l'excédent des hommes sur les femmes étant de 50%¹³⁵. Cette prépondérance associative des hommes tient surtout aux objets des associations et à la sous-représentation des femmes notamment dans les domaines sportifs et syndicaux en 1980. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes au sein des associations religieuses et de famille, telles que les associations de parents d'élèves. L'image de la femme dévouée à sa famille est donc prégnante au sein même des associations et prouve l'importance, encore en 1980, de la traditionnelle division des rôles. Néanmoins, cette tendance masculine du milieu associatif est à relativiser car les évolutions connues au cours de la décennie 1980, et notamment concernant l'image et la place de la femme au sein de la société, contribuent à l'augmentation de la présence féminine au sein du monde associatif. De plus, l'obtention de diplômes est un des principaux facteurs d'adhésion à une association. En effet, quelque soit la classe sociale, les associations sont particulièrement fréquentées par les intellectuels et plus largement par les détenteurs d'un capital culturel. Cela s'exprime notamment avec la surreprésentation des professeurs et des professions libérales au sein de la plupart des associations. Ainsi, ces derniers cherchent à entretenir ou à compléter leurs connaissances par le biais de leur participation à ces associations afin de conserver une certaine identité sociale et culturelle. L'engagement associatif entretient donc une liaison privilégiée avec le capital culturel¹³⁶ tout comme avec le statut social, l'appartenance à des classes sociales supérieures, puis moyennes étant un facteur favorable¹³⁷. Néanmoins, dans les décennies suivantes ces écarts tendent à s'effacer et ainsi l'appartenance à une catégorie sociale, le sexe ou encore le capital culturel ne définissent plus aussi systématiquement le public associatif. Au fur et à mesure des années, les différences de comportements associatifs entre les catégories sociales, professionnelles et les hommes et les femmes se sont atténuées. L'adhésion des Français au mouvement associatif dès les années 1980, suivant leur profil, leur âge, leur sexe, leur classe sociale et leur capital culturel est donc plus ou moins massif, mais reste néanmoins évocatrice d'un changement d'attitude des Français dans leurs comportements de sociabilités.

¹³³ François HÉRAN, « Un monde sélectif : les associations », art. cité, p. 17.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 18.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 23.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 30.

¹³⁷ Alain DEGENNE, Michel FORSÉ, *Les réseaux sociaux*, op. cit., p. 53.

Le paysage associatif français présente des motivations extrêmement différentes. En effet, les associations sont créées dans le cadre de la mise en commun de connaissances ou d'une activité qui sont justement très variables. Ainsi, il existe des associations sportives, des syndicats et organisations professionnelles, des associations culturelles, musicales, d'anciens combattants, de parents d'élèves, humanitaires, du troisième âge, de locataires, de résidents, religieuses, d'anciens élèves, politiques, de consommateurs, d'individus originaires d'une même région, etc.¹³⁸. Une liste complète de tous les types d'associations serait impossible à dresser, tant leurs motivations peuvent être différentes du fait de la grande diversité définie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Les associations qui connaissent au cours des années 1980 la plus grande progression sont les associations sportives, puis les associations culturelles et ludiques. En effet, selon une enquête du CREDOC sur les conditions de vie et aspirations des Français, le taux de Français adhérant à une association culturelle ou de loisirs serait passé de 14,1% en 1978 à 18,8% en 1991¹³⁹. Ce phénomène d'augmentation des associations culturelles est à relier aux « trente glorieuses » mais également aux politiques culturelles et de loisirs impulsées par la V^e République¹⁴⁰. En effet, c'est dans les années 1980 que les collectivités territoriales prennent conscience de l'importance de la culture pour le développement local et accroissent leurs budgets culturels tandis qu'elles augmentent le montant et le nombre des subventions qu'elles accordent dans le domaine culturel. Le soutien des communes aux associations culturelles augmente notamment de 21,5% de 1980 à 1989 selon Viviane Tchernonog¹⁴¹. Les années 1980 donnent donc lieu à un renforcement des actions culturelles menées par l'État avec la découverte de nouveaux champs d'action tels que le tourisme culturel, la mode, la cuisine, la libération des ondes avec les radios libres, l'explosion des festivals, le développement des classes culturelles et des ateliers d'artistes, etc.¹⁴². Le ministère définit donc de nouveaux axes politiques et des nouvelles priorités tout en renforçant sa coopération avec les villes, les départements et les régions, ce qui donne lieu à la création de nouvelles associations culturelles. Ce domaine associatif compte de très nombreuses et diverses associations du fait de la richesse du milieu culturel français allant selon les estimations de cinquante à soixante activités de toutes natures¹⁴³. La première motivation des adhésions à ces structures est avant tout l'épanouissement personnel et le partage d'une activité, d'une passion, d'un intérêt commun¹⁴⁴. Ainsi, la démarche associative traduit un intérêt collectif, mais de plus en plus et tout autant durant cette période, un intérêt particulier. Cette évolution est notamment due à un changement radical des modes de vie durant les décennies précédentes. La société française est moins attentive aux

¹³⁸ *Ibid.*, p. 52.

¹³⁹ CREDOC, Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale, *Les Français et la vie associative*, par Jean-Pierre LOISEL, Paris, CREDOC, 1999, 93 p.

¹⁴⁰ Pierre MOULINIER, « Les associations, bras séculier ou infanterie de l'action culturelle publique ? », dans Pierre MOULINIER (dir.), *Les associations dans la vie et la politiques culturelles. Regards croisés*, Paris, Département des études et de la prospective, 2001, p. 17.

¹⁴¹ Viviane TCHERNONOG, « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales*, n°172, 2012, p. 12.

¹⁴² Pierre MOULINIER, « Les associations, bras séculier ou infanterie de l'action culturelle publique ? », dans Pierre MOULINIER (dir.), *Les associations dans la vie et la politiques culturelles. Regards croisés*, op. cit., p. 21.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 16.

¹⁴⁴ Bruno GUIGE, « Éternelle jeunesse de la Loi 1901 », *Études*, n°394, 2001, p. 605.

mouvements d'opinions laïques et religieux et est plus concentrée sur sa qualité de vie¹⁴⁵. De manière paradoxale, le monde associatif, principalement défini par la collectivité et l'entraide, notamment à travers l'expansion du bénévolat, se voit également marqué par l'individualisme des années 1980.

L'engouement associatif dans les années 1980 donne lieu à la création de nombreuses associations en France et à l'adhésion d'un public nombreux. Porté par la vie politique française, ce phénomène associatif s'exprime dans divers domaines et notamment dans le domaine culturel avec la création et l'expansion spectaculaire de nombreuses associations culturelles. Dès lors, mis en parallèle avec le « boom » de la généalogie dans les années 1970, il permet d'expliquer la multiplication des associations généalogiques prenant pour la plupart le nom de cercles généalogiques.

3.2. Le partage d'une activité collective au sein des cercles de généalogie

Dès les années 70, puis dans la décennie suivante, les généalogistes se regroupent au sein de cercles et d'associations, dont le nombre ne cesse d'augmenter. La multiplication des cercles généalogiques s'inscrit dans un mouvement plus général d'engouement intensif pour la généalogie et d'extension du monde associatif. Les débuts de la création d'associations généalogiques remontent en 1954 avec la création du Centre d'entraide généalogique¹⁴⁶. Cette structure est fondée par deux généalogistes amateurs, le docteur du Châlard, exerçant à Villaines-La Juhel en Mayenne et Monsieur Gérard de La Batie, agriculteur à Cours dans la Nièvre, sous la présidence d'honneur de l'écrivain académicien Jean de La Varende¹⁴⁷. Les deux hommes veulent ainsi créer une organisation permettant de rassembler les généalogistes et de favoriser l'entraide, car ils sont conscients que les recherches généalogiques sont longues et demandent beaucoup de patience et de sagacité. Par le biais d'une structure telle que le Centre d'entraide généalogique, les chercheurs peuvent mettre en commun leurs résultats et ainsi parvenir à débloquent telle ou telle recherche grâce à une solution détenue par un autre généalogiste. Dès la création du centre, de nombreuses circulaires sont publiées afin d'inviter les généalogistes isolés à prendre part à cette initiative. Le texte de ces dernières incite les pratiquants à se faire connaître ainsi que l'objet de leurs recherches, leurs travaux en cours et la liste des ouvrages qu'ils possèdent. Enfin, ces publications conviennent les chercheurs à faire part de leurs généalogies inédites au centre, à poser leurs questions mais également à faire profiter les autres de leurs connaissances en répondant aux questions des autres généalogistes¹⁴⁸. Ce centre permet notamment d'établir un tout premier contact entre de nombreux généalogistes à travers la France entière. Il fonctionne durant une longue période uniquement par correspondance, ne convoquant ses membres que pour l'Assemblée générale, qui a lieu une fois par an à Paris.

¹⁴⁵ Emmanuelle CRENNER, « Le milieu associatif de 1983 à 1996, plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *Bulletin de l'INSEE*, n°542, 1997, p. 2.

¹⁴⁶ Jean-Louis BEAUCARNOT, *La généalogie*, op. cit., p. 64.

¹⁴⁷ Jacques AMEIL, « Un développement exemplaire », *Généalogie Magazine*, n°100, 1991, p. 7.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.7.

Le baron Edouard de Nervo est alors le premier à souhaiter réunir l'ensemble des généalogistes parisiens et crée dans cet optique le Centre Généalogique de Paris en 1955. Cette association de généalogistes se constitue d'un petit noyau d'une cinquantaine de personnes tenant des réunions annuelles ou partageant des dîners dans des locaux ou restaurants parisiens, et ce toujours dans le but de mettre en commun leurs recherches¹⁴⁹. Afin de poursuivre cet effort d'entraide, le Centre d'entraide généalogique publie dès 1956 le *Bulletin Généalogique d'Information*, en commun avec le Centre Généalogique de Paris. Puis en 1959, le Centre d'entraide généalogique publie pour la première fois la *France Généalogique*, sa propre revue¹⁵⁰. Ces deux premières associations généalogiques sont suivies par de nombreuses autres et notamment par la création d'une fédération nationale et d'une confédération internationale rassemblant de nombreuses associations généalogiques.

Le 14 mai 1968, le Duc de la Force, le baron Edouard de Nervo, le comte Raoul de Warren, le comte Xavier de Saint-Seine, Gérard de Villeneuve et Michel de Sachy fondent ensemble la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie, à Saint Gervais-la-Forêt dans le Loir et Cher, sous la présidence du Duc de La Force. À l'image des fondateurs de la Fédération, les généalogistes de l'époque sont majoritairement des personnes ayant un nom à particule, appartenant à un certain milieu, issus de la noblesse française. Dès lors, les recherches généalogiques sont régulièrement mises en commun avec l'étude des blasons et des sceaux ce qui explique le rassemblement de ces trois activités au sein d'une même organisation. Cette fédération rassemble en son sein, à l'époque de sa fondation, cinq cercles : la Société française d'héraldique et de sigillographie, le Centre d'entraide généalogique, le Centre généalogique de Paris, le Cercle du Centre créé en 1966, rassemblant les généalogistes du Loir-et-Cher et des départements voisins, ainsi que le Cercle d'Alsace fondé en 1968¹⁵¹. Puis, le nombre d'associations fédérées ne cesse d'augmenter. En 1976, 29 cercles sont regroupés au sein de la fédération, un chiffre qui n'a cessé d'augmenter au fil des années pour atteindre 120 associations fédérées en 1991. L'objectif de cette fédération est avant tout de favoriser l'entraide entre chercheurs en coordonnant au niveau national l'ensemble des associations généalogiques, héraldiques et de sigillographie. Elle doit donc conseiller, informer, défendre et assister l'ensemble des associations fédérées notamment auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et internationales¹⁵². Afin de poursuivre cet objectif, la fédération organise des congrès nationaux de généalogie tous les deux ans, permettant aux chercheurs de débattre sur des thèmes d'intérêts nationaux. Le premier congrès de généalogie a notamment lieu à Bordeaux en 1972. C'est alors une des associations fédérées qui est chargée de l'organisation de l'événement qui est également l'occasion d'une remise de prix. De plus, la fédération rassemble ses membres lors des « Journées nationales de la généalogie » organisées tous les ans au début de l'automne, une autre occasion de communiquer de façon collective. Face au succès de la fédération apparaît rapidement l'idée d'un même projet au niveau international. Le 13 novembre 1971, est fondée sous la présidence du Duc de La Force, la Confédération Internationale de Généalogie et d'Héraldique à Bruxelles, par les responsables des fédérations

¹⁴⁹ *Ibid.*, p.8.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p.8.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁵² *Fédération Française de Généalogie*, [en ligne], disponible sur <http://www.genefede.eu> (consulté le 25 février 2016).

nationales de la Belgique, de la France, du Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse¹⁵³. Si lors de sa création la confédération regroupait cinq représentations nationales, elle en rassemble quatorze en 1982, vingt-et-une en 1987 et trente-et-une en 1991. Les principaux objectifs de cette confédération sont de créer et d'entretenir la collaboration entre les associations et fédérations nationales centrées sur les recherches généalogiques et héraldiques et défendre les intérêts de ces deux domaines auprès des organismes internationaux mais aussi des organismes officiels dans leurs propres pays. Enfin, la confédération organise également des congrès généalogiques et héraldiques internationaux tous les deux ans, au sein desquels sont notamment votées certaines motions¹⁵⁴. Ces fédérations et confédérations représentent au niveau national et international le succès de la pratique généalogique et plus particulièrement le besoin des généalogistes de se rassembler au sein d'associations d'entraide, elles-mêmes regroupées plus globalement au sein de ces structures plus larges.

Ainsi, dès les années 1970, suite à la création de ces associations nationales, parisiennes, fédérées au sein de fédérations nationales et internationales, de multiples cercles et sociétés de généalogie vont voir le jour. Ces derniers sont fondés et agissent sur des plans différents. Ainsi, la plupart de ces associations généalogiques sont définies au niveau géographique, il s'agit d'organisations régionales, départementales, à l'image du Cercle généalogique du Languedoc créé en 1977, locales, ou encore rassemblant les recherches réalisées à l'étranger, en outre-mer, en Italie ou au Canada, telle que la Société généalogique canadienne-française fondée en 1943. D'autres associations généalogiques se définissent sur le plan confessionnel, qu'elles soient juives ou protestantes, ou encore sur l'appartenance à un groupe professionnel, tel que le Cercle généalogique du comité d'entreprise des PTT créé en 1979¹⁵⁵.

L'objectif principal de ces réseaux de sociabilités reste de réunir l'ensemble des chercheurs qui s'intéressent à leurs origines autour d'une entraide collective, entre généalogistes d'une même localité, confession ou profession. Régies par la loi 1901, ces associations permettent effectivement de rapprocher des individus partageant le même intérêt pour la généalogie et ceci dans un cadre qui définit leur identité personnelle. Ces structures mettent alors en commun les travaux individuels afin de constituer un patrimoine commun à tous les adhérents et de donner un maximum de chances aux généalogistes de progresser dans leurs recherches. Adhérer à une association de généalogie comprend pour principal avantage une prise de contact avec d'autres généalogistes, de laquelle résulte des échanges directs d'informations précieuses pour les recherches. Ainsi la pratique des recherches généalogiques induit parfois la nécessité d'adhérer à ces cercles de généalogie: « [...] ils nous ont conseillé de nous inscrire dans des cercles parce que, lorsqu'on est loin du lieu de ses recherches, ça permet d'avoir des gens qui puissent faire des recherches pour vous ou qui ont déjà étudié vos patronymes. Donc ce n'était pas une de mes priorités, mais très vite je me suis aperçue que c'était une nécessité. » témoigne Madame Janine D., une généalogiste interrogée par Anne Gesnouin¹⁵⁶. Il s'agit alors pour

¹⁵³ Jacques Ameil, « Un développement exemplaire », art. cité, p. 9.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 9.

¹⁵⁵ Jean-Louis BEAUCARNOT, *La généalogie*, op. cit., p. 65.

¹⁵⁶ GESNOUIN Anne, *Les généalogistes et leurs associations : les dessous d'une passion*, Paris, Archives et Culture, 2003, p. 28.

certain plutôt d'un besoin d'établir des liens d'ordre relationnel, car les recherches généalogiques, correspondant plutôt à une pratique individuelle de recherche de ses propres racines afin de définir son histoire personnelle, apparaissent comme une activité qui isole les chercheurs. « Pour moi, c'est important d'aller dans les associations, parce que le contact est important, et ça c'est ce que je cherchais depuis pas mal d'années [...] ». » selon Madame Elisabeth H., témoin de l'enquête d'Anne Gesnouin¹⁵⁷. Les associations généalogiques encouragent et favorisent les communications entre leurs membres et deviennent dès lors des réseaux de communication, des lieux de sociabilité. En effet, les échanges entre généalogistes de conseils, de méthodes de travail et des résultats impliquent une circulation des communications à double sens au sein même de ces structures. L'adhérent peut profiter de ces informations mais doit, selon un accord implicite y participer en apportant son aide aux autres généalogistes. La réciprocité des échanges entre généalogistes est un facteur essentiel à la survie des associations, qui repose sur leur capacité à générer ces échanges et à collecter et redistribuer les informations à l'ensemble des adhérents¹⁵⁸.

Dans cette perspective, la plupart de ces structures proposent divers services et activités permettant d'aider et de conseiller les chercheurs. Le service le plus répandu au sein de ces sociétés est tout d'abord la publication d'un bulletin, une revue trimestrielle, qui nécessite de la part des administrateurs de l'association un certain travail de rédaction¹⁵⁹. Ces publications contiennent des articles de fond sur les méthodes de recherche, des généalogies locales, des listes de patronymes étudiés et une rubrique de questions-réponses entre les adhérents¹⁶⁰. Ces ouvrages permettent donc aux membres des associations d'être informés des activités de l'association et des actualités du domaine généalogique mais surtout d'obtenir de précieux conseils pour mener à bien leurs recherches. Il s'agit véritablement pour les chercheurs d'un lieu d'échange où ils peuvent puiser des informations et faire bénéficier les autres de leurs expériences. C'est en cela que le cercle généalogique n'est pas une association d'aide à la recherche pour les particuliers mais véritablement un lieu d'entraide privilégié où le partage d'expériences fait la force de la collectivité. La contribution bénévole des adhérents permet à ces associations de perdurer¹⁶¹. De plus, chacune de ces structures organisent des expositions, des conférences, des journées « portes-ouvertes », qui sont également l'occasion pour les chercheurs de venir chercher des conseils et de l'aide dans le cadre de leurs recherches. Les généalogistes y réalisent des rencontres et des échanges constructifs au sein d'un véritable réseau de solidarité et de sociabilité. Ces événements sont une fois de plus l'occasion pour le cercle généalogique de se regrouper autour de l'entraide généalogique.

La pratique des relevés systématiques constitue également l'une des activités principales du cercle. En effet, la sur-consultation des registres, causée par une fréquentation accrue des salles de lecture des services d'archives, représente un véritable danger pour la conservation de ces documents. Les généalogistes, grands « consommateurs » de registres paroissiaux ou d'état-civil, se sont alarmés devant cette situation et ont

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 29.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 30.

¹⁵⁹ Jean-Louis BEAUCARNOT, *La généalogie*, op. cit., p. 65.

¹⁶⁰ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie*, op. cit., p. 107.

¹⁶¹ *Ibid.*, p.107.

entrepris de recopier méthodiquement les informations essentielles concernant les naissances, baptêmes, mariages, sépultures et décès, contenues dans les registres, acte par acte, année après année¹⁶². Dès lors, la réalisation de ces relevés, devenue systématique grâce au travail des associations généalogiques, permet aux généalogistes de collaborer à la conservation des registres. En effet, lorsqu'un registre a été entièrement relevé, les associations de généalogistes transmettent leur travail aux services d'archives qui peuvent ainsi communiquer ces relevés, en format papier ou informatisé, au lieu du registre original. Cette pratique des relevés systématiques permet aux associations mais également aux généalogistes de légitimer leur activité tout en apaisant leurs relations avec les archivistes, considérant parfois leurs recherches comme un loisir dangereux pour la conservation des archives. Il s'agit de plus d'une activité collective qui renforce les liens entre les généalogistes au sein d'une même association, travaillant ici pour l'intérêt collectif afin de défendre une cause commune.

Les cercles généalogiques sont donc à l'origine de la création d'une véritable communauté de généalogistes mais ils contribuent également à la création de communautés familiales. En effet, faire des recherches généalogiques signifie reconstituer son ascendance et retrouver ses racines et ses origines familiales. Cependant la mise en commun des résultats au sein des associations généalogiques donne lieu aux rapprochements de cousins se retrouvant suite à la reconnaissance d'un ancêtre ou d'une branche commune. Dès lors, les structures locales voient se multiplier les naissances de relations cousins/cousines, car elles œuvrent pour la mise en commun de recherches généalogiques sur une même localité, ce qui accroît considérablement les chances des adhérents de se trouver des ancêtres communs. Les associations généalogiques donnent donc lieu à la naissance de liens familiaux perdus, entre deux ou plusieurs inconnus se considérant comme appartenant à la même famille, soit à la descendance d'un même couple. L'apparition de ces rapports familiaux au sein des cercles permet de renforcer les liens unissant les adhérents et de réunir des recherches individuelles sur une même famille, en une seule et même recherche afin de reconstituer une ascendance le plus loin possible. Ces liens familiaux naissants sont parfois renforcés par l'organisation de « cousinades » rassemblant lors d'une sorte de réunion de famille le plus de cousins possible, soit de descendants d'un même couple. Néanmoins, ces réunions ne peuvent avoir lieu que si le clan familial est assez structuré notamment par l'établissement clair, précis et prouvé des liens de parenté et d'un arbre généalogique¹⁶³. Ces « retrouvailles familiales » au sein des cercles sont également à l'origine de la création d'associations familiales, publiant même parfois des bulletins de liaison¹⁶⁴. En effet, lorsque plusieurs généalogistes se reconnaissent comme appartenant à la même famille, ils souhaitent être au courant des résultats et des évolutions connues par les recherches de chacun, ce qui explique la constitution d'associations familiales. Ces dernières, tant généalogiques que familiales sont donc des lieux de collectivité généalogique comprenant une mise en commun des résultats donnant lieu à la naissance d'une véritable communauté familiale et généalogique.

¹⁶² *Ibid.*, p. 105.

¹⁶³ Hervé CANNET, « Bonjour ma cousine, bonjour mon cousin germain... », dans Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, Paris, Éditions Autrement, 2003, p. 114

¹⁶⁴ « Créer une association familiale. L'exemple ORCEL-LIENS », *La Revue française de Généalogie*, n°31, 1984, p. 25.

L'engouement associatif français des années 1980, porté par une valorisation progressive de la part des pouvoirs publics et du gouvernement et des adaptations législatives, conduit à la constitution de véritables communautés associatives, des groupements d'individus se rassemblant autour d'un même intérêt, d'une même cause. Ce phénomène, mis en corrélation avec la passion généalogique apparaissant dès les années 70, permet d'expliquer en partie la multiplication des associations généalogiques. Ce mouvement est alors porté à son origine par la création d'associations d'entraide précurseurs situées à Paris tels que le Centre d'entraide généalogique et le Centre généalogique de Paris, puis par la naissance d'organismes fédérateurs nationaux et internationaux, telles que la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie et la Confédération Internationale de Généalogie et d'Héraldique. C'est sous l'égide de ces structures que de nombreuses associations généalogiques, régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, vont être créées. Ces cercles généalogiques sont le lieu de multiples échanges, s'organisant en véritables réseaux de solidarité et de sociabilité. La généalogie devient alors au sein de ces structures un modèle de lien social basé sur une réciprocité des échanges définie par des règles implicites. Les intérêts personnels et individuels deviennent notamment au sein de ces associations des causes communes et collectives. Les cercles sont donc des lieux de sociabilité et de cohésion sociale qui entretiennent la formation d'une communauté généalogique.

La généalogie est une activité de loisir permettant à des individus de partir à la recherche de leurs origines et de retracer leur histoire personnelle à travers l'établissement de leur parenté. Cette activité devient une véritable mode dans les années 1970, pratiquée par des milliers de Français. Elle est notamment vécue par ses pratiquants comme un divertissement, un jeu de piste, réalisé sur leur temps libre et devenant parfois une réelle passion. Motivées par un souci identitaire générationnel, les recherches généalogiques permettent alors aux généalogistes de reconstituer la mémoire familiale. Les plus passionnés d'entre eux adoptent notamment un discours de « scientification » de la pratique afin de légitimer leurs travaux, qu'ils estiment utiles à la recherche. Le « boom » généalogique des années 1970 est accentué par une médiatisation importante donnant lieu à l'arrivée massive d'un nouveau public amateur et exigeant en salle de lecture des services d'archives, totalement inconnu des professionnels. Les archivistes, troublés par ce qu'ils qualifient parfois « d'invasion » sont inquiets, notamment pour la conservation de certains documents sur-consultés par un public peu au fait des problématiques archivistiques. C'est en analysant le profil de ces nouveaux lecteurs que les professionnels sont parvenus à pacifier leurs relations avec les généalogistes. En effet, suite à ces études il est apparu comme nécessaire de procéder à un renforcement de la législation, une restructuration des conditions d'accueil mais également à la mise en place d'actions de formations à l'égard des généalogistes, afin d'assurer le bon déroulement de leurs recherches. Les pratiquants, toujours en quête de légitimation, ont également contribué à cette amélioration des relations, à travers la réalisation de relevés systématiques collaborant ainsi à la mission de conservation des documents, observée par les archivistes. L'augmentation spectaculaire des créations de cercles généalogiques s'inscrit alors dans un double engouement pour la généalogie et le monde associatif. En

effet, la création d'associations de tous types connaît un accroissement considérable dans les années 1980 suite notamment à des adaptations législatives et à un changement d'attitude des pouvoirs publics et du gouvernement à l'égard de ces dernières, visant à légitimer leurs actions. C'est dans ce mouvement général de création de communautés associatives, autour d'intérêts communs partagés par une collectivité, que s'inscrit l'apparition de nombreux cercles généalogiques. Ces derniers, régies par la loi 1901, font suite aux premières associations nationales et sont fédérés par des structures nationales et internationales. L'objectif de ces cercles de généalogie est alors de promouvoir l'entraide entre généalogistes au travers de diverses activités et services proposés aux adhérents. Cependant, le manque d'analyses au sujet de ces associations, organe fondateur d'une communauté généalogique, représente aujourd'hui une véritable carence dans la définition du phénomène généalogique. De plus, quarante ans après le début de l'engouement pour cette activité, les études publiées sur les généalogistes méritent d'être réactualisées, afin de prendre en compte les évolutions vécues par la pratique. Ainsi, nous nous proposons d'effectuer une réactualisation des recherches au sujet des généalogistes, à travers l'étude d'une association généalogique locale, le Cercle généalogique de Maine et Perche, à la lumière des transformations subies par la pratique généalogique.

Bibliographie

Archives et archivistique :

Généralités archivistiques :

Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique, Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2012 (3^e édition), 346 p.

Direction des Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226> (consulté le 05 avril 2016).

Le public des archives :

BURCKEL Franck, « Nouveaux usages, nouveaux publics pour les Archives », *La Gazette des archives*, n°222, 2011, p. 139-147.

FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 153 p.

« Les archives et leurs publics », *Les archives dans la France de demain, [Acte du 32^e congrès des archivistes français, Tours, 17-19 septembre 1991]*, Paris, 1992.

« Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? » [Séminaire de l'association des archivistes français, Rouen, 15-16 octobre 1998], *La Gazette des archives*, 1999, 164 p.

MARCILLOUX Patrice (dir.), *À l'écoute des publics des archives : identités, attentes, réponses : actes de la journée d'étude organisée le 9 mars 2007 par les étudiants du master 2 professionnel histoire et métiers des archives de l'université d'Angers, le CERHIO et l'AEDAA (Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers)*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, 120 p.

MARCILLOUX Patrice, *Les Ego-archives: traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 252 p.

MIRONER Lucien (dir.), *Les publics des Archives départementales et communales. Profils et pratiques*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, département des études et de la prospective, 2003, 144 p.

POTTIN Yann, « Institutions et pratiques d'archives face à la « numérisation ». Expériences et malentendus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°58-4 bis, 2011, p. 57-69.

Service Interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ?*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/8431> (consulté le 05 avril 2016), 103 p.

La généalogie :

La pratique généalogique :

AFP, *La généalogie intéresse les Français mais leur semble une tâche ardue*, [en ligne], disponible sur <http://www.genealogie.com/v4/genealogie/Content/img/on-parle-de-nous/20150309-afp-la-genealogie-interesse-les-français-mais-leur-semble-une-tache-ardue.pdf> (consulté en ligne le 08 avril 2016).

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *La généalogie*, Paris, Flammarion, 2000, 126 p.

Archives départementales de la Seine-Maritime, *Voyage au pays des aïeux : histoire et sources de la généalogie*, Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, 1992, 189 p.

BARTHÉLÉMY Tiphaine, PINGAUD Marie-Claude (dir.), *La généalogie entre science et passion : [120^e Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 24-26 octobre 1995, Section Anthropologie et ethnologie françaises]*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, 422 p.

BEAUCARNOT Jean-Louis, *La généalogie*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 128 p.

BURGUIÈRE André, « La généalogie », dans NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome III, vol.3, Paris, Gallimard, 1993, p. 20-51.

DIAZ Christophe (entretien avec Anne BOTH), « Grands plaisirs et petits privilèges de la généalogie », *La Gazette des archives*, n°239, 2015, p. 11-20.

DESJEUX Dominique, *La recherche généalogique : de la quête des origines au besoin de transmettre*, 2011, [en ligne], disponible sur http://www.argonautes.fr/uploads/documents/2011_09_CON_GENEALOGIE_RESULTATS.pdf (consulté le 8 avril 2016).

Fédération Française de Généalogie, *Généalogie et école*, [en ligne], disponible sur <http://genefede.eu/jeunes-et-genealogie.html>, (consulté le 18 avril 2016).

FELDMANN Eugénie, *Accéder à ses origines personnelles, démarche, accompagnement et témoignages*, Rueil-Malmaison, ASH, 2007, 152 p.

FONTANAUD Sandra, « La généalogie, une pratique culturelle », *Regards sociologiques*, n°37-38, 2009, p. 93-105.

IPSOS, *Internet dépoussière la généalogie*, 2010 [en ligne], disponible sur <http://www.ipsos.fr/comprendre-et-maitriser-son-marche/2010-05-03-internet-depoussiere-genealogie> (consulté le 18 avril 2016).

JOUNIAUX Léo, *Généalogie, Pratique, Méthode, Recherche*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, 507 p.

MERGNAC Marie-Odile (dir.), *La généalogie, une passion française*, Paris, Éditions Autrement, 2003, 144 p.

NOUDELMANN François, *Pour en finir avec la généalogie*, Léo Scheer, 2004, 285 p.

SAGNES Sylvie, « De terre et de sang : la passion généalogie », *Terrain*, n°25, 1995, p. 125-145.

SAGNES Sylvie, « Cultiver ses racines. Mémoires généalogiques et sentiments d'autochtonie », *Ethnologie française*, n°34, 2004, p. 31-40.

SAGNES Sylvie, « L'écriture de la généalogie », *La généalogie, entre science et passion, [Actes du 120^e Congrès du CTHS Section Anthropologie et Ethnologie françaises, Aix-en-Provence, Octobre 1995]*, Paris, Editions du CTHS, 1997, p. 167-178.

SEGALEN Martine, MICHELAT Claude (dir.), « L'amour de la généalogie » dans SEGALIN Martine (dir.), *Jeux de famille*, Paris, Presses du CNRS, 1990, p. 193-208.

Les généalogistes :

CUYNET Patrice, « La passion de l'ancestral. Qu'est-ce qui fait courir le généalogiste ? », *Le divan familial*, n°6, 2001, p. 157-165.

Direction des Archives de France, *Etudes sur les usages de l'Internet par les généalogistes*, 2007, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3201> (consulté le 23 avril 2016).

DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997*, Paris, La documentation française, 1998, 359 p.

DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique, enquête 2008*, Paris, La découverte, 2009, 282 p.

FLICHY Patrice, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère du numérique*, Paris, Seuil, 2010, 100 p.

GESNOUIN Anne, *Les généalogistes et leurs associations : les dessous d'une passion*, Paris, Archives et Culture, 2003, 127 p.

HERVIS Charles, « Généalogie : les nouvelles demandes du collectionneur, de l'enquêteur et de l'historien », *La Gazette des archives*, n°227, 2012, p. 27-32.

MARSHALL Hilary, « The aims and activities of the association of genealogists and record agents », *Journal of the society of archivists*, n°14, 1993, p. 197-199.

MUSSET Danielle, « La généalogie de : l'enquête à la quête » dans BROMBERGER Christian (dir.), *Passions ordinaires, du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, 1998, p. 119-138.

YAKEL Elizabeth, TORRE Deborah, « Genealogists as a "Community of Records" », *The American Archivist*, n°70, 2007, p. 93-113.

Le rapport des généalogistes aux archives :

BEAUCARNOT Jean-Louis, « Généalogistes et archivistes : une relation adulte ? », *La Gazette des archives*, n°184-185, 1999, p. 67-74.

DRUGY Christophe, « Les généalogistes aux archives : de la "mauvaise réputation" à la "compréhension réciproque". », *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS (« Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest », n° 36), 2007, p. 205-214.

ERMISSE Gérard, « La communication des archives », *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993, p. 365-414.

REDMANN Gail, « Archivists and Genealogists : the trend toward peaceful coexistence », *Archival Issues*, n°18, 1993, p. 121-132.

WOLFF Christian, « Les généalogistes et les archives », *La Gazette des archives*, n° 105, 1979, p. 79-95.

Jeu et loisir :

BROUGERE Gilles, *Jouer / Apprendre*, Paris, Economica, 2005, 176 p.

CAILLOIS Roger, *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1967, 306 p.

DUMAZEDIER Joffre, *Sociologie empirique du loisir*, Seuil, Paris, 1974, 264 p.

Le rapport à l'histoire :

BENSA Alban, FABRE Daniel, *Une histoire à soi*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, 304 p.

CRIVELLO Maryline, PELEN Jean-Noël (dir.), *Individu, récit, histoire*, Aix-en-Provence, Publications de l'université d'Aix-en-Provence, 2008, p. 225-234.

DAUBIGNY Corinne, « Origines personnelles, entre mémoire, solidarité et avenir », *Le coq-héron*, n°171, 2002, p. 80-110.

Histoire et archives de soi, Sociétés et représentations, n°13, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 362 p.

LAHLOU Mohammed (dir.), *Histoires familiales, identité, citoyenneté*, Lyon, L'Interdisciplinaire, 2002, 244 p.

L'ESTOILE (de) Benoît, "Le goût du passé, érudition locale et appropriation du territoire", *Terrain*, n°37, 2001, p. 123-138.

La psychogénéalogie :

ALLAIS Juliette, *La psychogénéalogie. Comment guérir de sa famille*, Paris, Eyrolles, 2011, 203 p.

ANCELIN-SCHÜTZENBERGER Anne, *Aïe mes aïeux !*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993, 268 p.

ANCELIN-SCHÜTZENBERGER Anne, *Psychogénéalogie. Guérir les blessures familiales et se retrouver soi*, Paris, Payot, 2007, 284 p.

RALLIAND Chantal, *Cette famille qui vit en nous*, Paris, Robert Laffont, 1994, 249 p.

TISON-LE GUERNIGOU Véronique, « La psychogénéalogie, quel public pour les Archives ? », *La Gazette des archives*, n°227, 2012, p. 23-26.

Le milieu associatif:

ARCHAMBAULT Édith, « Les associations en chiffres », *Les Associations dans la statistique de l'économie sociale*, colloque du 20 juin 1984, Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (ADDES), Nanterre, 1984, 35 p.

BOURDON Jacques, DEBBASCH Charles, *Les associations*, Paris, PUF, 1985, p. 34.

- CARTERON Benoît (dir.), *L'engouement associatif pour l'histoire locale. Le cas du Maine et Loire*, Paris, L'Harmattan, 2004, 125 p.
- CREDOC, Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale, *Les Français et la vie associative*, par Jean-Pierre LOISEL, Paris, CREDOC, 1999, 93 p.
- CRENNER Emmanuelle, « Le milieu associatif de 1983 à 1996, plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *Bulletin de l'INSEE*, n°542, 1997, 4 p.
- DEGENNE Alain, FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 51.
- FORSÉ Michel, « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », *L'année sociologique*, n°41, 1991, p. 247-262.
- France Bénévolat, *La place des seniors dans le bénévolat*, [en ligne], disponible sur <http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/3a6bccff16c0afb00c2e609b5d9681f19fd7f20e.pdf> (consulté en ligne le 23 mai 2016).
- GUIGUE Bruno, « Éternelle jeunesse de la Loi 1901 », *Études*, n°394, 2001, p. 603-615.
- HÉRAN François, « Un monde sélectif : les associations », *Économie et statistique*, n°208, 1988, p. 22.
- Journaux officiels, *Création des associations*, Paris, Les éditions des Journaux officiels, 2004, 190 p.
- MOULINIER Pierre, « Les associations, bras séculier ou infanterie de l'action culturelle publique ? », dans MOULINIER Pierre (dir.), *Les associations dans la vie et la politique culturelle. Regards croisés*, Paris, Département des études et de la prospective, 2001, p. 13-31.
- PASSARIS Solange, RAFFI Guy, *Les associations*, Paris, Éditions La Découverte, 1984, 126 p.
- TCHERNONOG Viviane, « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales*, n°172, 2012, p. 11-18.

Méthodologie :

L'enquête de terrain :

- ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, *L'observation directe*, Paris, Armand Colin, 2005, 127 p.
- COPANS Jean, *L'enquête ethnologique de terrain, l'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2011, 128 p.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1990, 1139 p.

La collecte des témoignages oraux :

- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, 128 p.
- DESCAMPS Florence (dir.), *Les sources orales. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006, 287 p.
- DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 828 p.

État des sources

I – Sources imprimées

1. Ouvrages ou articles anciens

Association des Archivistes Français, *Manuel d'archivistique. Théorie et pratique des archives publiques en France*, Paris, Sevpen, 1970, 805 p.

NAUD Gérard, « Le public des archives de la Sarthe, 1967-1978 : agir ou subir ? », *La Gazette des archives*, n°105, 1979, p. 97-111.

PELISSIER René et Suzanne, « Les généalogistes », *Héraldique et généalogie*, X, 2, 1978, p. 87-89.

WOLFF Christian, « Les généalogistes et les archives », *La Gazette des Archives*, n° 105, 1979, p. 79-96.

2. Circulaires, notes et instructions

Ministère de la Culture, Direction des Archives de France, *Note AD/14114/3244 du 16 juin 1983 relative aux Photocopies d'actes d'état civil*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/6419> (consulté le 03 mai 2016).

Ministère de la Culture, Direction des Archives de France, *Circulaire AD 90-6 du 14 septembre 1990 relative au règlement à l'usage des salles de lecture*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1245> (consulté le 03 mai 2016).

3. Journaux, revues

a – Cercle généalogique de Maine et Perche, *Le Bordager*, Bordager éditeur.

La revue *Le Bordager* a été dépouillée systématiquement du n°27 (1993) au n°117 (2015). Les articles suivants ont été retenus pour notre étude :

« Assemblée générale du Cercle Généalogique de Maine et Perche », *Le Bordager*, n°53, 1999, p. 4.

BELOT Gérard, « Réunion des descendants de Joseph-Aimable Filoche et Augustine Desbois à Izé (Mayenne) », *Le Bordager*, n°51, 1999, p. 21-22.

BLANCHARD Gérard, « Le mot du président », *Le Bordager*, n°117, 2015, p. 3.

CAFFIERI Jean-Jacques « Le Bordager devient numérique alors indignez-vous ! », *Le Bordager*, n°102, 2011, p. 2-3.

CAFFIERI Jean-Jacques, « Le Cercle Généalogique de Maine et Perche vers ses 30 ans », *Le Bordager*, n°65, 2002, p. 2.

« Cercle généalogique de Maine et Perche », *Le Bordager*, Numéro spécial, 2000, p.3

DELAPERRELLE Jean-Pierre, « Le Cercle généalogique de Maine et Perche vient d'atteindre ses 25 ans », *Le Bordager*, n°46, 1997, p. 2 à 4.

« Journées franciliennes », *Le Bordager*, n°36, 1995, p. 31.

LAMBERT Françoise « Les richesses du Cercle généalogique de Maine et Perche », *Le Bordager*, n°63, 2002, p. 5.

« Le Cercle Généalogique de Maine et Perche joue la carte de la jeunesse », *Le Bordager*, n°59, 2001, p. 22-23.

« Le nouveau site du C.G.M.P. a ouvert le 6 juin 2015 », *Le Bordager*, n°117, 2015, p.5.

« Les futures Archives départementales de la Sarthe », *Le Bordager*, n°52, 1999, p. 4.

« Lettre du président Alain Marie », *Le Bordager*, n°43, 1997, p. 3.

NIZET Philippe, « Internet, le meilleur et le pire », *Le Bordager*, n°63, 2002, p. 3.

« Rôle du vice-président », *Le Bordager*, n°47, 1998, p. 36.

SALAMON Didier, « Cousinage Delhayes, le 5 juin 1994 », *Le Bordager*, n°34, 1994, p. 5-7.

« Un nouveau site pour la mémoire de notre département », *Le Bordager*, n°58, 2000, p. 6.

b – *La Revue française de Généalogie*, Edition de la S.E.P.S.

La Revue française de Généalogie a été dépouillée systématiquement du n°24 (1983) au n°203 (2013). Les articles suivants ont été retenus pour notre étude :

ARCHASSAL Pierre-Valéry, « Les cercles se déchaînent », *La Revue française de Généalogie*, n°137, 2001, p. 22.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, « France-généalogie.org : portail officiel », *La Revue française de Généalogie*, n°146, 2003, p. 30.

BARRE DE RAILLICOURT (de la) Dominique, « Table ronde : archives-généalogie. L'archiviste ne se substitue pas aux chercheurs », *La Revue française de Généalogie*, n°32, 1984, p. 17-18.

BEAUCARNOT Jean-Louis, « Cinq millions de généalogistes ! Qui sont-ils ? », *La Revue française de Généalogie*, n°137, 2001, p. 23-26.

CABANEL Patrick, « La "fièvre" généalogique (1) : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ? », *La Revue française de Généalogie*, n°95, 1995, p. 19-21.

CABANEL Patrick, « La "fièvre" généalogique (2) : l'heure des médias », *La Revue française de Généalogie*, n°97, 1995, p. 23-24.

CABANEL Patrick, « La "fièvre" généalogique (3) : Identité, identité ... », *La Revue française de Généalogie*, n° 99, 1995, p. 20-22.

COSNAY Chantal, « La fonction sociale de la généalogie », *La Revue française de Généalogie*, n°143, 2002, p. 34-35.

« Créer une association familiale. L'exemple ORCEL-LIENS », *La Revue française de Généalogie*, n°31, 1984, p. 25-26.

HAUTEFONTAINE Philippe, « Les généalogistes face aux services d'archives », *La Revue française de Généalogie*, n°11, décembre 1980-janvier 1981, p. 4.

HERVIS Charles, « Généalogie, histoire et patrimoine », *La Revue française de Généalogie*, n°201, 2012, p. 56-57.

HERVIS Charles, « Le congrès de Tours », *La Revue française de Généalogie*, n°169, 2007, p. 51-52.

HERVIS Charles, « Mobilisation pour un salon francilien », *La Revue française de Généalogie*, n°168, 2007, p. 51-52.

HERVIS Charles, « Professionnels et associations de généalogie en danger ? », *La Revue française de Généalogie*, n°175, 2008, p. 11-13.

HERVIS Charles, « Un rendez-vous convivial », *La Revue française de Généalogie*, n°158, 2005, p. 49-51.

HERVIS Charles, GONZALEZ Pierre-Gabriel, « Allier généalogie et histoire locale », *La Revue française de Généalogie*, n°173, 2008, p. 50-51.

HERVIS Charles, GONZALEZ Pierre-Gabriel, « Séduire les seniors », *La Revue française de Généalogie*, n°162, 2006, p. 48-49.

GONZALEZ Pierre-Gabriel, « Les coulisses d'un congrès en Aquitaine », *La Revue française de Généalogie*, n°153, 2004, p. 30-31.

« La généalogie ? Une passion », *La Revue française de Généalogie*, n°68, 1990, p. 33.

« Les archives et la généalogie, s'adapter vaille que vaille », *La Revue française de Généalogie*, n°28, 1983, p. 13-14.

MORANT (de) Guillaume, « En quête de mémoire », *La Revue française de Généalogie*, n°199, 2012, p. 54-55.

VILLEMOSAN (de la) M., « Les associations qui obligent leurs membres à présenter leur généalogie », *La Revue française de Généalogie*, n°25, 1983, p. 23.

c – *Généalogie Magazine*, Editions Christian

La revue Généalogie Magazine a été dépouillée systématiquement du n°95 (1991) au n°115 (1993) et du n°277 (2008) au n°354 (2015). Les articles suivants ont été retenus pour notre étude :

AMEIL Jacques, « Un développement exemplaire », *Généalogie Magazine*, n°100, 1991, p. 7-9.

BERNARD Gildas, « Généalogistes et archivistes. Histoire d'une réconciliation », *Généalogie Magazine*, n°100, 1991, p. 5.

« Les associations », *Généalogie Magazine*, n°339, 2014, p. 8.

MORANT (de) Guillaume, « Dossier : Associations », *Généalogie Magazine*, n°270, 2007, p. 5.

II – Sources d’archives

Archives privées du Cercle généalogique de Maine et Perche, conservées au siège social de l’association, 16 rue du Chêne vert au Mans, communiquées par l’association :

Cercle généalogique de Maine et Perche, création : Journal officiel.	1972
Cercle généalogique de Maine et Perche, organisation : Statuts.	1993
Cercle généalogique de Maine et Perche, changement de dirigeant : Déclaration.	2014
Cercle généalogique de Maine et Perche : Liste des adhérents.	2016

Cette liste nous informe sur le sexe, l’âge, le lieu de vie, la profession, le statut actuel ainsi que la date d’adhésion de l’ensemble des adhérents du cercle pour l’année 2016. Cependant, celle-ci ayant été réalisée sur la base des bulletins d’adhésion remplis par les cotisants eux-mêmes, certaines informations sont très incomplètes, telles que la profession et le statut actuel.

Archives départementales de la Sarthe :

Séries 16 J et 17 J : Archives déposées par le Cercle généalogique de Maine et Perche composées essentiellement d’actes de mariage, de baptêmes et de décès.

III – Sources orales

Dix entretiens semi-directifs ont été menés durant le mois d’avril 2016 et ont fait l’objet d’un enregistrement par magnétophone. Ces derniers ont été réalisés au sein du siège social de l’association, 16 rue du Chêne vert au Mans. Le guide d’entretien mis en place pour l’enregistrement de ces témoignages est consultable en annexe n°1. Les témoins sont des membres ou administrateurs du Cercle généalogique de Maine et Perche s’étant portés volontaires pour participer à notre étude, qui a notamment été présentée à l’ensemble de l’association lors de l’assemblée générale du 20 mars 2016. Ces entretiens enregistrés ont fait l’objet d’inventaires chrono-thématiques consultables en annexe n°2 à 11, ainsi que d’une retranscription de certains passages, mentionnés en italique afin d’être identifiables dans le corps de texte. Les noms et prénoms des témoins sont ici fictifs, les témoignages ayant été anonymisés dans le cadre de la publication de ce travail.

Liste des entretiens :

- Entretien du 06 avril 2016 avec M. Paul D., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche. L’inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°2.
- Entretien du 08 avril 2016 avec Mme Suzanne L., administratrice du Cercle Généalogique de Maine et Perche. L’inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°3.
- Entretien du 08 avril 2016 avec Mme Annick M., administratrice du Cercle généalogique de Maine et Perche. L’inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°4.

- Entretien du 08 avril 2016 avec M. Philippe B., adhérent du Cercle généalogique de Maine et Perche. L'inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°5.
- Entretien du 08 avril 2016 avec Mme Françoise G., adhérente du Cercle généalogique de Maine et Perche. L'inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°6.
- Entretien du 11 avril 2016 avec M. Bertrand B., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche. L'inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°7.
- Entretien du 11 avril 2016 avec Mme Nicole M., administratrice du Cercle généalogique de Maine et Perche. L'inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°8.
- Entretien du 22 avril 2016 avec Mme Nelly E., adhérente du Cercle généalogique de Maine et Perche. L'inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°9.
- Entretien du 22 avril 2016 avec Mme Yvonne L., administratrice du Cercle généalogique de Maine et Perche. L'inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°10.
- Entretien du 28 avril 2016 avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., respectivement administrateur et adhérente du Cercle généalogique de Maine et Perche. L'inventaire chrono-thématique de cet entretien est consultable en annexe n°11.

IV – Autres sources

1. Questionnaire

Questionnaire proposé aux membres de l'association consultable en annexe n°12.

Les administrateurs du Cercle généalogique de Maine et Perche n'ont pas souhaité donner suite à ce questionnaire, ne voulant pas importuner leurs adhérents.

2. Sites web

Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

Fédération Française de Généalogie, [en ligne], disponible sur <http://www.genefede.eu> (consulté le 25 février 2016).

3. DVD

DVD réalisé par le Cercle généalogique de Maine et Perche rassemblant sous format numérique l'ensemble des 102 premiers numéros du *Bordager*, édités par l'association entre 1986 et 2001.

4. Observation directe

Une observation directe a été réalisée lors de multiples visites rendues au Cercle généalogique de Maine et Perche en son siège sociale, 16 rue du Chêne vert au Mans.

Le Cercle généalogique de Maine et Perche, un lieu de sociabilité fort au devenir incertain

Le phénomène généalogique a marqué le monde des archives depuis les années 1970. La pratique poussée de ce loisir devenu une passion française a suscité l'intérêt des professionnels des archives. En effet, l'apparition de ces nouveaux chercheurs non érudits a provoqué de nombreuses réactions au sein de la profession et a engendré de nouvelles problématiques. Cette méconnaissance des généalogistes a entraîné des réflexions et études à leur sujet, à l'image de Christian Wolff, archiviste paléographe et conservateur du patrimoine aux Archives départementales du Bas-Rhin, qui publie un article intitulé « Les généalogistes et les archives » en 1979 au sein de *La Gazette des archives*¹⁶⁵, dans lequel il analyse ce public inédit des services d'archives français. Cependant, quarante ans après le début du phénomène, la pratique généalogique a connu de nombreuses évolutions inhérentes à la progression du temps. Dès lors, le manque de travaux récents ne permet pas de prendre en compte les progrès contemporains constitués par l'arrivée de l'informatique, l'apparition de la numérisation et la naissance d'Internet qui ont grandement modifié la pratique généalogique et les comportements et les interactions des pratiquants. De plus, le manque d'écrits scientifiques, analysant les sociabilités généalogiques créées au sein des cercles de généalogie, ne favorise pas l'établissement d'une caractérisation complète de la pratique et de l'ensemble de ses aspects. Il convient alors d'étudier de nouveau le phénomène généalogique et notamment les généalogistes et leurs sociabilités, à la lumière de ces évolutions.

Dans cette optique, l'étude d'une association locale, telle que le Cercle généalogique de Maine et Perche permet d'appréhender de plus près les comportements des généalogistes, leurs sociabilités, leur organisation, leurs comportements et leurs attentes, face aux progrès modernes. Créée en 1972, soit au tout début du phénomène généalogique, cette association a vécu l'ensemble des évolutions qu'a connu la pratique généalogique et ainsi pu ressentir et mesurer leurs conséquences. Le Cercle généalogique de Maine et Perche est une association à but non lucratif dont l'objectif est de rassembler l'ensemble des généalogistes ayant des ancêtres ou effectuant des recherches dans son territoire d'action. Dès lors, le but de cette organisation est de favoriser les échanges et l'entraide entre généalogistes dans une même localité.

Ainsi, il convient de se demander dans quel contexte le Cercle généalogique de Maine et Perche a vécu les évolutions connues par la pratique généalogique, et quelles en sont alors les conséquences pour l'association ? Dans un premier temps, notre étude nous permettra d'envisager le profil et l'organisation d'une association généalogique locale à travers l'analyse de la création et de l'organisation du Cercle généalogique de Maine et Perche ainsi que du profil de ses adhérents. Puis, nous étudierons les services et activités proposés par l'association à ses cotisants, devenant un organisme fédérateur grâce à une entraide généalogique omniprésente, mais dont la cohésion est néanmoins remise en cause. Enfin, nous envisagerons les difficultés actuelles du cercle, constituées par la mise en ligne des actes de l'état civil par les services d'archives, et le renouvellement nécessaire à la continuité de l'association.

¹⁶⁵ WOLFF Christian, « Les généalogistes et les archives », *La Gazette des archives*, n° 105, 1979, p. 79-96.

1. Profil et organisation d'une association généalogique locale

Le Cercle généalogique de Maine et Perche est une association locale de généalogie régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. À ce titre, il s'agit d'une organisation à but non lucratif dont l'objectif principal est de regrouper des généalogistes amateurs intéressés par des recherches en Sarthe, Mayenne et Perche ornais, autour d'une structure d'entraide, soit le partage et l'échange autour de l'activité généalogique. L'étude de l'historique du cercle, de son organisation et du profil de ses membres apparaît comme nécessaire à l'analyse de la pratique généalogique actuelle, définissant le cadre dans lequel s'inscrivent les généalogistes aujourd'hui.

1.1. Création et organisation du Cercle généalogique de Maine et Perche

Le Cercle généalogique de Maine et Perche (que nous désignerons par l'abréviation C.G.M.P.) est fondé sous l'égide du Duc de la Force, alors président et principal fondateur de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie, le 4 novembre 1972, à Mortagne au Perche¹⁶⁶. Le rayon d'action de l'association couvre alors la Sarthe, la Mayenne et le Perche ornais. Suite à sa création, l'association a stagné durant huit ans selon M. Paul D.¹⁶⁷. C'est à partir du 29 février 1980 qu'un nouveau bureau prend l'association en main, sous la présidence de Jacques Faugas, permettant au cercle de connaître ses premières évolutions à travers la mise en place de permanences d'accueil, d'un bulletin de liaison et l'organisation des premiers relevés d'actes de mariage¹⁶⁸. Un travail important est alors fourni par cette nouvelle équipe qui cherche avant tout à promouvoir l'association notamment avec l'organisation d'une première exposition, en octobre 1980, dans le hall de la Chambre de Commerce du Mans¹⁶⁹. Suite à la disparition brutale de son président Jacques Faugas en février 1985, l'association, qui compte alors 200 adhérents, élit un nouveau bureau présidé par André Leschot. Le cercle amorce alors son premier essor avec l'organisation de permanences hebdomadaires, rendues possible par l'installation du siège social de l'association au sein d'une des salles de la rue du Chêne vert, louée par la ville du Mans à partir de juin 1988¹⁷⁰. Contribuant à cet essor, le bulletin, alors baptisé « *Le Bordager* » s'étoffe et devient un outil indispensable aux adhérents leur permettant l'accès à de nombreuses informations généalogiques et d'histoire locale. Puis, le cercle organise en 1987 ses premières portes ouvertes, qui se renouvelleront tous les ans, afin de faire connaître ses actions et

¹⁶⁶ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

¹⁶⁷ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.12.17, partie 2/3.

¹⁶⁸ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

¹⁶⁹ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.34.09, partie 2/3.

¹⁷⁰ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

d'attirer de nouveaux généalogistes. Rassemblant de nombreux pratiquants sarthois ou mayennais d'origine, travaillant sur Paris, l'association éprouve la nécessité de l'ouverture d'une antenne sur Paris, ce qui a lieu le 28 février 1988 sous la présidence de M. Michel Defay¹⁷¹. D'autres antennes sont créées à Laval et Alençon¹⁷². Grâce à l'amélioration de ses services et activités, l'association connaît à la fin des années 80 un véritable essor atteignant alors les 1000 adhérents dès 1990¹⁷³. En 1991, l'informatique fait sa première apparition au cercle, introduit par Christine et Michel Defay qui mènent alors une profonde modernisation avec la mise en place d'un secrétariat informatisé¹⁷⁴. C'est alors le début de la numérisation des nombreux relevés réalisés par les adhérents, un outil de recherche efficace mis à la disposition des adhérents. L'association se dote d'un nouveau président en la personne d'Alain Marie en 1992. Cette nouvelle équipe négocie notamment un accord en 1994 avec les Archives départementales de la Sarthe et l'Église des Mormons visant au microfilmage des registres paroissiaux afin de favoriser la conservation des documents originaux¹⁷⁵, contribuant ainsi à la légitimation des travaux de l'association. En participant à cette opération de 5 ans, le C.G.M.P a pu bénéficier d'une collection de plus de 1700 microfilms et le prêt par les Archives départementales de la Sarthe de plusieurs lecteurs de microfilms. La même année, *Le Bordager*, revue trimestrielle du C.G.M.P. est reconnue comme l'une des meilleures revues de généalogie par la Fédération Française de Généalogie, permettant alors au cercle de valoriser son travail et ses actions et de continuer son essor, atteignant alors 1250 adhérents en 1997, puis 1526 en 2002 sous la présidence de Jean-Jacques Caffieri¹⁷⁶. En 2005, le cercle fait face au phénomène Internet avec la création du site www.cgmp-genealogie.net permettant à l'association d'apporter sa contribution à « Généabank »¹⁷⁷, avec un million de relevés de mariage informatisés en 2010. En 2012-2013, l'association est présidée par Serge Davy, puis par Gérard Blanchard depuis 2014. Les progrès constitués par l'informatisation conduisent alors à de nombreuses évolutions, telles que la chute du nombre d'adhérents dès le milieu des années 2000, la numérisation du *Bordager* en 2011¹⁷⁸ et la création d'un nouveau site internet le 6 juin 2015¹⁷⁹.

Aujourd'hui, le président du C.G.M.P. occupe au sein de l'association « *un rôle d'administration, d'organisation, de tenue et d'animation de réunions, de contacts extérieurs, puisque l'association est en contact avec différentes autres organisations* »¹⁸⁰. L'association est notamment en relation avec la ville du Mans puisqu'elle est locataire du local où se trouve son siège social, 16 rue du Chêne vert. Le président est entouré

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² « Cercle généalogique de Maine et Perche », *Le Bordager*, Numéro spécial, 2000, p. 3.

¹⁷³ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ Généabank est une base de donnée en ligne regroupant l'ensemble des relevés mis à disposition et réalisés par les associations généalogiques françaises.

¹⁷⁸ Jean-Jacques CAFFIERI, « *Le Bordager* devient numérique alors indignez-vous ! », *Le Bordager*, n°102, 2011, p. 2-3.

¹⁷⁹ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

¹⁸⁰ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.13.12, partie 1/3.

pour l'administration de l'association d'un bureau, composé de trois autres membres actifs, à savoir, la vice-présidente, dont le principal rôle, autre que de remplacer le président en cas d'absence, est la réalisation du *Bordager*, à partir des textes, questions et réponses réalisés par l'ensemble des adhérents du C.G.M.P.¹⁸¹, le trésorier et la secrétaire, qui s'occupe de la gestion informatisée de l'association et dont la principale mission réside en l'élaboration du nouveau site internet¹⁸². Cette dernière s'occupe également de la gestion de la messagerie interne disponible sur le site du C.G.M.P., et dispatche l'ensemble des messages des adhérents en fonction de leur contenu : « *il y a une personne qui s'occupe des messages qui concernent la revue, [...] une autre qui s'occupe des questions sur les relevés et une autre qui s'occupe des messages sur les recherches. Moi je réponds quand on envoie à l'association des questions générales sur le site* » témoigne Mme Annick M.¹⁸³. Cette messagerie interne permet véritablement de dynamiser la gestion de l'association. En effet, les adhérents savent qu'ils obtiendront une réponse à toutes leurs questions, et ce dans les huit jours au maximum¹⁸⁴. Ce bureau est rejoint dans le conseil d'administration par douze autres administrateurs parmi lesquels on compte notamment le vice-président, la secrétaire adjointe, le responsable des permanences et la responsable de la bibliothèque, qui donne également au sein de l'association des cours d'initiation à la paléographie¹⁸⁵, ou encore réalise des exposés d'initiation à la généalogie dans des lieux extérieurs comme en maison de retraite ou dans des villages qui en font la demande¹⁸⁶. Dès lors, au sein du C.G.M.P., chaque administrateur a un rôle précis et bien défini permettant à l'association de bénéficier d'une bonne gestion, simplifiée et efficace. En parallèle de ce bureau qui se réunit tous les mercredi matin pour discuter de la vie de l'association¹⁸⁷ et de ce conseil d'administration « *qui se réunit 2 à 3 fois par an* » selon M. Bertrand B., il y a « *un petit noyau d'adhérents qui réalise ce que l'on appelle les permanences d'accueil* »¹⁸⁸. En effet, certains adhérents de l'association, parmi les plus expérimentés, tiennent les permanences qui ont lieu deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h au siège social du C.G.M.P. Ainsi, les missions de chacun sont bien établies et permettent ainsi, à travers la bonne gestion de l'association, de favoriser les objectifs principaux définis par l'entraide et la cohésion que l'on retrouve d'ailleurs au sein même de l'organisation du cercle.

Le siège social de l'association, situé 16 rue du Chêne vert au Mans, où se déroule l'ensemble des activités du cercle telles que les permanences, les réunions du bureau et du conseil d'administration, les portes ouvertes, ou encore les divers rendez-vous, est un des principaux facteurs de cette cohésion. En effet, l'existence de ce local permet à l'association de se matérialiser dans un espace en se fixant dans le paysage urbain. Ce lieu permet alors de réunir et d'accueillir l'ensemble des adhérents du cercle autour d'une logique d'entraide généalogique. En effet, l'aménagement interne du local est fait de manière à créer une atmosphère

¹⁸¹ Entretien avec Mme Nicole M., le 11 avril 2016, minutage : 00.09.58, partie 1/2.

¹⁸² Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2010, minutage : 00.30.31, partie 1/1.

¹⁸³ *Ibid.*, minutage : 00.32.24, partie 1/1.

¹⁸⁴ *Ibid.*, minutage : 00.32.49, partie 1/1.

¹⁸⁵ Entretien avec Mme Suzanne L., le 8 avril 2016, minutage : 00.19.49, partie 1/1.

¹⁸⁶ Entretien avec Mme Yvonne L., le 22 avril 2016, minutage : 00.11.20, partie 1/1.

¹⁸⁷ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.20.31, partie 2/3.

¹⁸⁸ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.09.14, partie 1/3.

conviviale et collective, les tables sont disposées en U, de façon à ce que toutes les personnes présentes puissent se voir et échanger lors de leur présence au sein du local¹⁸⁹.



Image 1 - Local du Cercle généalogique de Maine et Perche - 16 rue du Chêne vert au Mans



Image 2 - Aménagement de la salle principale du local de l'association

Au sein de ce local, les adhérents ont accès, seulement lors des permanences, à différents outils proposés par l'association : une bibliothèque constituée d'ouvrages d'histoire locale, de guides de généalogie, etc., trois ordinateurs fixes, une connexion internet pour les adhérents qui amènent leur ordinateur personnel, des lecteurs de microfilms prêtés par les Archives départementales de la Sarthe ainsi qu'une collection de microfilms et également un million et demi de relevés de mariage, résultats de quarante années de travail des bénévoles de l'association précieusement gardés dans deux armoires, représentant la plus grande richesse du C.G.M.P. L'ensemble de ces outils, présents au sein du local, vise à favoriser les bonnes conditions d'accueil et de recherche des adhérents au sein de l'association, autour de l'entraide généalogique. Enfin, ce local, mis à disposition par la ville du Mans, compte également une plus petite pièce que le cercle a pu aménager en bureau, lieu de gestion de l'association accessible aux administrateurs, et un local d'archivage. L'ensemble de ces éléments permet au cercle de bénéficier d'un lieu de gestion mais également d'un lieu d'accueil, adapté au nombre des adhérents et à la taille de l'association, favorisant les rencontres, les échanges et l'aide dans les recherches généalogiques.

Le Cercle généalogique de Maine et Perche s'inscrit donc dans une histoire longue de plus de quarante ans, ayant alors subi de nombreuses évolutions. Son organisation interne est clairement définie autour d'une équipe d'administrateurs actifs et d'un local, nécessaires à son bon fonctionnement et au maintien de ses objectifs principaux, regrouper et aider les généalogistes de manière locale.

¹⁸⁹ Observation directe réalisée lors des multiples visites rendues au Cercle généalogique de Maine et Perche en son siège sociale, 16 rue du Chêne vert au Mans.

1.2. Profil des membres de l'association

Le Cercle généalogique de Maine et Perche, compte aujourd'hui en 2016, 555 adhérents¹⁹⁰. Les profils de ces adhérents sont plus ou moins diversifiés, qu'il s'agisse de leur âge, de leur profession ou encore même de leurs motivations. Il devient alors difficile d'émettre un portrait type de l'adhérent moyen du C.G.M.P. Néanmoins, quelques caractéristiques marquent davantage ce public dont le profil semble être sensiblement le même que celui des généalogistes depuis 1970, connaissant tout de même quelques évolutions qu'il convient d'analyser.

Sur l'ensemble des membres du C.G.M.P., 312 sont des hommes, représentant 56,22% des adhérents, et 243 sont des femmes, représentant alors 43,78% des membres du cercle généalogique¹⁹¹. Ainsi, il semble qu'il y ait un peu plus d'hommes que de femmes. Cette situation est notamment vérifiable au sein des administrateurs de l'association parmi lesquels 11 sont des hommes, et 5 sont des femmes. Néanmoins, cette différence n'est pas significative et aujourd'hui de nombreuses femmes pratiquent activement des recherches généalogiques. En effet, selon Charles Hervis, « la généalogie s'est largement féminisée »¹⁹² depuis le début des années 2010. Cette féminisation de la généalogie, et notamment en milieu associatif peut être mise en parallèle avec la féminisation du monde associatif français en général depuis les années 1980¹⁹³. De plus, il est possible de supposer que dans les années 70, l'image prégnante du chef de famille faisait que l'homme était bien souvent le détenteur des papiers de famille, héritage précieux de ses ancêtres, et pouvait ainsi aisément devenir l'historien de la famille. Cette représentation de la division des rôles selon les genres s'étant estompée depuis les années 1980, il convient d'envisager que la généalogie ait pu intéresser rapidement de plus nombreuses femmes.

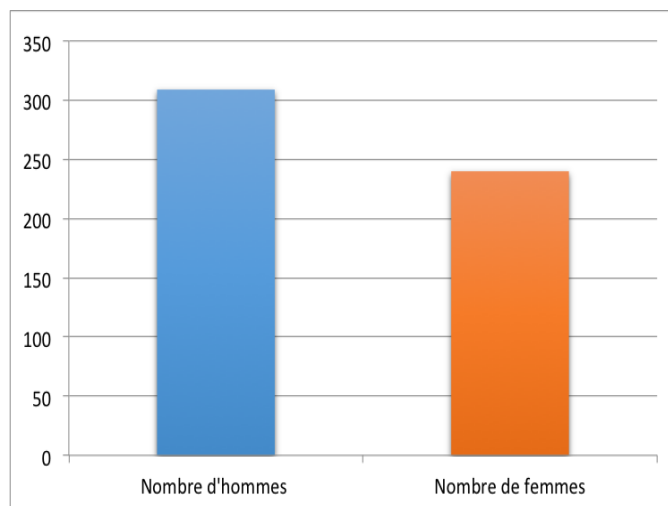


Figure 1 - Le genre des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)

De manière générale, le public généalogique est assez âgé. Selon Marie-Odile Mergnac qui se demande si les pratiquants sont jeunes ou vieux, « la réponse est ici sans ambiguïté : vieux, si l'on peut qualifier ainsi des personnes ayant simplement passé la cinquantaine »¹⁹⁴. En effet, la pratique généalogique demande du

¹⁹⁰ Cercle généalogique de Maine et Perche : Liste des adhérents. (2016)

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² Charles HERVIS, « Généalogie : les nouvelles demandes du collectionneur, de l'enquêteur et de l'historien », *La Gazette des archives*, n°227, 2012, p. 29.

¹⁹³ François HÉRAN, « Un monde sélectif : les associations », *Économie et statistique*, art. cité, p. 23.

¹⁹⁴ Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française, op. cit.*, p. 29.

temps et si les préoccupations familiales et professionnelles sont considérées comme un frein, la retraite est quant à elle génératrice de temps libre. Ainsi, nombreux sont les adhérents du C.G.M.P. à débiter cette activité au moment de leur retraite, comme par exemple Mme Nelly E.¹⁹⁵ ou encore Mr Bertrand B.¹⁹⁶. L'association compte en effet 79,86% de ses adhérents à la retraite¹⁹⁷. Dès lors, cette moyenne d'âge avancée de la pratique généalogique se ressent également au sein de l'association dont la moyenne d'âge est de 69 ans¹⁹⁸. M. Bertrand B. témoigne notamment : « *L'association comprend des membres qui ont plutôt 50 ans et plus [...] notre pyramide des âges est certainement une pyramide en triangle inversé, la pointe en bas, c'est évident* »¹⁹⁹, une information que confirme Charles Hervis, de manière générale le « *généalogiste a plus de 50 ans* »²⁰⁰.

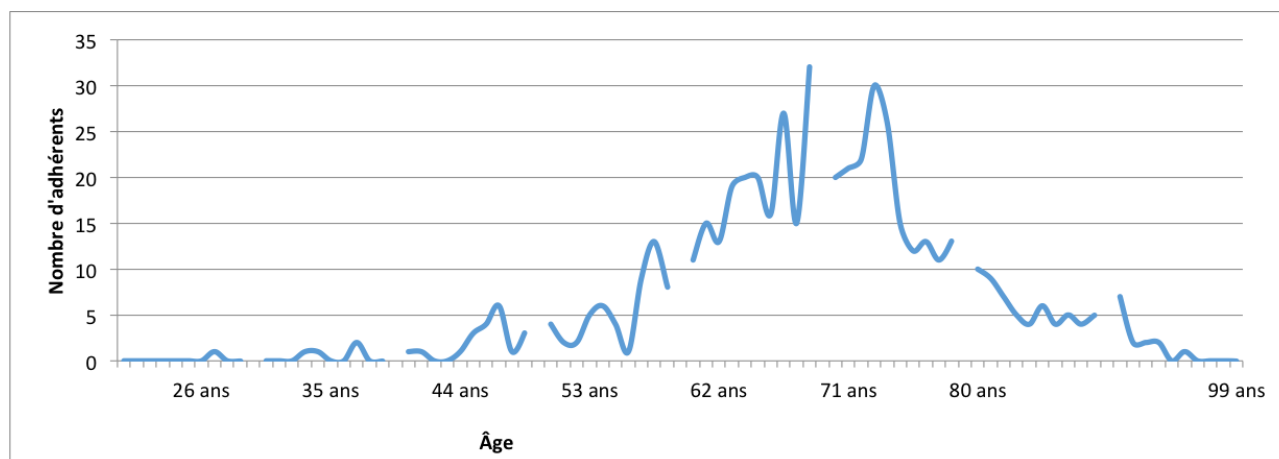


Figure 2 - La courbe des âges des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)

La courbe des âges des adhérents du C.G.M.P. témoigne notamment de ce phénomène, elle commence à augmenter aux alentours des 50 ans pour atteindre son plus haut point aux environs de 69 ans, puis elle diminue jusqu'à l'âge de 95 ans. Elle permet ainsi d'observer la présence accrue de seniors au sein du Cercle généalogique de Maine et Perche, conduisant à une moyenne d'âge élevée des membres du cercle. Cependant, cette courbe permet aussi de prendre connaissance de la présence parmi les cotisants du C.G.M.P. d'individus plus jeunes. Ainsi 20 adhérents ont entre 40 et 49 ans, 4 adhérents ont entre 30 et 39 ans et un adhérent à 27 ans. Néanmoins, il s'agit d'une minorité comme en témoigne M. Bertrand B. : « *sans exclure toutefois quelques exemples de personnes qui commencent plus jeunes* »²⁰¹ leur généalogie. M. Philippe B. fait notamment partie des plus jeunes adhérents, ayant 53 ans, il témoigne « *J'ai toujours l'impression d'être le plus jeune alors que ça fait 35 ans [que j'ai commencé ma généalogie]. C'est vrai que c'est une population assez âgée en*

¹⁹⁵ Entretien avec Mme Nelly E., le 22 avril 2016, minutage : 00.03.41, partie 1/1.

¹⁹⁶ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.03.15, partie 1/3.

¹⁹⁷ Cercle généalogique de Maine et Perche : Liste des adhérents. (2016)

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.14.01, partie 1/3.

²⁰⁰ Charles HERVIS, « Généalogie : les nouvelles demandes du collectionneur, de l'enquêteur et de l'historien », *La Gazette des archives*, art. cité p. 28.

²⁰¹ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.14.08, partie 1/3.

moyenne »²⁰². La généalogie, et notamment le milieu associatif généalogique attire donc principalement des personnes de plus de 50 ans, même si l'intérêt pour la recherche des ancêtres peut apparaître plus tôt chez certains pratiquants.

Concernant les catégories socio-professionnelles de ces adhérents, il était observable en 1980 que le monde associatif était plus fréquenté par les intellectuels et notamment pas les détenteurs d'un capital culturel. Cela s'exprimait notamment à travers la surreprésentation des professeurs et des professions libérales au sein des participants au monde associatif. Les années passant, cette majorité s'est atténuée, une tendance qui ne s'observe pas réellement au sein des adhérents du C.G.M.P en 2016.

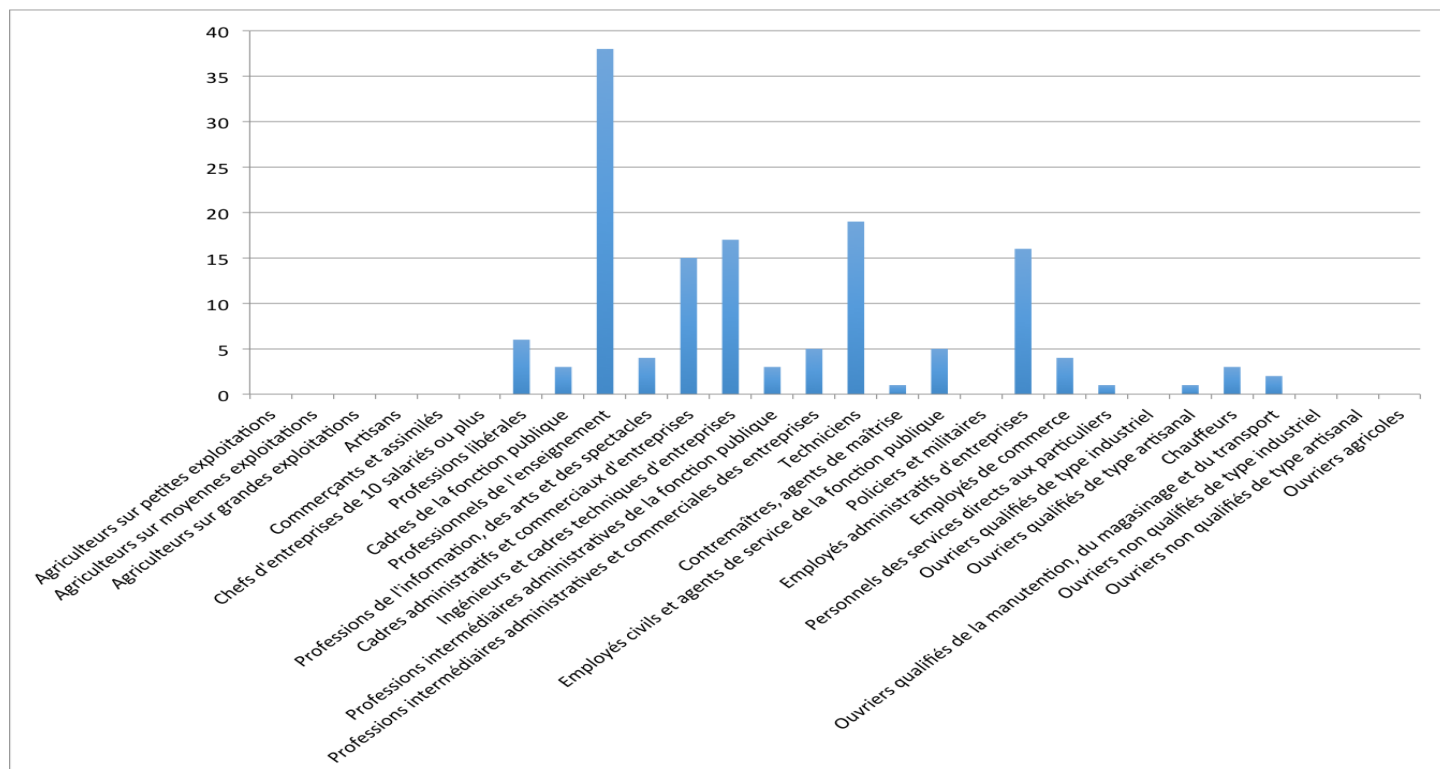


Figure 3 - Catégories socio-professionnelles actuelles ou anciennes (déclarées) des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)

En effet, il convient d'observer une présence accrue des professionnels de l'enseignement ou anciens professionnels de l'enseignement, qui sont déclarés au nombre de 38 au sein des membres de l'association²⁰³. Il est envisageable que ces derniers cherchent à entretenir et compléter leur connaissance, notamment ici dans le domaine de l'histoire familiale et locale. De plus, ayant pratiqué la recherche dans un cadre professionnel, il se peut que ces derniers soient plus au fait de la pratique généalogique. Il convient également d'analyser la présence, un peu moins marquée mais relativement nombreuse des actuels ou anciens techniciens, des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise ainsi que des employés administratifs d'entreprise²⁰⁴. La représentation, plus ou moins nombreuse, de ces actuelles ou

²⁰² Entretien avec M. Philippe B., le 8 avril 2016, minutage : 00.06.01, partie 1/1.

²⁰³ Cercle généalogique de Maine et Perche : Liste des adhérents. (2016)

²⁰⁴ *Ibid.*

anciennes catégories socio-professionnelles au sein des adhérents permet de mettre en avant la diversité des professions exercées par les généalogistes. Ainsi, en général, ils ne sont pas nécessairement diplômés et si leur professions sont très diverses, ils partagent tous le point commun d'apprécier la lecture, l'écriture et l'histoire²⁰⁵. Cet histogramme permet donc d'observer la diversité des professions représentées parmi les membres de l'association et à ce même titre, l'absence totale d'actuels ou anciens agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise²⁰⁶. Il faut ici prendre en compte que ces statistiques sont émises à titre indicatif et ne représentent pas l'intégralité des membres de l'association. En effet, les données proviennent des bulletins d'adhésion remplis par les membres lors de leur inscription auprès de l'association, et la case profession exercée est régulièrement laissée vide. Cela peut notamment s'expliquer du fait de l'âge des adhérents, qui sont très nombreux à être retraités (79,86%), et ne considèrent donc pas cette mention comme leur étant destinée. Ainsi, M. Paul D., témoigne de la présence d'agriculteurs au sein de l'association, même s'il ne s'agit que d'une minorité²⁰⁷, ce qui permet d'observer la non représentativité réelle de ces données sur l'ensemble de l'association. La généalogie, en France, est un loisir pratiqué par une classe moyenne, qui habite majoritairement les petites villes ou les villages²⁰⁸.

Le C.G.M.P. compte pour territoire d'action la Sarthe, la Mayenne, une partie de l'Orne et le Perche²⁰⁹. Dès lors, il rassemble des généalogistes dont les recherches sont centrées sur cet espace. Il peut alors s'agir de généalogistes sarthois, mais également de généalogistes d'autres départements ayant des ancêtres dans la région. Ainsi, à son plus haut nombre d'adhérents, soit 1526 en 2002, « *il y avait 600 sarthois, peut-être autant en Île de France [...], quasiment tous les départements de France avaient au moins un adhérent* »²¹⁰ selon M. Paul D.. Aujourd'hui, 270 adhérents sont sarthois, dont 122 manceaux, ce qui représente 48,6% des membres de l'association, soit presque la moitié²¹¹. De plus, il est possible de constater qu'en 2016, l'association ne touche plus tous les départements de France. L'association compte la majorité de ses membres au sein de son territoire d'action, soit la Sarthe, l'Orne, où l'association avait bénéficié d'une certaine visibilité par le biais de l'existence d'une antenne à Alençon, et la Mayenne où il existe toujours une antenne à Villaines-la-Juhel. De plus, l'association compte plusieurs adhérents en Indre et Loire, mais surtout plusieurs dizaines de membres en Île de France, profitant sûrement de la visibilité qui lui avait été apportée par son ancienne antenne parisienne, mais également parce que l'attraction de la capitale agit dans la Sarthe et dans l'Orne depuis plusieurs décennies, donnant lieu à la présence de ces natifs à Paris qui recherchent leurs ancêtres dans le Maine et le Perche.

²⁰⁵ Marie-Odile MERGNAC (dir.), *La généalogie, une passion française*, op. cit., p. 29.

²⁰⁶ Cercle généalogique de Maine et Perche : Liste des adhérents. (2016)

²⁰⁷ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.33.06, partie 2/3.

²⁰⁸ Charles HERVIS, « Généalogie : les nouvelles demandes du collectionneur, de l'enquêteur et de l'historien », *La Gazette des archives*, art. cité, p. 28.

²⁰⁹ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

²¹⁰ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.31.43, partie 2/3.

²¹¹ Cercle généalogique de Maine et Perche : Liste des adhérents. (2016)

Répartition départementale des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche

(2016)

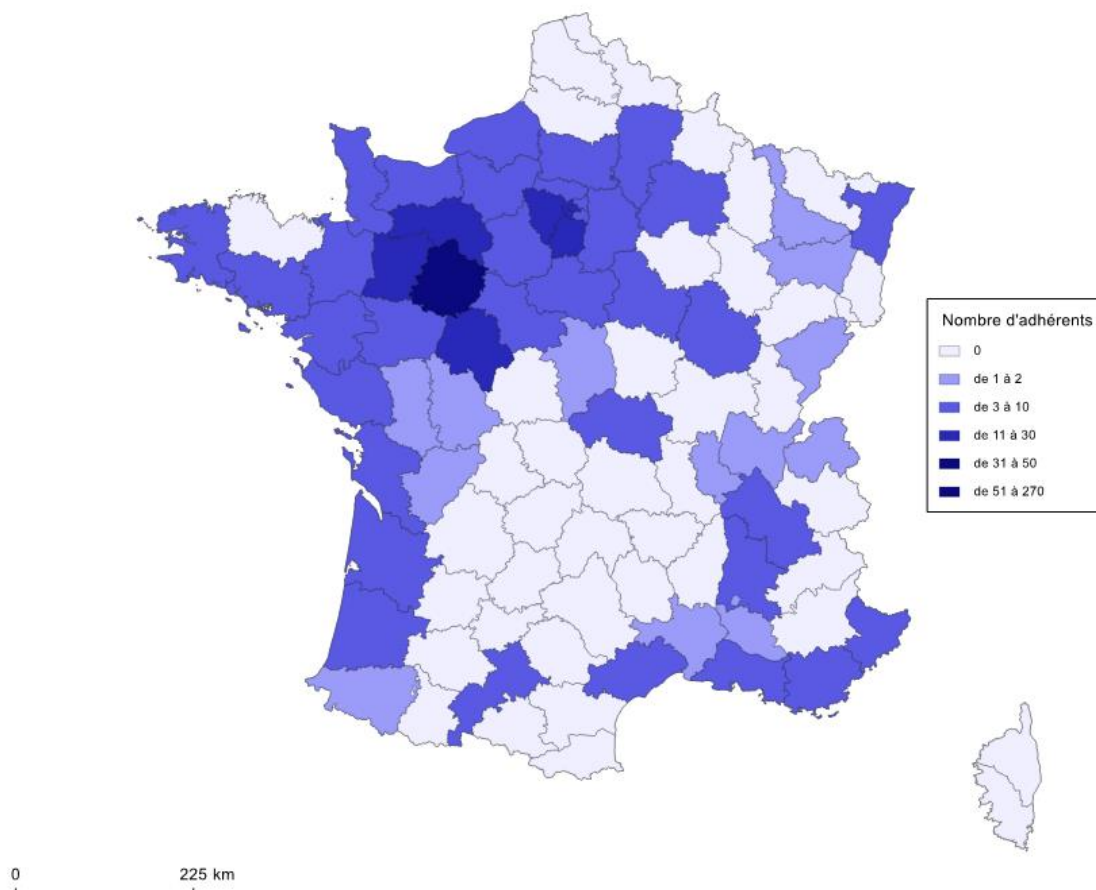


Figure 4 - Cartographie de la répartition départementale des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)

D'autres adhérents, très peu nombreux, sont répartis essentiellement en Picardie, en Normandie, en Bretagne, puis le long de la côte Atlantique, mais également en Bourgogne, en région Centre, en Alsace, en Rhône-Alpes et le long du littoral méditerranéen. Même si ces adhérents provenant de départements plus éloignés ne sont qu'une petite minorité, ils permettent d'observer la visibilité que peut avoir l'association, et l'intérêt que son adhésion représente pour des généalogistes d'autres départements, effectuant des recherches dans la région. En effet, malgré la mise en ligne des registres paroissiaux et de l'état civil par les services d'archives publics et l'apparition de nombreux sites internet de généalogie, ou même l'existence de Généabank, mettant en ligne les travaux de relevés des associations, quelques généalogistes ressentent encore le besoin d'adhérer à une association locale située dans la région de leurs recherches. Ces adhésions hors du territoire d'action du cercle mettent alors en avant les capacités d'entraide généalogique proposées par le Cercle et la visibilité dont celui-ci bénéficie à travers la France. Cependant, ces membres du cercle, habitant dans d'autres départements que la Sarthe, l'Orne ou la Mayenne, ne représentent qu'une minorité. Le fait qu'ils ne soient plus présents dans tous les départements de France, comme cela avait pu être le cas notamment en 2002, permet d'observer que l'évolution de la pratique généalogique, suite à l'informatisation et l'apparition d'Internet, a fait subir au C.G.M.P. une perte d'adhérents et une diminution de l'intérêt des chercheurs pour l'entraide généalogique en milieu associatif. Ainsi, Dominique Desjeux, observe que 62% des généalogistes amateurs se lancent dans la

généalogie grâce à Internet en consultant les actes d'état civil comme première source, sans aucune initiation²¹².

Les adhérents du C.G.M.P. s'inscrivent donc dans la logique de l'histoire longue de quarante années de l'association, faite d'évolutions, tant de la pratique généalogique que propres à sa structure, qui transparaissent alors au niveau du profil de ces derniers.

2. Un organisme fédérateur

Les cercles de généalogie rassemblent les généalogistes effectuant des recherches dans une même localité, leurs objectifs s'animent alors autour de l'entraide généalogique afin que chaque chercheur puisse progresser dans ses recherches et ainsi venir en aide à d'autres pratiquants. Les associations généalogiques, à l'image du Cercle généalogique de Maine et Perche, se doivent donc de fédérer les généalogistes à l'aide de services et d'activités diverses suscitant l'intérêt des chercheurs, en promouvant les échanges dans un esprit collectif.

2.1. L'entraide permanente au sein du cercle

Le Cercle généalogique de Maine et Perche a pour mission principale le regroupement des généalogistes dont les recherches se situent dans la Sarthe, l'Orne ou la Mayenne, afin de créer un réseau d'échange et d'entraide généalogique. Cet aspect est fortement mis en avant par l'ensemble des administrateurs et membres de l'association. Ainsi, selon Paul D., le premier objectif du C.G.M.P. est de « *regrouper des généalogistes qui ont des ancêtres dans le même secteur géographique et des généalogistes qui habitent n'importe où, [...] les regrouper et mettre en commun* »²¹³. Il témoigne alors : « *On discute entre adhérents. [...] On essaye de voir : « Ah, tiens, vous cherchez sur quel secteur ? [...] Est-ce que vous avez tel nom ? » etc ... C'est au niveau de l'entraide [...] l'association c'est ça. Si vous retirez l'entraide il n'y a plus rien.* »²¹⁴. Le premier but de l'association est alors de permettre aux généalogistes débutants de bien démarrer leurs recherches, de leur proposer des outils et des services leur permettant de progresser facilement dans leur généalogie. Le cercle met alors à disposition de ses adhérents son expérience vieille de quarante ans pour parvenir à aider les généalogistes. « *Les objectifs du cercle c'est d'aider les adhérents de l'association, de les accompagner dans leur découverte d'abord de la généalogie, et puis leur apporter du travail déjà effectué par d'autres depuis*

²¹² Dominique DESJEUX, *La recherche généalogique : de la quête des origines au besoin de transmettre*, 2011, [en ligne], disponible sur http://www.argonautes.fr/uploads/documents/2011_09_CON_GENEALOGIE_RESULTATS.pdf (consulté le 18 avril 2016)

²¹³ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.28.06, partie 2/3.

²¹⁴ *Ibid.*, minutage : 00.40.25, partie 2/3.

quarante ans, [...] leur permettre de profiter de l'expérience d'une part mais aussi des informations accumulées au fil des années, informations qu'ils doivent seulement se contenter de vérifier, de contrôler et qu'ils n'ont pas à rechercher, cela permet plus facilement d'avancer » indique M. Bertrand B.²¹⁵. Puis, cette aide devient de l'entraide à partir du moment où un réseau d'échanges entre en jeu. Chaque chercheur peut bénéficier du soutien du cercle et de ses adhérents, mais, au fur et à mesure qu'il avance dans ses recherches, qu'il obtient des résultats, il peut lui aussi venir en aide aux autres pratiquants. En effet, chaque généalogiste réalise des recherches, dans un village, un lieu-dit donné, sur une famille, une branche ou un patronyme précis. La mise en commun permet alors à l'ensemble des pratiquants d'observer les résultats de leurs voisins et ainsi profiter de leurs aboutissements. Les recherches généalogiques représentent un travail fastidieux, tout d'abord parce qu'elles sont longues et que de multiples détails sont nécessaires et permettent d'enrichir l'arbre généalogique, mais également parce que remonter sa filiation est une activité sans fin, chaque ancêtre possédant ses propres aïeux, et ainsi de suite. L'entraide et les échanges d'informations apparaissent alors comme véritablement bénéfiques au travail des généalogistes, obtenant plus facilement et plus rapidement des résultats fiables²¹⁶. Pour certains membres de l'association, cette solidarité généalogique est naturelle, à l'image de M. Philippe B. : « J'ai essayé d'apporter au fur et à mesure un petit peu, mais j'ai encore beaucoup de débit, je suis très débiteur par rapport au club. C'est vrai que j'ai beaucoup progressé par rapport à toute cette organisation et je me suis toujours promis [...] d'essayer de rendre un petit peu ce dont moi j'ai pu bénéficier »²¹⁷. Les membres du C.G.M.P. acceptent donc implicitement, en adhérant à l'association, d'apporter leur aide à l'ensemble du cercle en contrepartie du soutien qu'ils ont pu recevoir de ce dernier.

L'entraide généalogique et les échanges qui se déroulent au sein du cercle revêtent alors diverses formes. Il peut s'agir de conseils divulgués par les administrateurs ou les membres plus anciens à l'arrivée de nouveaux adhérents, afin que ceux-ci ne commettent pas les traditionnelles erreurs de débutants, comme l'explique M. Bernard D. et Mme Agnès D., qui consistent par exemple dans le fait de ne pas prendre en compte les témoins cités dans les actes²¹⁸. Afin d'accueillir au mieux les généalogistes débutants et leur offrir les meilleures chances de bien débiter leurs recherches, le C.G.M.P. propose à ses adhérents des séances d'initiation à la paléographie, dispensées par Mme Suzanne L.²¹⁹, une fois par mois au siège social de l'association, ainsi que des cours d'initiation au nouveau site internet et à son fonctionnement, dispensés sur demande par Mme Annick M.²²⁰. Il peut également s'agir d'une aide plus poussée face aux multiples complexités de l'activité : « ceux qui sont complètement démunis, on les aide, on peut faire des recherches pour eux. On peut leur montrer comment on a fait les recherches, [...] comment ils peuvent chercher eux-

²¹⁵ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.12.18, partie 1/3.

²¹⁶ Anne GESNOUIN, *Les généalogistes et leurs associations : les dessous d'une passion*, Paris, Archives et Culture, 2003, p. 28.

²¹⁷ Entretien avec M. Philippe B., le 8 avril 2016, minutage : 00.30.27, partie 1/1.

²¹⁸ Entretien M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, 01.11.01, partie 1/1.

²¹⁹ Entretien avec Mme Suzanne L., le 8 avril 2016, minutage : 00.19.49, partis 1/1.

²²⁰ Bertrand B., « Le mot du président », *Le Bordager*, n°117, 2015, p. 3.

mêmes, leur montrer les axes de recherche » indique Mme Annick M.²²¹. Des échanges peuvent aussi avoir lieu entre deux généalogistes ayant une branche, ou un ancêtre en commun, auquel cas ils bénéficient l'un et l'autre des résultats et de l'expérience de chacun, qui permet bien souvent de débloquer, de confirmer ou de corriger une partie de leur généalogie. La découverte de ces ancêtres communs est également l'occasion pour les adhérents du C.G.M.P. de faire connaissance avec de nouveaux cousins, à l'image de Mme Françoise G. : « J'ai découvert des gens qui avaient les mêmes ancêtres que moi, ce sont des gens avec qui donc j'étais cousine et que maintenant je vois très régulièrement »²²². Le C.G.M.P. voit alors apparaître chez certains de ses adhérents la volonté d'organiser des réunions de familles, autrement appelées « cousinades ». Le cercle ne participe en aucun cas à l'organisation de ce genre de manifestations²²³ mais accepte en revanche très volontiers la publication de comptes rendus de ces dernières²²⁴ au sein de sa revue trimestrielle. Ces réunions permettent en effet de valoriser l'image du C.G.M.P. et du réseau d'échanges qu'il représente. L'entraide généalogique ne s'arrête donc pas seulement à de simples conseils partagés dans le cadre d'une activité commune mais donne aussi lieu à la naissance de liens familiaux au sein de l'association, qui contribuent alors à renforcer la cohésion des généalogistes autour du C.G.M.P. Au delà de ces liens de cousinage, des liens d'amitiés ont pu se tisser au sein de l'association au travers des échanges qu'induit le partage d'une activité commune. Mme Suzanne L. explique notamment : « Il y en a qui sont devenus des amis, et puis on le sait quand il y en a un d'entre nous qui a un problème de déchiffrement d'actes [...] et bien on se les fait passer. [...] On a aussi eu des collègues qui ont eu des problèmes familiaux et bien on essaie de se donner un coup de main. »²²⁵. Le C.G.M.P., en tant que lieu de sociabilité, favorise les échanges entre généalogistes, leur permet de s'entraider à travers l'établissement d'un réseau de solidarité dans le domaine de la généalogie mais également dans d'autres, et permet la création de liens d'amitié ou familiaux.

L'entraide généalogique établie dans le C.G.M.P. s'exprime également à travers la mise à disposition de matériels et d'outils, au siège social mais aussi sur le site internet du cercle. En effet, chaque adhérent a accès au sein du local, lors des permanences, à divers outils lui permettant de mener ses recherches. Ainsi, l'association place à disposition de ses adhérents des ordinateurs et une connexion internet, mais également des lecteurs de microfilms, prêtés par les Archives départementales de la Sarthe, et une importante collection de microfilms. Afin de compléter leurs recherches, les généalogistes peuvent également profiter d'une bibliothèque, dont le cercle fait la promotion en 2002 dans sa revue trimestrielle, la considérant comme « une mine de renseignements »²²⁶. Cette bibliothèque est représentative de l'entraide présente dans le cercle puisqu'elle est constituée d'ouvrages acquis par l'association mais aussi offerts par les adhérents. Enfin, les outils primordiaux aux recherches de ses adhérents, mis à disposition par le cercle, sont les un million et demi

²²¹ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2010, minutage : 00.40.31, partie 1/1.

²²² Entretien avec Mme Françoise G., le 8 avril 2016, minutage : 00.18.14, partie 1/1.

²²³ Entretien avec Mme Suzanne L., le 8 avril 2016, minutage : 00.24.25, partie 1/1.

²²⁴ Gérard BELOT, « Réunion des descendants de Joseph-Aimable Filoche et Augustine Desbois à Izé (Mayenne) », *Le Bordager*, n°51, 1999, p. 21-22.

²²⁵ Entretien avec Mme Suzanne L., le 8 avril 2016, minutage : 00.23.30, partie 1/1.

²²⁶ Suzanne L., « Les richesses du Cercle généalogique de Maine et Perche », *Le Bordager*, n°63, 2002, p.5.

de listes de mariages avec filiations et de listes de contrats de mariage. Il s'agit du résultat de quarante années de travail de relevés systématiques réalisés par les bénévoles volontaires de l'association. En effet, les généalogistes, alertés par la sur-consultation de certains documents à laquelle leurs pratiques pouvaient conduire, ont pris l'habitude de recopier méthodiquement le contenu des registres de l'Ancien Régime de manière collective au sein des cercles de généalogie²²⁷. Cette pratique au C.G.M.P. consiste à « *recopier les renseignements les plus importants des actes de mariage en commençant en 1792 et en remontant le plus loin possible dans le temps, tant qu'il existe encore des registres et tant qu'on peut décrypter* »²²⁸. Le cercle a ensuite enrichi ces listes avec le dépouillement des actes de naissance et de décès²²⁹. Ceci est une véritable richesse pour l'association, comme l'exprime notamment M. Paul D., représentant une de leur plus grande fierté²³⁰. Aujourd'hui, les relevés se poursuivent encore, le cercle sollicitant toujours l'aide des adhérents pour accomplir le dépouillement des registres des communes qui n'ont pas encore été traitées²³¹. Ainsi à l'image de M. Philippe B., qui considère avoir pris un engagement envers le C.G.M.P., qui cherche à compléter ses relevés, et s'impose alors d'y consacrer un certain temps tous les jours²³², plusieurs adhérents de l'association s'attèlent actuellement à cette tâche. Dès lors, suite à l'apparition de l'informatique, l'objectif a été, très rapidement, pour le cercle d'informatiser ces relevés, un travail long de plusieurs années²³³. Puis, face à l'arrivée d'Internet, il est apparu comme primordial à l'association de mettre en ligne ces relevés afin de proposer le meilleur service qui soit aux adhérents, tout en modernisant son action. Ainsi, la secrétaire s'occupe de la mise en ligne des relevés de l'association par le biais du nouveau site internet du C.G.M.P. ouvert le 6 juin 2015. Cette tâche représente la deuxième phase du travail réalisé sur le nouveau site internet et permettra notamment d'apporter un plus aux adhérents, qui n'auront plus besoin de se déplacer au local de l'association pour consulter ces listes, car elles seront toutes disponibles par le biais du site²³⁴. Le C.G.M.P. cherche ainsi à mettre un maximum d'outils à la disposition de ses adhérents, dans un objectif d'entraide généalogique en premier lieu, mais également afin de susciter leur intérêt pour l'association en lui trouvant une utilité dans leurs recherches.

Un autre dispositif d'entraide proposé par le cercle est sa publication trimestrielle, *Le Bordager*. La nécessité de l'édition d'un bulletin assurant une liaison facile et régulière entre les membres du C.G.M.P. s'est fait très rapidement ressentir au sein de l'association. Le premier numéro est édité en septembre 1986 et trouve son nom, typiquement sarthois : *Le Bordager*, dès 1987, qui rappelle l'exploitant des très petites unités agricoles, très présentes dans le Maine à l'époque. Ainsi, chaque trimestre, l'association édite un nouveau

²²⁷ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie, op. cit.*, p. 105.

²²⁸ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.15.42, partie 2/3.

²²⁹ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.27.38, partie 1/1.

²³⁰ *Ibid.*, minutage : 00.15.42, partie 2/3.

²³¹ « Le nouveau site du C.G.M.P. a ouvert le 6 juin 2015 », *Le Bordager*, n°117, 2015, p.5.

²³² Entretien avec M. Philippe B., le 8 avril 2016, minutage : 00.01.14, partie 1/1.

²³³ Entretien avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, minutage : 00.16.50, partie 1/1.

²³⁴ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.24.03, partie 1/1.

numéro, qui est désormais numérisé et ainsi facilement accessible aux adhérents depuis le site du C.G.M.P.²³⁵. Aujourd'hui, *Le Bordager* est la principale tâche qui incombe la vice-présidente de l'association. Sa mission consiste essentiellement à la construction de cette publication, car les textes et rubriques que l'on peut y lire sont écrites et réalisées par l'ensemble des adhérents du C.G.M.P.²³⁶ et c'est en cela que ce bulletin représente un des principaux organes d'entraide du cercle. *Le Bordager* compte plusieurs éléments récurrents tels qu'une rubrique sur l'accueil du C.G.M.P. et de son antenne de Villaines-la-Juhel, le mot du président, les actualités du cercle, puis viennent plusieurs pages de textes sur l'histoire locale ou plus généralement sur la généalogie, réalisés par les différents membres de l'association et les questions et réponses envoyées par les adhérents. Ensuite viennent d'autres éléments comme l'étude des noms de famille de la région, les actualités concernant la pratique généalogique en ligne, des exercices de paléographie, et enfin, la rubrique la plus attendue par les adhérents, les quartiers, soit les ascendances de différents individus²³⁷. Ce bulletin permet donc aux adhérents d'obtenir des informations sur l'association en elle-même mais également sur la pratique généalogique. Ils peuvent progresser dans leurs recherches grâce aux diverses rubriques publiées dans la revue et venir en aide aux autres adhérents par le biais de ce bulletin de liaison. Il se crée alors un échange réciproque où chacun puise des informations et apporte sa contribution bénévole²³⁸. *Le Bordager* devient ainsi l'un des principaux instruments d'entraide proposés par le C.G.M.P., permettant d'assurer le maintien et la continuité du soutien entre adhérents au sein du cercle.

Le C.G.M.P. est donc une association fondée sur le principe d'entraide généalogique, et trouve en cela sa raison d'être. En effet, cette aide mutuelle et collective représente le principal intérêt des généalogistes qui adhèrent à l'association afin d'accéder aux services et outils qui y sont proposés, favorisant les échanges réciproques entre les membres du C.G.M.P.

2.2. La cohésion au cœur des activités du cercle

L'entraide généalogique mise en avant par le C.G.M.P. ne peut prendre forme que dans un réseau d'échanges réciproques entretenu par la cohésion et la solidarité établies entre ses membres. En effet, c'est l'entretien de la collectivité et du lien entre les adhérents qui permet le maintien de la réciprocité du soutien que les membres s'apportent dans leurs recherches. Dès lors, le C.G.M.P. organise diverses activités permettant de rassembler ses membres afin d'entretenir ce lien. Les plus fréquentes d'entre elles sont les permanences qui se tiennent deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h²³⁹. Ces

²³⁵ Cercle généalogique de Maine et Perche, « Avant propos », DVD réalisé par le Cercle généalogique de Maine et Perche rassemblant sous format numérique l'ensemble des 102 premiers numéros du *Bordager*, édités par l'association entre 1986 et 2001.

²³⁶ Entretien avec Mme Nicole M., le 11 avril 2016, minutage : 00.09.58, partie 1/2.

²³⁷ *Ibid.*, minutage : 00.10.58, partie 1/2.

²³⁸ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie*, op. cit., p. 107.

²³⁹ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

permanences d'accueil sont tenues par un petit noyau d'adhérents expérimentés qui ne font pas partie du conseil d'administration²⁴⁰. Cela permet notamment à d'autres membres du C.G.M.P. de participer activement à la vie du cercle et de mobiliser plus de bénévoles dans l'optique de favoriser et de multiplier les échanges au sein de l'association. Néanmoins, tous les adhérents ne peuvent pas s'occuper de cette tâche, en effet, tenir une permanence nécessite d'avoir une certaine expérience de la généalogie et des recherches. Lors de celle-ci, les adhérents responsables accueillent les membres du C.G.M.P., au sein du siège social. Leur rôle consiste alors à aider les adhérents présents dans leurs recherches, les conseiller, les aiguiller et apporter quelques éléments de réponses à leurs questionnements²⁴¹. Les responsables sont également présents afin de pouvoir mettre à disposition des adhérents du C.G.M.P. l'ensemble des outils proposés par le cercle tels que les microfilms ou encore les listes de mariages²⁴². Ils jouent en ce sens, le rôle de garants et de responsables des biens matériels de l'association lors des permanences. La venue des adhérents lors de cet accueil mis en place par l'association est l'occasion d'échanges entre ces derniers, qui peuvent notamment s'établir de manière régulière, et ainsi renforcer les liens entre les membres de l'association²⁴³. Ces permanences ont donc été pensées dans un esprit collectif, pour permettre à tous de bénéficier de l'aide d'adhérents expérimentés et des outils proposés par l'association mais aussi pour que les membres de l'association puissent se rencontrer et ainsi favoriser les échanges réciproques dans le domaine de la généalogie. Ces dernières ont attiré énormément de monde depuis la création de l'association, et ce jusqu'à la fin des années 2000, comme en témoigne M. Bertrand B. : *« Je me souviens d'il y a dix ans, quand j'ai pris contact avec cette association, il y avait aux permanences beaucoup de monde, la consultation de listes de mariages était une activité très soutenue, il y avait toujours dix ou vingt personnes qui étaient là, fouillant dans les papiers »*²⁴⁴, ou encore Mme Nicole M. qui était alors chargée de permanence : *« À cette époque là, les permanences c'était du travail, parce que d'abord il y avait des permanences le lundi, le mercredi, le vendredi [...] et puis il y avait au moins 20 personnes. On était deux pour faire la permanence et on ne s'arrêtait pas [...]. Les personnes qui venaient faisaient des échanges, il y avait beaucoup d'échanges parce qu'ils se retrouvaient cousins avec une personne qui était là, alors c'était vivant.»*²⁴⁵. Cependant, l'essor spectaculaire d'Internet dans les années 2000, a profondément bouleversé la pratique généalogique mais également l'organisation de ces permanences. Les services d'archives ont en effet mené d'importantes campagnes de numérisation de leurs fonds, qu'ils ont ensuite mis en ligne sur leurs propres sites internet²⁴⁶. Dès lors, les adhérents du C.G.M.P., ayant accès directement aux actes des registres paroissiaux et de l'état civil depuis chez eux, n'ont plus ressenti le besoin de se rendre au siège de l'association lors des permanences pour obtenir de l'aide des membres du C.G.M.P. ou pour utiliser les outils mis à leur disposition tels que les microfilms ou les listes de mariages. Cette baisse de fréquentation des permanences s'est faite largement ressentir au sein de l'association par l'ensemble des membres :

²⁴⁰ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.09.14, partie 1/3.

²⁴¹ Entretien avec Mme Françoise G., le 8 avril 2016, minutage : 00.12.15, partie 1/1.

²⁴² Entretien avec Mme Yvonne L., le 22 avril 2016, minutage : 00.09.32, partie 1/1.

²⁴³ Entretien avec Mme Nicole M., le 11 avril 2016, minutage : 00.07.09, partie 1/2.

²⁴⁴ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.09.48, partie 1/1.

²⁴⁵ Entretien avec Mme Nicole M., le 11 avril 2016, minutage : 00.07.09, partie 1/2.

²⁴⁶ Franck BURCKEL, « Nouveaux usages, nouveaux publics pour les Archives », *La Gazette des archives*, n°222, 2011, p. 139.

« *Maintenant, aux permanences, il y a deux ou trois personnes c'est tout.* »²⁴⁷. Dès lors, cette moindre présence lors des permanences, démontre une forte baisse d'intérêt des généalogistes pour les services et outils du C.G.M.P., et une nette diminution des échanges entre adhérents au sein du cercle. La cohésion nécessaire au maintien de l'entraide généalogique et souhaitée par le cercle est établie notamment lors des permanences. Néanmoins, les évolutions connues par la pratique généalogique suite à l'essor d'Internet remettent en cause cette cohésion au sein du C.G.M.P.

Les membres du C.G.M.P. sont également amenés à se rencontrer et à échanger lors de l'assemblée générale de l'association. Celle-ci a lieu une fois par an et permet de réunir tous les membres du cercle à jour de leurs cotisations²⁴⁸. Traditionnellement, l'assemblée générale du C.G.M.P. se tient un dimanche matin²⁴⁹. Le président, assisté des membres du conseil d'administration, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association, le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. Puis, il est procédé au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortant²⁵⁰. Ensuite, l'association organise un déjeuner auquel sont conviés ses membres et l'après-midi est constituée d'échanges entre les adhérents et de recherches collectives. En effet, selon M. Philippe B., « *les jours d'assemblée générale, les bénévoles et les dirigeants du club amènent toute une cargaison de listes de mariages, ce qui permet [...] discussions, recherches, [...] alors là c'est la fourmilière, tout le monde fait ses recherches* »²⁵¹. L'assemblée générale est alors l'occasion pour l'association de réunir l'ensemble de ses adhérents, et de créer un esprit collectif et convivial autour du partage d'un repas puis d'un moment de recherches, renforçant le lien entre les adhérents grâce à la mise en commun de leurs résultats. Néanmoins, une fois encore, les adhérents ont constaté une nette diminution de fréquentation de ces réunions annuelles de la part des membres du C.G.M.P. L'association qui comptait plus de 1500 membres en 2002²⁵², compte désormais 555 membres, ce qui explique en partie la baisse de fréquentation des assemblées générales, due à la diminution de l'engouement généré par ces réunions. De la même manière que pour les permanences, l'essor d'Internet et la mise en ligne des actes numérisés par les services d'archives provoquent une baisse de l'intérêt des généalogistes pour l'entraide et les échanges en milieu associatif qui ont lieu lors de l'assemblée générale. Enfin, d'autres explications peuvent être avancées : se déplacer jusqu'au Mans pour se rendre à l'assemblée générale du C.G.M.P. représente, pour certains adhérents résidant dans des départements plus lointains, une sortie importante et surtout un certain coût²⁵³. Dès lors, cette réunion se doit de présenter un intérêt assez important, soit un avantage par rapport aux apports que représente Internet, pour valoir le déplacement. L'assemblée générale constitue donc un facteur de cohésion et de collectivité au sein du C.G.M.P. Cependant cette réunion n'a lieu qu'une fois par an et

²⁴⁷ Entretien avec Mme Nicole M., le 11 avril 2016, minutage : 00.07.09, partie 1/2.

²⁴⁸ Cercle généalogique de Maine et Perche, organisation : Statuts. (1993)

²⁴⁹ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.58.15, partie 1/1.

²⁵⁰ Cercle généalogique de Maine et Perche, organisation : Statuts. (1993)

²⁵¹ Entretien avec M. Philippe B., le 8 avril 2016, minutage : 00.27.34, partie 1/1.

²⁵² Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

²⁵³ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.37.50, partie 1/1.

ne mobilise plus autant de généalogistes qu'auparavant. La cohésion nécessaire au fonctionnement de l'association est donc mise en place au sein de diverses réunions telles que les permanences ou l'assemblée générale, mais est largement remise en question à la suite des évolutions subies par la pratique généalogique.

D'autres événements, organisés par le cercle, sont l'occasion pour les membres du C.G.M.P. de se rencontrer. Il s'agit des portes ouvertes, qui ont lieu une fois par an à l'automne et récoltent un véritable succès. En effet, lors de ces journées destinées à accueillir les généalogistes débutants souhaitant adhérer ou connaître l'association, ainsi que ces méthodes et services, « *il y a beaucoup de monde et la presse [en] fait des articles.* » indique Mme Annick M.²⁵⁴. Cet événement est donc l'occasion de la création de liens entre les généalogistes débutants et les nouveaux adhérents avec les autres membres de l'association. Les réunions des administrateurs permettent quant à elles le renforcement des liens entre les responsables de l'association en créant un esprit collectif autour de la gestion de cette dernière. En effet, le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, ou plus si la demande en est faite²⁵⁵. De plus, une réunion hebdomadaire du bureau a lieu tous les mercredi matin²⁵⁶. Cependant, si ces réunions contribuent à créer un esprit collectif au sein du C.G.M.P., elles ne concernent pas l'ensemble des membres de l'association mais seulement une partie des adhérents : les administrateurs, à l'image des portes ouvertes, qui ne concernent que les adhérents débutants. Ainsi, le C.G.M.P. tente d'instaurer en son sein une cohésion omniprésente, permettant d'entretenir les échanges réciproques entre adhérents, au cours de divers événements. Néanmoins, l'association manque de réunions fédératrices, car si le partage de la galette des rois en février attire toujours de nombreux adhérents²⁵⁷, les permanences et l'assemblée générale tendent à perdre de leur intérêt auprès des membres du C.G.M.P. Les portes ouvertes et les réunions des administrateurs ne concernent qu'une partie précise des adhérents et ne permettent pas de réunir l'ensemble des membres de l'association. Dès lors, un certain manque de cohésion apparaît au sein du C.G.M.P., dû au manque de réunions et d'événements créant l'engouement de ses membres. Il apparaît alors comme nécessaire au C.G.M.P. de mettre en place de tels événements afin de rassembler les adhérents sous l'idée d'une communauté généalogique unie. Le manque de cohésion constaté au C.G.M.P. s'illustre notamment dans l'expression de tensions internes créées par la mise en place d'un nouveau site internet. Le changement de fonctionnement de la gestion de l'association et plus particulièrement, sa modernisation est un sujet sur lequel les administrateurs sont divisés²⁵⁸. En effet, on observe au sein de l'équipe dirigeante du C.G.M.P. certaines rivalités qui s'apparentent au conflit opposant « les anciens et les modernes » au sein de la pratique généalogique²⁵⁹. Deux générations s'affrontent au sein des généalogistes, des chercheurs en place depuis plus de vingt ans ayant contribué au succès de la pratique et des pratiquants plus récents souhaitant moderniser les moyens de recherches. Ces divergences d'opinions, observables au sein du C.G.M.P., ne favorisent pas la solidarité entre les membres du cercle, gênent

²⁵⁴ *Ibid.*, minutage : 00.38.40, partie 1/1.

²⁵⁵ Cercle généalogique de Maine et Perche, organisation : Statuts. (1993)

²⁵⁶ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.20.31, partie 2/1.

²⁵⁷ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.39.00, partie 1/1.

²⁵⁸ *Ibid.*, le 8 avril 2016, minutage : 00.22.34, partie 1/1.

²⁵⁹ Anne GESNOUIN, *Les généalogistes et leurs associations : les dessous d'une passion, op. cit.*, p. 42.

l'harmonisation des motivations et intérêts des adhérents et ralentissent l'évolution de l'association. Une situation qui remet alors en question la cohésion que le cercle tente de mettre en place afin de favoriser l'établissement d'un réseau de réciprocité. La cohésion et la collectivité sont deux éléments déficients au sein de l'association qui semble démunie face à l'individualisme qu'introduit l'informatique selon ses membres. L'action fédératrice du C.G.M.P., autour de l'entraide généalogique, est observable au travers des services proposés néanmoins, le manque de cohésion trouble parfois l'établissement d'une communauté associative unie.

3. Un avenir fragile

Le développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication dès le début des années 1990, et plus particulièrement l'essor d'Internet, constitue une profonde évolution dans le traitement des archives, créant ainsi de nouveaux usages et de nouveaux publics²⁶⁰. Ces évolutions ont contribué à une profonde mutation de la pratique généalogique, mettant à mal l'organisation traditionnelle des cercles généalogiques.

3.1. La numérisation et Internet : des épreuves modernes

La numérisation des archives, visant à la dématérialisation des documents sous forme d'images, apparaît pour la première fois aux Archives nationales avec le projet *Archim* en 1993, visant à conserver des « grands » documents patrimoniaux²⁶¹. Puis, dès le milieu des années 1990, les services d'archives publiques de France mènent d'importantes campagnes de numérisation de leurs fonds afin de faciliter l'accès de leurs lecteurs aux documents tout en favorisant la conservation de leurs originaux²⁶². Ces campagnes ont concerné en premier lieu les registres paroissiaux et d'état civil, très consultés notamment par les généalogistes et en deuxième lieu, les documents, dont le format rendait la manipulation difficile comme les plans cadastraux, les cartes et plans ou encore les registres de matricules militaires. Cette numérisation par les services d'archives est bénéfique à la conservation des documents et permet un accès facile et aisé aux informations pour les lecteurs, mais conduit néanmoins à une véritable transformation des usages pour ces derniers. En effet, si dans un premier temps, ces archives numérisées ont été mises à disposition du public au sein des salles de lecture sur un support informatique, très vite, ces dernières ont été disponibles depuis Internet, directement placées en ligne sur le site des institutions²⁶³. Dès lors, les lecteurs n'ont plus la nécessité de se rendre aux archives pour consulter ces documents et peuvent y accéder directement depuis leur domicile par le biais d'Internet. Ainsi, les

²⁶⁰ Franck BURCKEL, « Nouveaux usages, nouveaux publics pour les Archives », *La Gazette des archives*, art. cité, p. 145.

²⁶¹ Yann POTTIN, « Institutions et pratiques d'archives face à la « numérisation ». Expériences et malentendus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°58-4 bis, 2011, p. 57-69.

²⁶² Franck BURCKEL, « Nouveaux usages, nouveaux publics pour les Archives », *La Gazette des archives*, art. cité, p. 145.

²⁶³ *Ibid.*, p. 145.

sites internet des services d'archives, proposant désormais un riche contenu, enregistrent des records de fréquentation, au détriment des salles de lecture. Face à ces évolutions, la pratique généalogique connaît également d'importantes mutations. L'arrivée de l'informatique personnelle dans les années 1980, permet aux généalogistes de se doter de logiciels de généalogie efficaces, comme par exemple Heredis, permettant d'enregistrer de nombreuses données multimédias concernant leurs arbres généalogiques, modifiant seulement le support et la forme de leurs résultats²⁶⁴. La numérisation et Internet ont quant à elle profondément modifié la pratique des recherches généalogiques en elle-même. En effet, nombre de chercheurs n'éprouvent plus le besoin de se déplacer dans les services d'archives pour consulter les documents nécessaires à l'élaboration de leur généalogie et réalisent leurs recherches directement depuis leur domicile. Le Service Interministériel des Archives de France observe donc que les généalogistes sont devenus, en partie, des internautes²⁶⁵, que l'on appelle alors les « généanauts ». Dès lors, on observe une nette diminution des échanges entre généalogistes qui pouvaient avoir lieu au sein des services d'archives, comme au sein des cercles de généalogie. En effet, les outils proposés pour faciliter les recherches par ces associations ne semblent plus présenter un intérêt assez important face à la mise en ligne des actes des registres paroissiaux et d'état-civil par les services d'archives publics²⁶⁶. Ce phénomène est particulièrement ressenti au sein du C.G.M.P., l'association enregistrant une nette diminution de ses adhérents depuis les débuts de la numérisation. En effet, on observe une réduction de 64% du nombre de ses adhérents en 14 ans. Ainsi, à l'image de l'ensemble des adhérents du cercle, Mme Nelly E. donne son opinion de la numérisation quant à la fréquentation de l'association : « *C'est négatif dans la mesure où les gens font leur généalogie chez eux et puis, ils ne se rencontrent plus* »²⁶⁷. La numérisation et la mise en ligne des documents d'archives conduisent donc à une diminution des relations d'échanges entre généalogistes, mais également à une perte d'intérêt des associations. De plus, pour ces généalogistes, attachés à la consultation du papier, la numérisation semble parfois les frustrer dans leur relation au document. Mme Suzanne L. témoigne notamment : « *J'ai beaucoup plus de plaisir à chercher sur le papier que sur Internet évidemment, en me disant : "ils l'ont touché, ils l'ont signé, c'est passé entre leur main"* »²⁶⁸, M. Philippe B. évoque quant à lui « *la sensualité du papier* » et « *le plaisir de tourner les pages* »²⁶⁹. Ainsi, la numérisation des documents d'archives et leur mise en ligne sur Internet constitue un véritable progrès technologique, mettant cependant à mal les associations généalogiques n'ayant pas su s'adapter et dont la perte d'intérêt suite à ces évolutions, cause la chute du nombre d'adhérents. Ce progrès revêt donc un certain aspect négatif au sein du C.G.M.P. qui éprouve des difficultés d'adaptation.

²⁶⁴ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie, op. cit.*, p. 111.

²⁶⁵ Service Interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ?*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/8431> (consulté le 05 avril 2016), 103 p.

²⁶⁶ Dominique DESJEUX, *La recherche généalogique : de la quête des origines au besoin de transmettre*, 2011, [en ligne], disponible sur http://www.argonautes.fr/uploads/documents/2011_09_CON_GENEALOGIE_RESULTATS.pdf (consulté le 18 avril 2016).

²⁶⁷ Entretien avec Mme Nelly E., le 22 avril 2016, minutage : 00.27.49, partie 1/1.

²⁶⁸ Entretien avec Mme Suzanne L., le 8 avril 2016, minutage : 00.07.54, partie 1/1.

²⁶⁹ Entretien avec M. Philippe B., le 8 avril 2016, minutage : 00.34.11, partie 1/1.

L'apparition d'Internet a également permis le fleurissement de multiples sites concernant la généalogie, commerciaux ou non. Dès lors, les impressionnantes quantités d'informations disponibles sur le réseau font de ce nouveau support une des principales sources des recherches généalogiques²⁷⁰. Les généalogistes sont alors une très grande majorité, 64%, à consulter des sites privés marchands tels que Généalogie.com et Notrefamille.com. Ils ne sont que 14% à consulter les sites des Archives départementales ou municipales, et 13% consultent Généanet²⁷¹. Les outils et informations proposés par les associations généalogiques semblent alors présenter un moindre intérêt pour les généalogistes, comparativement à la quantité exceptionnelle d'informations qu'ils peuvent trouver sur Internet, les sites des associations généalogiques n'étant consultés que par 9% des généalogistes²⁷². Le C.G.M.P. enregistre donc une baisse du nombre de ses adhérents due à l'existence et à la consultation par les généalogistes de nombreux sites internet : « *C'est vrai qu'Internet a fait beaucoup de mal aux associations de généalogie, on a perdu beaucoup d'adhérents puisqu'ils sont allés sur d'autres sites* » témoigne notamment Mme Agnès D.²⁷³. Les généalogistes n'éprouvent plus le besoin d'adhérer à un cercle généalogique et donc de payer une cotisation, lorsque les informations qu'ils recherchent sont disponibles en ligne gratuitement²⁷⁴. Ainsi, les outils et services proposés par le C.G.M.P. perdent de leur intérêt auprès des généalogistes, qui ne ressentent plus la nécessité d'obtenir l'aide d'une association généalogique locale. Les adhérents du cercle déplorent donc une perte du lien social qui réunit les généalogistes autour de l'entraide au sein du cercle. Selon Mme Nelly E., « *Internet fait que l'on travaille un petit peu en solitaire alors qu'au début, on se retrouvait tous là [au siège social du C.G.M.P.], on venait 2 à 3 fois par semaine faire nos recherches ici, on ne faisait rien chez soi ou presque [...] mais maintenant [...] il y a beaucoup moins de personnes [...] c'est moins convivial que cela ne l'a été* »²⁷⁵. M. Philippe B. rajoute quant à lui qu'il y a « *tout un lien social qui se fait [au sein du C.G.M.P.] et avec l'arrivée d'Internet ça c'est un peu dissout [...] on a un peu perdu cet aspect justement de lien social* »²⁷⁶. Ainsi, les adhérents du C.G.M.P. accusent les sites internet d'être à l'origine de la diminution des échanges réciproques et des liens d'entraide généalogique, donnant lieu à une baisse significative de l'intérêt des généalogistes pour le milieu associatif. Cependant, si Internet a causé une diminution de l'intérêt des généalogistes pour le milieu associatif, ce n'est pas seulement parce qu'elle rend plus aisées les recherches en solitaire, mais également parce qu'elle permet la transposition de l'entraide généalogique en ligne. En effet, l'établissement de nombreux forums ou newsletter, comme fr.rec.genealogie, collectant les questions et réponses des généalogistes, permet la création de liens d'entraide et d'échanges généalogiques en ligne²⁷⁷. Dès lors, de nombreux généalogistes préfèrent ce type d'entraide aux associations généalogiques pour son aspect pratique, accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jour sur sept

²⁷⁰ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie, op. cit.*, p. 112.

²⁷¹ IPSOS, *Internet dépoussière la généalogie*, 2010 [en ligne], disponible sur <http://www.ipsos.fr/comprendre-et-maitriser-son-marche/2010-05-03-internet-depoussiere-genealogie> (consulté le 18 avril 2016).

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ Entretien avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, minutage : 00.35.59, partie 1/1.

²⁷⁴ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.27.53, partie 2/3.

²⁷⁵ Entretien avec Mme Nelly E., le 22 avril 2016, minutage : 00.29.40, partie 1/1.

²⁷⁶ Entretien avec M. Philippe B., le 8 avril 2016, minutage : 00.31.10, partie 1/1.

²⁷⁷ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie, op. cit.*, p. 114.

depuis leur domicile, et offrant une certaine rapidité dans les échanges²⁷⁸. Les adhérents du C.G.M.P., ont donc, en partie, une vision négative de la numérisation et d'Internet car ces évolutions contribuent à la chute du nombre d'adhérents depuis le milieu des années 2000 due à l'affaiblissement de l'intérêt des généalogistes pour le milieu associatif et ce qu'il est en mesure de proposer à ses adhérents.

Néanmoins, les membres du C.G.M.P. considèrent positivement, au delà des intérêts de l'association, le progrès que représente la numérisation et Internet. Ainsi, pour leur intérêt personnel, ou même pour celui des généalogistes et de la pratique en elle-même, tous insistent sur les aspects pratiques de ces évolutions, comme Mme Françoise G. qui évoque le travail de numérisation réalisé par le service des Archives départementales de la Mayenne : « *C'est très bien fait, on peut appeler une année, c'est magnifique ça ! C'est bien, ça va très vite et on ne se déplace plus* »²⁷⁹, ou encore M. Paul D., au sujet de la numérisation des actes de l'état civil par les Archives départementales de la Sarthe : « *Cela permet de faire des recherches le dimanche, la nuit quand on veut* »²⁸⁰. En effet, les adhérents du C.G.M.P. gardent une vision positive du travail de numérisation des documents d'archives réalisé par les services d'archives publics, car au delà de la chute d'adhérents que cela a pu causer au sein de l'association, il s'agit ici de la conservation des documents auxquels ces généalogistes sont particulièrement attachés. En témoigne notamment la collaboration des membres du C.G.M.P. à la campagne de numérisation menée par les Archives départementales de la Sarthe durant trois ans en 1994, en collaboration avec l'Église des Mormons²⁸¹. Les membres du C.G.M.P. décrivent un fort intérêt et une utilisation poussée des archives numérisées, et formulent en cela de grandes exigences quant à leur qualité. En effet, ils sont nombreux à s'indigner devant la mauvaise qualité de certaines numérisations qui manquent des pages ou numérisent du « *papier froissé* »²⁸², ne permettant en rien la conservation du contenu, ce qui est pourtant l'objectif principal de l'opération. De plus, les membres du cercle expriment également une vision positive d'Internet, à l'image de Mme Annick M., qui compare Internet à une mine d'informations, permettant d'aller plus loin, d'approfondir ses recherches et parfois même, de débloquer certaines branches²⁸³. Cependant, les membres du C.G.M.P. dénoncent les nombreuses erreurs que l'on peut observer sur le réseau et expriment la nécessité de vérifier l'ensemble des informations trouvées en ligne : « *Je me méfie toujours quand je vais chercher des éléments sur ces arbres qui sont déjà faits [en ligne], je vérifie parce qu'il y a souvent des erreurs, je vais toujours voir si le document existe, à la date et au lieu indiqués* »²⁸⁴. En effet, les informations généalogiques en ligne, les réponses à des questions ou les arbres généalogiques, sont généralement générées par des généalogistes amateurs, plus ou moins expérimentés. Il est donc possible que des erreurs s'y trouvent, d'autant plus qu'aucune connaissance spécifique n'est nécessaire pour publier ces informations sur Internet et

²⁷⁸ Charles HERVIS, « Généalogie : les nouvelles demandes du collectionneur, de l'enquêteur et de l'historien », *La Gazette des archives*, art. cité, p. 29.

²⁷⁹ Entretien avec Mme Françoise G., le 8 avril 2016, minutage : 00.20.40, partie 1/1.

²⁸⁰ Entretien avec M. Paul D., le 6 avril 2016, minutage : 00.10.11, partie 2/3.

²⁸¹ Cercle Généalogique de Maine et Perche, *Site du CGMP*, [en ligne], disponible sur <http://maine-et-perche-genealogie.org> (consulté le 25 février 2016).

²⁸² Entretien avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, minutage : 01.45.52, partie 1/1.

²⁸³ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.54.30, partie 1/1.

²⁸⁴ Entretien avec Mme Nelly E., le 22 avril 2016, minutage : 00.27.49, partie 1/1.

qu'aucun contrôle n'a lieu avant leur mise en ligne²⁸⁵. Néanmoins, selon ce principe, il est également possible de trouver des erreurs au sein des généalogies réalisées par les adhérents du cercle. Ainsi, le fait de ne pouvoir corriger ces erreurs « en direct », comme cela pourrait l'être fait au sein de l'association, lors d'un échange entre généalogistes, inquiète la plupart des adhérents du C.G.M.P. La mise en avant de ces erreurs généalogiques présentes sur Internet et de la difficulté de les corriger permet aux adhérents du C.G.M.P. de légitimer leur action au sein du cercle, qui devient alors gage de « vérité ».

Les évolutions subies par la pratique généalogique, soit la numérisation et Internet, ont provoqué des conséquences importantes dans le monde associatif, clairement ressenties au niveau du C.G.M.P. Le cercle enregistre une forte baisse du nombre de ses adhérents ainsi que de la fréquentation de ses permanences et autres activités. Les membres du C.G.M.P. s'accordent donc pour décrire les bons et mauvais côtés de ces évolutions, il s'agit de véritables progrès facilitant les recherches généalogiques personnelles mais ces derniers ne sont pas des facteurs favorables au développement des échanges généalogiques en milieu associatif.

3.2. Un renouvellement nécessaire

Les évolutions que constituent la numérisation et Internet, conduisent à un constat flagrant pour le C.G.M.P. ; une chute du nombre de ses adhérents de 64%, mais également un manque d'attraction de ses actions aux yeux de ses membres, les permanences n'accueillant que deux à trois personnes maximum en quatre heures de temps. Dès lors, se pose la question de l'avenir du cercle dans de telles conditions. En effet, la numérisation et Internet sont de véritables progrès techniques à l'échelle de l'humanité, dont le recul n'est plus possible, l'association peut-elle perdurer face à ce phénomène d'évolution ? Cette problématique se pose à l'ensemble du milieu associatif généalogique. En effet, de nombreux cercles de généalogie enregistrent une baisse de leur nombre d'adhérents, leurs actions étant concurrencées par l'exposition des actes sur le web menée par les services d'archives²⁸⁶. Le C.G.M.P., à l'image de l'ensemble de cercles de généalogie, se doit donc d'avancer au diapason de ces innovations afin de perdurer et de continuer à exercer un intérêt particulier pour les généalogistes. Un renouvellement profond de l'association, de ses outils et activités est nécessaire. Le C.G.M.P. doit donc adapter les services qu'il propose, au regard des progrès techniques, afin de poursuivre son objectif principal : permettre le rassemblement des généalogistes réalisant des recherches dans les anciennes provinces du Maine et du Perche, afin de faciliter leurs travaux grâce à l'établissement d'un réseau d'entraide. Le cercle doit penser les choses autrement et ne pas rester sur ses acquis en proposant des nouveautés au niveau de son fonctionnement ainsi que des services qu'il met à disposition de ses adhérents.

Ce renouvellement profond dont a besoin l'association, nécessite de la part de l'ensemble des adhérents du C.G.M.P. une certaine ouverture aux changements ainsi que la prise d'initiatives permettant de

²⁸⁵ Pierre-Valéry ARCHASSAL, *La généalogie, op. cit.*, p. 115.

²⁸⁶ Charles HERVIS, « Professionnels et associations de généalogie en danger ? », *La Revue française de Généalogie*, n°175, 2008, p. 11-13.

dynamiser l'association. Or, il est possible d'observer au sein du cercle un certain degré de fermeture à différents facteurs et éléments qui pourraient pourtant permettre au C.G.M.P. d'évoluer de façon positive. En effet, le C.G.M.P. n'est plus affilié à la Fédération Française de Généalogie. Les raisons évoquées par les dirigeants de l'association pour cette désinscription sont notamment le coût trop élevé et le peu d'intérêt que cela avait pu représenter pour l'association de par le passé²⁸⁷. Cette non-adhésion du C.G.M.P. à la Fédération Française de Généalogie contribue à l'éloignement du cercle du réseau national des associations généalogiques, et à ce titre, réduit ses échanges avec les autres associations qui ont lieu au sein de la fédération ainsi que sa visibilité au niveau national. Le C.G.M.P. ne participe donc plus aux congrès nationaux de généalogie qui ont lieu tous les ans en France, ainsi qu'aux forums nationaux tous les deux ans, organisés par la fédération, comme en témoigne Mme Annick M., « *On ne va pas au congrès national [de généalogie] alors que toutes les autres associations y vont. On reste en rade ! [...] Pour l'avenir, ce sont quand même des occasions de rencontres qui sont intéressantes, car les gens viennent de partout* »²⁸⁸. L'association ne prend donc plus part à ces réunions généalogiques de niveau national pourtant reconnues pour leur convivialité et le fort intérêt qu'y portent les nombreux généalogistes français²⁸⁹. Cela conduit donc à un manque de visibilité certain au niveau national du C.G.M.P., par rapport aux autres associations, ne favorisant pas l'adhésion de généalogistes habitant des régions plus lointaines. Ce constat d'un certain degré de fermeture du cercle au niveau national et dans le domaine associatif, se constate également en interne. Certains adhérents, à l'image de Mme Annick M. se sont, de prime abord, sentis mal accueillis au sein du C.G.M.P. et ont alors hésité à adhérer : « *Je ne me suis pas sentie, pour être franche, très accueillie, je trouve que les cercles se sont laissés un peu déborder [...]* »²⁹⁰. Il est alors possible d'observer un certain degré de fermeture du cercle, qui peut parfois, rebuter certains généalogistes. Le C.G.M.P. est un lieu de sociabilité relativement fermé comme en témoigne notamment le refus du cercle de répondre au questionnaire proposé durant cette étude. En effet, les dirigeants du C.G.M.P. semblent exprimer une certaine méfiance à l'égard d'acteurs extérieurs à l'association et sont très attachés à la non divulgation des informations privées concernant leurs adhérents ainsi qu'au fait de ne pas déranger ces derniers, d'un âge très avancé pour la plupart. Dès lors, ce degré de fermeture du cercle constaté peut apparaître comme un frein à la continuité de l'association et aux transformations qui y sont nécessaires.

Néanmoins, il est possible d'observer chez les membres du C.G.M.P., conscients des difficultés du cercle, une certaine volonté de changements et de prise d'initiatives pour permettre au cercle de perdurer. L'ensemble des adhérents s'accorde, en effet, pour dire que l'association a besoin d'un profond renouvellement de son bureau. Ils reconnaissent cependant leur difficulté à trouver de nouveaux bénévoles, relativement plus jeunes, capables de prendre la suite d'une équipe d'administrateurs vieillissante, comme en témoigne notamment M. Bernard D. : « *[...] c'est plus un souci de bénévoles, mais c'est partout pareil, [...] parce que ceux qui sont dedans, ils y sont depuis au moins trente ans, et ils commencent à fatiguer. Il y en a qui arrive à*

²⁸⁷ Entretien avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, partie 1/1.

²⁸⁸ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 01.00.35, partie 1/1.

²⁸⁹ Charles HERVIS, « Un rendez-vous convivial », *La Revue française de Généalogie*, n°158, 2005, p. 49.

²⁹⁰ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.18.18, partie 1/1.

un âge respectable »²⁹¹ ou encore Mme Nelly E. : « *Les gens du bureau, ce sont toujours les vieux qui se dévouent, il y a peu de jeunes qui veulent prendre la relève, mais c'est dans toutes les associations pareil d'ailleurs* »²⁹². En effet, le vieillissement des bénévoles est un phénomène constaté au niveau national dans le domaine associatif, car si plus de 50% des bénévoles français sont retraités, trois bénévoles sur dix ont plus de 65 ans²⁹³. La volonté du C.G.M.P. consiste à attirer un nouveau public afin de redynamiser l'ensemble de l'association. Cependant, face à la difficulté que représente cette mission, aucune action n'est menée actuellement pour poursuivre cet objectif au sein du C.G.M.P. Certaines associations parviennent toutefois à relever le défi, à l'image de l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône qui poursuit ce but depuis 2006, manifestant une forte volonté d'ouverture et souhaite développer l'activité généalogie « autrement ». Cette association va notamment au devant des personnes qui ne réalisent pas la démarche spontanément en organisant des ateliers généalogiques dans le cadre d'un programme d'animation départemental pour les retraités qui rencontre un franc succès²⁹⁴. D'autres volontés d'initiatives s'expriment au sein du C.G.M.P., par le biais de certains adhérents, cherchant à redynamiser le cercle à travers l'organisation de nouvelles activités qui permettraient de faire bénéficier l'association d'un intérêt particulier auprès des généalogistes. Ainsi, Mme Nelly E. évoque l'une de ces idées : « *Il faudrait faire quelque chose pour attirer les gens, qu'ils reviennent ici. Faire une petite buvette ou un petit salon où l'on discute de quelque chose, d'un thème, il faudrait essayer d'attirer les gens pour ne pas qu'ils désertent complètement le C.G.M.P.* »²⁹⁵. Mme Annick M. a également proposé au conseil d'administration de l'association une autre idée d'initiative. En effet, les développeurs des logiciels de généalogie, largement utilisés par les adhérents du cercle, réalisent des présentations et conférences au sujet de leurs produits. Mme Annick M. propose donc de les inviter à venir réaliser l'un de ces exposés lors d'une assemblée générale du C.G.M.P. Selon elle, « *Cela peut faire venir d'autres gens qui ne viendraient pas en temps normal, et ça peut dynamiser la réunion* »²⁹⁶. Ainsi, les adhérents du cercle expriment donc la nécessité de prise d'initiatives visant à attirer de nouveaux généalogistes et à redynamiser l'association et son fonctionnement, permettant au C.G.M.P. de perdurer et d'assurer sa continuité.

Le C.G.M.P. tente alors d'adopter une attitude positive face aux évolutions constituées par la numérisation et Internet en s'adaptant à ces progrès par le biais de larges campagnes de modernisation. En effet, la mise en place du nouveau site internet correspond à un profond travail de transformation du fonctionnement de l'association. C'est la secrétaire qui s'est chargée de la mise en place de ce nouveau site ainsi que la nouvelle gestion informatisée de l'association, en faisant appel à un prestataire²⁹⁷. Le nouveau site

²⁹¹ Entretien avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, minutage : 00.43.10, partie 1/1.

²⁹² Entretien avec Mme Hugette Edon, le 22 avril 2016, minutage : 00.33.12, partie 1/1.

²⁹³ France Bénévolat, *La place des seniors dans le bénévolat*, [en ligne], disponible sur <http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/3a6bccff16c0afb00c2e609b5d9681f19fd7f20e.pdf> (consulté en ligne le 23 mai 2016).

²⁹⁴ Charles HERVIS, Pierre-Gabriel GONZALEZ, « Séduire les seniors », *La Revue française de Généalogie*, n°162, 2006, p. 48.

²⁹⁵ Entretien avec Mme Nelly E., le 22 avril 2016, minutage : 00.32.43, partie 1/1.

²⁹⁶ Entretien avec Mme Annick M., le 8 avril 2016, minutage : 00.58.15, partie 1/1.

²⁹⁷ *Ibid.*, minutage : 00.24.03, partie 1/1.

de l'association, en ligne depuis le 6 juin 2015, constitue la première phase de modernisation de la gestion de l'association. La deuxième phase correspond à la mise en ligne, directement sur le site internet du C.G.M.P., de l'ensemble des relevés réalisés par l'association depuis maintenant quarante ans, accessibles à l'ensemble des adhérents du cercle. Enfin, la troisième phase sera pour la secrétaire, la restructuration de la gestion informatisée de l'association, rendue entièrement disponible pour les administrateurs de l'association directement sur le site internet²⁹⁸. Ce travail, qui se déroulera donc en trois phases, correspond à une large campagne de modernisation, visant à rendre accessible en ligne tout le fonctionnement de l'association, facilitant ainsi grandement sa gestion. De plus, cette actualisation du site internet du C.G.M.P. va contribuer à la dynamisation du cercle en augmentant sa visibilité et son intérêt auprès des utilisateurs et de l'ensemble des généalogistes. Ces derniers pourront ainsi, sur simple adhésion auprès du C.G.M.P. consulter l'intégralité de leurs travaux en ligne, soit les tables de mariage, ainsi que le bulletin de liaison publié par l'association, *Le Bordager*. Depuis le début de l'année 2012, *Le Bordager* est publié en version numérique²⁹⁹, et est donc rendu disponible sur le site pour les adhérents, une preuve de modernité adoptée par le cercle. Néanmoins, il ne faut pas négliger les véritables motivations de ce passage au format numérique de la revue trimestrielle de l'association. En effet, la situation financière ainsi que le manque de main d'œuvre au sein du cercle, ont fait apparaître l'impression et la fabrication papier du *Bordager* par l'imprimeur, ainsi que l'envoi postal de l'ensemble des numéros par les bénévoles à travers toute la France, comme impossible à maintenir. Dès lors, la numérisation du *Bordager* est apparue comme une solution bénéfique pour le cercle et plus particulièrement pour ses finances³⁰⁰. La situation financière de l'association est donc estimée comme bonne par l'ensemble des administrateurs du C.G.M.P. M. Bertrand B. témoigne notamment : « *Je considère que l'aspect financier actuellement pour l'association n'est pas du tout un souci. Dans le passé, [...], il y a 10 à 20 ans, l'association avait de très nombreux adhérents puisqu'on est monté jusqu'à 1500 adhérents, un telle importance de membres obligeait d'avoir recours à une secrétaire salarié au niveau du cercle généalogique [...] à temps partiel et obligeait aussi pour Le Bordager à avoir recours à un imprimeur professionnel. [...] Cela représentait des coûts importants. Au fil du temps, les choses devenaient difficiles sur le plan financier, payer une secrétaire, c'est quelque chose, donc on a été amené à réduire le temps de travail de la secrétaire, jusqu'à la supprimer complètement. Le Bordager, a connu la même évolution, avec l'apport des techniques modernes, d'informatique, de mise en page, d'impression, on a, peu à peu, récupéré le travail non seulement de publication mais aussi de travail industriel du Bordager, cela est fait maintenant par nos propres moyens, alors le coût n'est plus du tout du même niveau, ce qui nous a permis de baisser très largement le montant de nos cotisations tout en restant très à l'aise sur le plan financier, nous vivons on va dire cette période « d'abondance » en ce moment* »³⁰¹. Cet aspect positif de la situation financière de l'association laisse donc entrevoir un avenir et une continuité pour le C.G.M.P., ayant alors la possibilité de mener à bien des actions visant à son adaptation par rapport aux évolutions subies par la pratique généalogique. Ainsi, le cercle est en mesure de s'adapter et en présente les capacités, sur le plan humain comme financier, mais doit pour cela

²⁹⁸ *Ibid.*, minutage : 00.27.08, partie 1/1.

²⁹⁹ Jean-Jacques CAFFIERI, « *Le Bordager* devient numérique alors indignez-vous ! », *Le Bordager*, n°102, 2011, p. 2-3.

³⁰⁰ Entretien avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, minutage : 00.45.10, partie 1/1.

³⁰¹ Entretien avec M. Bertrand B., le 11 avril 2016, minutage : 00.00.10, partie 3/3.

parvenir à contrer cette relative fermeture observée à son approche car comme en témoigne Mme Agnès D. : « *Les gens ont besoin de se regrouper, de discuter. [...] Je pense que si [l'association] fonctionne encore c'est parce que les gens ont besoin d'établir ce lien social* »³⁰². L'association assure donc sa continuité à travers le maintien du lien d'entraide et d'échange qu'elle établit entre ses adhérents, et trouve alors son plus fort intérêt dans le fait d'être un lieu de sociabilité, créateur de lien social.

Le Cercle généalogique de Maine et Perche est une association fondée sur l'entraide généalogique permettant l'établissement d'un réseau d'échanges réciproques entre des chercheurs réalisant leurs recherches dans le Maine ou le Perche. À l'image de l'ensemble des cercles généalogiques français, celui-ci rassemble une majorité de généalogistes ayant passé la cinquantaine, possédant un certain capital culturel, et résidant principalement dans son domaine d'action. L'association représente pour ces généalogistes un réseau d'échanges et de solidarité, défini par l'ensemble des outils et activités du cercle. Néanmoins, le manque d'activités collectives, exerçant l'intérêt des généalogistes, proposées par l'association, conduit à un déficit de la cohésion au sein du cercle. D'autant plus que les progrès technologiques constitués par la numérisation et Internet, modifiant profondément la pratique généalogique, deviennent des obstacles à la continuité de l'association qui enregistre une forte baisse de fréquentation. Le cercle se retrouve alors grandement fragilisé suite à l'apparition de ces évolutions auxquelles il ne parvient que difficilement à s'adapter. Néanmoins, une modernisation progressive de l'association, ainsi que le maintien du lien social entre les adhérents, permettent d'envisager une certaine continuité associative.

³⁰² Entretien avec M. Bernard D. et Mme Agnès D., le 28 avril 2016, minutage : 00.37.02, partie 1/1.

Conclusion

Le phénomène généalogique, né dans les années 1970, a profondément modifié les publics des services d'archives français. Étant devenue une activité de « masse », la généalogie attire de nombreux pratiquants réalisant leurs recherches au sein des salles d'archives. Ces derniers se passionnent pour une activité leur permettant de retrouver leurs racines et d'écrire leur histoire personnelle. Ce nouveau public, les généalogistes, alors inconnu des archivistes, a parfois troublé ces professionnels qui ont éprouvé le besoin d'améliorer leurs conditions d'accueil afin de pacifier les relations qu'ils entretenaient avec ces chercheurs amateurs. S'inscrivant dans le mouvement de l'engouement associatif des années 1980, les cercles généalogiques se sont alors multipliés, rassemblant les généalogistes et promouvant les échanges et l'entraide au sein de la pratique afin de faciliter les recherches. Ces derniers, véritables créateurs du lien social unissant la communauté généalogique, n'ont été que très peu étudiés. Dès lors, ce travail universitaire propose l'étude de l'un d'entre eux, une association généalogique locale, le Cercle généalogique de Maine et Perche. Ce mémoire permet de réactualiser et de compléter l'ensemble des études au sujet des généalogistes au regard des évolutions subies par la pratique généalogique depuis le début des années 1990, soit principalement la numérisation et Internet.

Le Cercle généalogique de Maine et Perche, créé en 1972, s'inscrit dans une histoire longue établie au fil des évolutions subies par la pratique généalogique, connaissant son « apogée » au début des années 2000, rassemblant alors jusqu'à 1526 membres. Ses adhérents, des généalogistes réalisant des recherches dans le Maine et le Perche, décrivent un profil comparable à celui de l'ensemble des généalogistes français, ils sont plutôt âgés et possèdent pour la plupart un certain capital culturel. L'association, dont le but premier est de regrouper les généalogistes autour de l'entraide généalogique, s'impose alors comme un organisme fédérateur, permettant la création d'un lien social unissant les chercheurs. Néanmoins, le manque d'activités collectives organisées par le cercle, constitue un réel déficit pour la cohésion de ses membres. En effet, l'accent porté sur la mise en place de nombreux services d'entraide ne suffisent pas au maintien de l'unité des adhérents au cœur du Cercle généalogique de Maine et Perche, qui voit alors naître des tensions intra-associatives. D'autant plus que le cercle se voit fortement fragilisé par les évolutions que connaît la pratique généalogique, principalement incarnées par la numérisation des actes et leur mise en ligne par les services d'archives ainsi que l'apparition des sites de généalogie en ligne. Le Cercle généalogique de Maine et Perche se retrouve alors confronté à certaines difficultés telles que la chute du nombre de ses adhérents engendrant une situation financière complexe. Sa visibilité au niveau national semble amoindrie du fait de sa non-participation aux événements nationaux et du manque d'échanges entretenus avec le monde associatif généalogique. Le devenir de l'association apparaît alors comme incertain dans de telles conditions. Néanmoins, au vu de sa situation financière particulièrement bonne et des volontés d'initiatives observables parmi ses membres, le cercle a les moyens humains et matériaux nécessaires pour lui permettre d'assurer sa continuité, en maintenant le lien social entre les généalogistes membres. Le Cercle généalogique de Maine et Perche doit véritablement s'adapter aux évolutions de la pratique généalogique en parvenant à une profonde modernisation et redynamisation de son fonctionnement afin de continuer à exercer un intérêt pour les généalogistes et ainsi garantir son avenir.

Le Cercle généalogique de Maine et Perche représente ici l'exemple d'une évolution vécue par de nombreuses associations généalogiques locales. En effet, les plus anciens cercles généalogiques, créés dans les

années 1970, dans le contexte de l'engouement généalogique, ont connu l'ensemble des transformations de la pratique généalogique depuis quarante ans. Ces associations ont donc évolué dans le même sens que le Cercle généalogique de Maine et Perche, confrontées dès le milieu des années 2000 aux problématiques de la numérisation et d'Internet. Ainsi, il serait intéressant de transposer cette recherche à d'autres associations généalogiques, afin de vérifier ou non l'amointrissement de la pratique associative généalogique. De plus, ces études permettraient d'observer l'attitude adoptée par d'autres cercles généalogiques face à ces évolutions et les initiatives entreprises afin d'assurer la continuité du monde associatif généalogique au sein d'une pratique toujours autant appréciée.

Table des matières

INTRODUCTION	2
LA GÉNÉALOGIE, UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ DEPUIS 1970	6
1. Entre science et loisir	7
1.1. Une enquête passionnante	7
1.2. Une histoire de soi par soi	12
2. 1970 : L'arrivée d'un nouveau public « inquiétant » en salle de lecture	17
2.1. Les généalogistes amateurs : un public inconnu	17
2.2. Une relation complexe à construire	21
3. La formation de communautés	26
3.1. L'engouement associatif des années 80	26
3.2. Le partage d'une activité collective au sein des cercles de généalogie	31
BIBLIOGRAPHIE	38
ÉTAT DES SOURCES	44
LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE MAINE ET PERCHE, UN LIEU DE SOCIABILITÉ FORT AU DEVENIR INCERTAIN	50
1. Profil et organisation d'une association généalogique locale	51
1.1. Création et organisation du Cercle généalogique de Maine et Perche	51
1.2. Profil des membres de l'association	55
2. Un organisme fédérateur	60
2.1. L'entraide permanente au sein du cercle	60
2.2. La cohésion au cœur des activités du cercle	64
3. Un avenir fragile	68
3.1. La numérisation et Internet : des épreuves modernes	68
3.2. Un renouvellement nécessaire	72
CONCLUSION	78
TABLE DES MATIÈRES	80
TABLE DES ILLUSTRATIONS	82
TABLE DES FIGURES	82
ANNEXES	84
TABLE DES ANNEXES	138

Table des illustrations

Image 1 - Local du Cercle généalogique de Maine et Perche - 16 rue du Chêne vert au Mans	54
Image 2 - Aménagement de la salle principale du local de l'association	54

Table des figures

Figure 1 - Le genre des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)	55
Figure 2 - La courbe des âges des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)	56
Figure 3 - Catégories socio-professionnelles actuelles ou anciennes (déclarées) des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)	57
Figure 4 - Cartographie de la répartition départementale des adhérents du Cercle généalogique de Maine et Perche (2016)	59

ANNEXES

Annexe n°1 - Guide d'entretien

Objectif général :

Analyser le fonctionnement du Cercle généalogique de Maine et Perche, en tant que lieu de sociabilité et ses évolutions.

Objectifs spécifiques :

- En quoi l'association peut-elle être perçue comme un lieu de sociabilité ?
- Quels en sont les fonctionnements et organisations? Quels rôles y occupent les différents administrateurs ?
- Quels sont les activités et les outils de recherches que l'association propose à ses membres ?
- Quelles évolutions a subi le cercle depuis sa création en 1972 ? Quelles sont leurs conséquences ?
- Quels rapports aux documents d'archives entretiennent les généalogistes de l'association ? Comment les généalogistes définissent-ils leurs relations avec les archivistes ?

Guide :

Annonce : Nous sommes le jour/mois/année, il est ... heure, en présence de Léa BELLUAU, étudiante en Master 1 Histoire et document, parcours « Métiers des archives » à l'Université d'Angers, pour recueillir le témoignage de M. /Mme. Z.

I – Présentation du témoin

Identité	Nom, prénom
	Âge, date de naissance et lieu de naissance
	Lieu de vie
Parcours professionnel	Statut actuel
	Formation, études réalisées
	Fonctions, métiers, postes occupés
Passions, hobbies, activités	Actuelles ou anciennes
	Participation à d'autres associations
	Intérêt pour l'histoire locale

II – La pratique de la généalogie

Les recherches généalogiques	Début de la pratique, premières recherches généalogiques, quand ? pourquoi ?
	Aujourd'hui, pourquoi ?
	Temps consacré à l'activité
	Quelles sont les caractéristiques plaisantes de l'activité ?
	Émotions ressenties face aux résultats ? Aux documents ?

III – Le Cercle généalogique de Maine et Perche

Administrateur	Historique de l'association (création)
	Organisation interne
	Objectifs du cercle
	Quel est votre rôle au sein de l'association ?
	Profil des membres
Membre de l'association	Comment avez-vous eu connaissance de cette association ?
	Contexte et déroulement de l'adhésion à l'association
	Quels services, activités et outils vous sont proposés par l'association ? Participez-vous à des ateliers de formations, des permanences ou des salons ?
	Investissement personnel
	Place des dépouillements systématiques dans l'association (hier et aujourd'hui)
Entraide et sociabilités	Les relations avec les autres membres du cercle
	Participation aux assemblées générales, cousinades, ou autres manifestations
Les archives et archivistes	Rapport aux documents
	Relations entretenues avec les archivistes

IV – Informatique et généalogie

Numérisation	Vision de la numérisation des archives (positive, négative,...)
	Nouveau rapport aux documents ?
	Conséquences pour la pratique généalogique et pour l'association
Internet	Perception de la pratique généalogique en ligne
	Que pensez-vous des généalogistes purement en ligne ?
	Conséquences pour l'association
	Utilisation et fréquentation du site internet du CGMP
Avenir de l'association	Evolutions, renouvellement subtil
	Une modernisation possible ?

- **Annonce** : L'entretien est terminé, merci de votre témoignage. Il est __h__min.

Annexe n°2 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de M. Paul D.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 06 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de M. Paul D., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/3.

00.00.32	Présentation du témoin
00.00.32	Parcours professionnel
00.00.46	Professeur de physique chimie
00.00.49	Statut actuel
00.00.49	Retraité
00.00.59	Études
00.01.07	Parcours professionnel
00.01.11	Enseignement des mathématiques et de sept autres matières au début de sa carrière d'enseignant, en collège, puis lycée, puis IUT
00.01.37	Âge et date de naissance
00.01.57	Passions et activités diverses
00.02.04	Collection de voiture miniature
00.02.22	L'histoire locale
00.02.42	Intérêt pour le TGV
00.02.50	L'intérêt pour la généalogie
00.03.12	La pratique généalogique
00.03.18	Les premières recherches généalogiques (1979)
00.03.20	Motivations
00.06.48	Pratique actuelle
00.07.31	Évolution de la pratique et du temps consacré à l'activité
00.09.34	La passion généalogique

00.09.53 *Interruption*

00.09.56 *Fin*

**Suite du témoignage de M. Paul D., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche.
Enregistrement partie 2/3.**

00.00.13 La passion généalogique

00.00.49 Caractéristiques plaisantes de l'activité

00.00.57 Histoire de la famille

00.04.18 Loisir et travail

00.04.57 Intérêt de la famille pour les recherches

00.05.04 Déplacements familiaux

00.06.06 Le besoin de temps pour les recherches

00.06.32 Les recherches personnelles

00.07.35 Détail d'une branche

00.09.12 Déplacements familiaux

00.09.51 Rapport au document papier

00.11.57 Le Cercle généalogique de Maine et Perche

00.12.07 Statut au sein du cercle

00.12.11 Historique de l'association

00.12.12 Création (1972)

00.12.51 Arrivée de M. Jacques Faugas à la présidence de l'association
(1980)

00.14.42 Débuts de l'engouement généalogique

00.15.42 Pratique des relevés systématiques au sein du cercle

00.17.15 Lien entre l'association et le service des Archives départementales de la Sarthe

00.17.52 Danger de la sur-consultation des registres pour leur
conservation

00.18.22 Accord tripartite entre l'église des Mormons, le Cercle
généalogie de Maine et Perche et les Archives
départementales de la Sarthe pour le microfilmage des
registres

00.19.20 Organisation interne de l'association

00.20.31 Réunion régulière du bureau

00.22.38	Implication personnelle pour la vie du cercle et pratique intensive des relevés systématiques
00.25.47	Objectifs de l'association
00.25.50	La pratique des relevés systématiques
00.27.51	La conservation du nombre d'adhérents
00.28.10	Regrouper des généalogistes
00.29.00	Le rôle au sein du Cercle généalogique de Maine et Perche
00.30.10	Les permanences du cercle
00.30.41	Le profil des membres de l'association
00.33.40	Vécu personnel en tant que membre de l'association
00.33.46	Première rencontre avec le Cercle généalogique de Maine et Perche
00.36.15	Adhésion à l'association
00.36.30	Réunions proposées par l'association
00.37.40	Échange avec les autres membres
00.40.20	Entraide et sociabilité
00.40.25	Relation avec les autres membres
00.42.10	Réunions et rencontres avec les adhérents
00.42.55	Les activités du cercle
00.43.51	Les cousinades
00.44.51	Le rapport entretenu avec les archives
00.45.40	Les relations avec les archivistes
00.45.55	<i>Interruption</i>
00.45.55	<i>Fin</i>

**Suite du témoignage de M. Paul D., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche.
Enregistrement partie 3/3.**

- 00.00.04** La numérisation des archives
 - 00.00.20 La chute du nombre d'adhérents
 - 00.00.28 L'aspect pratique
 - 00.00.50 Un rapport au document différent
 - 00.02.08 Les conséquences pour la pratique généalogique

- 00.02.58** La généalogie sur Internet

- 00.07.38** Les conséquences de la numérisation et d'Internet pour l'association

- 00.08.32** Les évolutions envisageables

- 00.08.50** *Fin*

Annexe n°3 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de Mme Suzanne L.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 08 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de Mme Suzanne L., administratrice du Cercle Généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/1.

00.00.29 Présentation du témoin

00.00.29 Nom et prénom

00.00.36 Lieu et date de naissance

00.00.50 Lieu de vie

00.01.02 Parcours professionnel

00.01.02 Enseignante

00.01.06 Statut actuel

00.01.06 Retraitée

00.01.08 Bénévolat dans des associations culturelles

00.01.30 Adhérente au Cercle généalogique de Maine et Perche

00.01.39 Initiation à la généalogie dans le cadre de l'Université du temps libre

00.01.48 Pratique de l'histoire locale en tant que co-responsable à l'atelier d'histoire locale à l'Université du temps libre

00.01.54 Adhérente à une association de quartier sur les lavoirs

00.01.58 Adhérente à une association de conservation du patrimoine dans son village

00.02.15 Pratique de recherches généalogiques sur son village. Le témoin répond aux courriers de demandes de recherches généalogiques envoyés à la mairie de ce dernier

00.02.38 Pratique de la généalogie

00.02.46 Motivations des premières recherches

00.03.50 Recherches facilitées par la mise en ligne des actes de l'état civil sur Internet.

00.04.17 Intérêt pour l'histoire de la Sarthe

00.05.12 Caractéristiques plaisantes de l'activité

	00.05.12	Le plaisir de la recherche
00.05.57		Temps consacré à l'activité
00.06.54		Le rapport au document
00.06.55		L'intérêt pour l'histoire locale
00.07.25		Les émotions ressenties face aux résultats
00.09.20		Le Cercle généalogique de Maine et Perche
00.09.24		Membre du conseil d'administration
00.09.35		Évolution de l'association
	00.09.47	La pratique des relevés de mariage
	00.09.59	L'arrivée de l'informatique au sein de la pratique généalogique
00.10.20		L'ambiance générale au sein de l'association
00.10.40		L'arrivée de nouveaux adhérents
00.11.00		L'organisation interne du cercle
	00.11.04	Le rôle du témoin, responsable de la bibliothèque, des stands lors de manifestations et d'exposés en extérieur
	00.11.51	Le rôle des différents administrateurs de l'association
00.12.50		Les permanences
00.12.54		L'initiation des débutants
00.13.14		Les objectifs de l'association
	00.13.17	L'entraide
	00.13.28	Faire découvrir la passion généalogique
00.13.54		Le profil des membres de l'association
	00.14.25	Diminution des adhérents non sarthois
00.16.20		Les publications du cercle
	00.16.21	<i>Le Bordager</i>
	00.16.24	Publications de certains adhérents aux sujets d'anecdotes et d'histoire locale
	00.18.03	Les relevés et listes de mariages
	00.18.13	La publication de fascicules sur l'histoire de villages

00.18.35	Les activités de l'association
00.18.35	Participation à des salons du livre dans la Sarthe
00.18.53	Portes ouvertes au Mans et dans les antennes de l'association
00.19.25	Réalisation d'exposés dans des associations d'histoire locale et de conservation du patrimoine
00.19.43	Les permanences
00.19.49	Séances d'initiation pour les débutants réalisées par le témoin au siège de l'association et à l'université du temps libre.
00.20.23	Adhésion à l'association
00.20.48	Entrée au conseil d'administration
00.21.01	Outils et aide proposés par le cercle
00.22.27	Investissement personnel au sein de l'association
00.22.27	Gestion et manutentions régulières
00.23.24	L'entraide et les sociabilités au sein de l'association
00.23.24	Les relations avec les autres membres
00.23.30	La création de liens d'amitié
00.24.25	Les cousinades
00.24.55	Les relations entretenues avec les archivistes
00.25.55	La numérisation des archives
00.25.55	L'aspect pratique
00.27.17	Le nouveau rapport au document
00.28.02	Les conséquences pour la pratique généalogique
00.28.15	Les conséquences d'Internet pour l'association
00.29.45	La perte d'adhérents
00.30.01	L'utilisation de logiciels et de sites internet par le témoin
00.31.20	L'avenir de l'association
00.31.20	Le scepticisme face à l'avenir du cercle
00.32.35	Les renouvellements possibles
00.33.25	<i>Fin</i>

Annexe n°4 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de Mme Annick M.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 08 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de Mme Annick M., administratrice du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/1.

00.00.21	Présentation du témoin
00.00.21	Nom et prénom
00.00.24	Âge et date de naissance
00.00.36	Lieu de vie
00.00.51	Statut actuel
00.00.51	Retraitée
00.00.59	Parcours professionnel
00.00.59	Libraire
00.01.09	Installation de systèmes de gestion commerciale informatisés
00.01.24	Études
00.01.48	Formation informatique
00.02.41	Passions et activités
00.02.57	La généalogie
00.03.26	Participation à des associations
00.03.26	Rédactrice à La Vie Mancelle et Sarthoise
00.04.10	Le Cercle généalogique de Maine et Perche
00.04.30	Histoire et patrimoine, une association sur l'histoire locale à Sargé-lès-le-Mans
00.04.48	Adhérente à d'autres cercles généalogiques (Paris, Le Gers et la Gironde et la Normandie)
00.05.53	La pratique de la généalogie
00.05.53	Les premières motivations
00.07.15	L'intérêt de la famille du témoin pour ses recherches.
00.07.54	Publications du témoin sur l'histoire de sa famille

- 00.08.15 Pratique actuelle de la généalogie
 - 00.08.48 Héritage des papiers familiaux
 - 00.09.50 Travail de retranscription des papiers familiaux
 - 00.10.40 Le temps accordé aux recherches
 - 00.10.50 Pratiques de recherches généalogiques pour d'autres personnes
 - 00.11.06 Investissement personnel pour le site du Cercle généalogique de Maine et Perche.
- 00.011.22 Les caractéristiques plaisantes de l'activité
 - 00.11.22 L'intérêt pour l'histoire et la vie des ancêtres
 - 00.12.20 La réalisation de généalogies d'autres personnes
- 00.13.23 Les émotions ressenties face aux résultats
 - 00.13.23 La joie
 - 00.13.31 L'émouvante découverte des conditions d'un enfant abandonné
 - 00.14.51 La satisfaction lors du déblocage des recherches dans certaines branches
- 00.15.57 Le rapport aux documents
 - 00.16.00 Le plaisir d'aller aux archives
 - 00.16.10 Fouiller dans les vieux papiers
 - 00.17.34 Le plaisir de consulter d'anciens actes

00.17.54 Le Cercle généalogique de Maine et Perche

- 00.17.54 L'adhésion à l'association
 - 00.17.54 Les premières motivations
 - 00.18.18 Sentiment négatif du premier accueil réservé au témoin par le cercle
 - 00.19.15 Attachement au cercle grâce à un autre adhérent
- 00.19.57 L'arrivée dans l'association
 - 00.20.50 L'implication dans la gestion du site internet et du fonctionnement de l'association de manière informatisée
- 00.24.03 La mise en place du nouveau système informatique
 - 00.25.01 L'apparition de tensions au sein de l'association

	00.26.20	Les retours positifs du site internet
	00.26.35	Les futures mises en place à réaliser pour le site
00.27.06		Le site internet du Cercle généalogique de Maine et Perche
	00.27.18	La page d'accueil
	00.27.38	Les relevés
	00.27.50	La revue en ligne
	00.28.23	Généabank
	00.28.50	Les références des ouvrages de la bibliothèque
	00.29.32	La gestion administrative
00.30.31		Le rôle en tant qu'administratrice
00.31.50		La messagerie interne de l'association
00.32.54		Les objectifs du Cercle
	00.32.54	Une gestion informatisée complète
	00.33.15	La mise en ligne des relevés
	00.34.50	Maintenir le nombre d'adhérents en proposant de nouvelles actions
00.36.09		Les activités de l'association
	00.36.10	L'assemblée générale
	00.39.00	La galette des rois
	00.39.10	Participations à des salons
00.40.25		Les outils mis en place par l'association
	00.40.31	L'entraide
	00.40.55	Séances d'initiation à la généalogie
	00.41.16	La bibliothèque
	00.41.50	La vente de publications d'adhérents
	00.42.28	Les listes de mariages papiers et numériques
00.44.42		L'entraide et les sociabilités
	00.44.42	Les relations avec les autres membres du conseil d'administration
	00.45.01	L'absence d'aide dans les recherches externes à la Sarthe

00.45.41	La bonne entente au sein de l'association
00.46.03	Étoffer l'association avec de nouveaux adhérents
00.46.48	Les cousinades
00.46.48	L'organisation de cousinades par le témoin
00.48.20	Le rapport au document papier
00.48.47	Les rapport avec les archivistes
00.51.08	La numérisation des archives
00.51.08	La vision positive de la numérisation face à ses aspects pratiques
00.51.43	Une vision négative à travers la numérisation du <i>Bordager</i> , revue trimestrielle de l'association
00.53.11	Les conséquences pour l'association
00.53.11	Le problème posé par l'âge des généalogistes
00.53.40	La généalogie en ligne
00.53.40	Utilisation d'Internet par le témoin
00.54.14	Les erreurs des généalogies en ligne
00.54.50	Le plagiat et vol d'informations permis par Internet
00.55.49	L'entraide sur Internet
00.56.20	Les conséquences pour le cercle
00.56.20	La perte d'adhérents
00.56.24	Le retour d'adhérents, au cours des permanences, qui ne veulent pas travailler seuls.
00.57.26	L'avenir de l'association
00.57.30	Poursuivre les efforts
00.58.15	Organiser des activités et des évènements pour dynamiser le cercle
01.00.35	La non-participation du cercle au congrès national de généalogie
01.01.38	<i>Fin</i>

Annexe n°5 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de M. Philippe B.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 08 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de M. Philippe B., adhérent du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/1.

00.00.22 Présentation du témoin

00.00.22 Nom et prénom

00.00.26 Date et lieu de naissance

00.00.36 Lieu de vie

00.00.42 Situation familiale

00.00.54 Études

00.02.03 Parcours professionnel

00.02.03 Agent circulation

00.02.20 Formateur en école

00.02.27 Chef de gare

00.02.35 Programmation des travaux sur les voies de chemin de fer

00.02.44 Ingénieur SNCF, modernisation des postes d'aiguillages

00.03.18 Passions et activités

00.03.18 La généalogie

00.03.27 Intérêt pour l'histoire

00.03.39 La pratique généalogique

00.03.39 Premières recherches à l'âge de 19 ans

00.04.55 Adhésion au Cercle généalogique de Maine et Perche

00.06.14 Le déclic qui a poussé le témoin à réaliser ses premières recherches généalogiques

00.06.49 La passion pour la généalogie

00.07.57 Les conditions matériels pour les premières recherches

00.08.22 Publication par le témoin de ses quartiers

- 00.08.35 Pratique des relevés systématiques pour l'association
- 00.09.52 Pratique actuelle
 - 00.11.14 Temps consacré à la généalogie
 - 00.11.14 La pratique des relevés systématiques
 - 00.13.05 Les déplacements engendrés par l'activité, réduits grâce à Internet
- 00.13.30 Autres activités
 - 00.13.30 Théâtre
 - 00.13.31 Trésorier d'une antenne de l'association Familles rurales
 - 00.14.38 Objectif d'organisation d'un atelier de généalogie au sein de cette association
- 00.14.59 Les caractéristiques plaisantes de l'activité
 - 00.14.59 Le plaisir de la recherche
 - 00.16.18 L'intérêt pour l'histoire locale
- 00.19.20 Publications du témoin au sein du bulletin de l'association
 - 00.19.30 Intérêt du bulletin pour le cercle
 - 00.19.55 L'aspect pratique de la publication des quartiers
 - 00.20.30 La nécessité de vérifier les informations

00.20.49 Le Cercle généalogique de Maine et Perche

- 00.20.49 La première connaissance de l'association
- 00.22.11 Adhésion au cercle
- 00.23.01 Participation aux assemblées générales
- 00.23.16 Participation à des visites organisées par l'association
- 00.23.41 Les outils mis à disposition par l'association
 - 00.23.41 Les dépouillements
 - 00.23.56 Les lecteurs de microfilms et les microfilms
 - 00.24.40 Mise à disposition des dépouillements en ligne
 - 00.24.58 La bibliothèque
 - 00.25.17 Communication d'une historienne

00.26.03	Le vif intérêt du témoin pour le bulletin trimestriel de l'association, <i>Le Bordager</i>
00.27.34	L'apport des assemblées générales pour les recherches
00.28.36	L'apport des rencontres au sein du cercle
00.30.27	Apport de l'association dans les recherches du témoin
00.31.10	L'apport de l'entraide et la création d'un lien social
00.33.04	La numérisation des archives
00.33.16	Le rapport au papier
00.34.47	La conservation des registres
00.36.21	La généalogie informatisée
00.39.12	Le transmission de la passion généalogique
00.39.55	La perception de la généalogie en ligne
00.39.55	Perception d'Internet comme un outil de la généalogie
00.41.40	Les erreurs engendrées par la saisie
00.44.09	Conséquences de la numérisation et de l'informatisation pour l'association
00.44.09	Réduction du nombre des adhérents
00.46.37	Phénomène d'individualisation et de chute du bénévolat dans le monde associatif
00.47.54	Modification des attentes des généalogistes
00.49.57	La sensation en généalogie de faire connaissance avec ses ancêtres
00.51.00	<i>Fin</i>

Annexe n°6 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de Mme Françoise G.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 08 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de Mme Françoise G., adhérente du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/1.

00.00.24 Présentation du témoin

- 00.00.24 Nom et prénom
- 00.00.28 Date et lieu de naissance
- 00.00.40 Lieu de vie
- 00.00.51 Études
- 00.01.44 Parcours professionnel
 - 00.01.44 Institutrice
 - 00.02.38 Professeur en collège
- 00.02.40 Situation familiale
- 00.03.27 Statut actuel
 - 00.03.27 Retraitée
- 00.03.36 Passions et activités
 - 00.03.36 Lecture
 - 00.03.50 Intérêt pour l'histoire
 - 00.03.54 Activités diverses
 - 00.03.58 La généalogie

00.04.21 La pratique généalogique

- 00.04.21 Les premières motivations des recherches généalogiques
- 00.05.10 Adhésion au Cercle généalogique de Maine et Perche
- 00.05.34 Les caractéristiques plaisantes de l'activité
 - 00.05.34 La volonté de connaître les conditions de vie de ses ancêtres
- 00.07.08 L'intérêt pour l'histoire

- 00.07.25 La pratique actuelle
 - 00.07.25 Le plaisir de la découverte
 - 00.07.38 Les anecdotes
 - 00.08.50 Le temps consacré à l'activité
- 00.09.22 Le goût pour la lecture des archives et les découvertes que l'on peut y faire
- 00.10.14 Les émotions ressenties face aux résultats
 - 00.10.14 Le contentement, l'apport d'une richesse intérieure
- 00.11.08 Le rapport au document
 - 00.11.08 L'émotion ressentie face à la présence de la signature d'un ancêtre

00.12.15 Le Cercle généalogique de Maine et Perche

- 00.12.15 Le rôle du témoin au sein de l'association
 - 00.12.15 La tenue de certaines permanences
 - 00.13.25 Investissement personnel et bénévolat
- 00.14.00 Contexte de l'adhésion au cercle
- 00.15.20 Les outils mis à disposition par l'association
 - 00.15.20 Les tables de mariage
 - 00.15.24 Les microfilms
 - 00.15.26 La bibliothèque
 - 00.15.38 Le site de l'association
- 00.15.56 Le manque d'activités menées par le cercle permettant la rencontre d'autres généalogistes
 - 00.16.43 La participation à la 25^e heure du livre
- 00.16.59 L'apport de l'association dans les recherches du témoin
 - 00.17.11 L'entraide
 - 00.18.14 La découverte de cousins grâce à l'association

00.19.04 Le rapport avec les archivistes

00.20.17 La vision du témoin de la numérisation des archives

- 00.20.17 L'aspect pratique

00.20.50 Un aspect négatif : l'arrêt des déplacements et des rencontres

00.21.35 Les conséquences de la numérisation pour l'association

00.21.35 La chute du nombre d'adhérents

00.22.08 La perception du témoin de la généalogie en ligne

00.22.25 L'aspect pratique des logiciels de généalogie

00.22.49 La préférence donnée au support physique

00.23.12 L'utilisation de sites internet

00.23.16 Les nombreuses erreurs contenues dans les données en ligne

00.24.13 Les conséquences de la pratique généalogique en ligne pour l'association

00.24.13 La baisse de fréquentation du cercle

00.24.45 La nécessité d'attirer des personnes plus jeunes

00.25.15 Les possibilités de dynamisation de l'association

00.25.15 L'organisation de sorties en groupe

00.26.35 *Fin*

Annexe n°7 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de M. Bertrand B.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 11 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de M. Bertrand B., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/3.

00.00.24	Présentation du témoin
00.00.24	Nom et prénom
00.00.28	Âge
00.00.37	Date et lieu de naissance
00.00.45	Lieu de vie
00.00.54	Rôle au sein du Cercle généalogique de Maine et Perche
00.01.05	Études
00.01.09	Parcours professionnel
	00.01.09 Carrière de fonctionnaire dans l'administration des finances
00.01.24	Passions et activités
	00.01.24 Voyages
00.01.54	Participation à d'autres associations que le Cercle généalogique de Maine et Perche
	00.01.54 Associations sur le patrimoine et l'histoire locale
	00.02.01 La Vie Mancelle et Sarthoise
	00.02.36 Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe
	00.02.45 L'Université du temps libre
00.03.15	La pratique généalogique
00.03.15	Les premières recherches généalogiques et leurs motivations
	00.04.26 L'intérêt pour l'histoire locale
00.04.42	La pratique actuelle
	00.05.14 Le temps consacré à l'activité

- 00.05.32 Le temps consacré à l'administration de l'association
- 00.05.49 Les caractéristiques plaisantes de l'activité
 - 00.05.49 L'intérêt naturel pour la recherche de ses racines à la retraite
 - 00.06.18 Le goût pour l'histoire en général et pour l'histoire locale en particulier
- 00.06.40 La fréquentation des Archives départementales
- 00.07.01 Les émotions ressenties face aux résultats
 - 00.07.01 La satisfaction
 - 00.07.10 Le goût de l'enquête

00.07.33 Le Cercle généalogique de Maine et Perche

- 00.07.33 L'historique de l'association
 - 00.07.33 La découverte récente de l'association
 - 00.08.11 Une association plus dynamique par le passé
- 00.09.14 L'organisation interne de l'association
- 00.09.53 L'organisation des permanences
 - 00.10.15 Baisse de fréquentation des permanences
- 00.11.14 Le nouveau site internet de l'association
- 00.11.24 La trésorerie
- 00.11.43 La publication du bulletin trimestriel : *Le Bordager*
- 00.12.18 Les objectifs du cercle
 - 00.12.18 L'aide auprès des adhérents
- 00.13.12 Le rôle du témoin dans l'association
- 00.14.01 Le profil des membres de l'association
- 00.15.52 Le contexte d'adhésion à l'association du témoin

00.15.52 Les échanges et l'entraide généalogique

- 00.17.08 L'amoindrissement actuel des échanges au sein du cercle du à l'informatisation de la pratique
- 00.18.14 Les services proposés par l'association aux adhérents
 - 00.18.14 La mise à disposition des relevés
 - 00.19.50 Les réunions

- 00.19.57 La bibliothèque
- 00.20.34 Le bulletin de liaison entre tous les membres
- 00.21.14 Les microfilms
- 00.22.01 Les activités proposées par l'association
- 00.22.04 Participations à des expositions culturelles
- 00.23.08 Présence d'adhérents hors Sarthe
- 00.25.02 Les sociabilités créées au sein du cercle
- 00.25.02 Les cousinades
- 00.25.32** Les relations entretenues avec les archivistes
- 00.27.21** La numérisation des archives
- 00.27.23 L'aspect pratique
- 00.27.58 Les conséquences pour l'association
- 00.27.58 La baisse de fréquentation
- 00.28.37** La pratique de la généalogie en ligne
- 00.28.45 Utilisation d'un logiciel essentiel et nécessaire
- 00.29.01 Consultation des données en lignes
- 00.31.00** *Interruption*
- 00.31.04** *Fin*

**Suite du témoignage de M. Bertrand B., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche.
Enregistrement partie 2/3.**

- 00.00.12** L'avenir de l'association face à ces évolutions
- 00.00.40 Les solutions pour résoudre la baisse de dynamisme connue par l'association
- 00.01.02 Participation à l'évolution avec la mise en ligne sur Internet
- 00.02.48** *Interruption*
- 00.02.48** *Fin*

**Suite du témoignage de M. Bertrand B., administrateur du Cercle généalogique de Maine et Perche.
Enregistrement partie 3/3.**

00.00.05 Situation financière de l'association

00.03.32 *Fin*

Annexe n°8 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de Mme Nicole M.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 11 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de Mme Nicole M., administratrice du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/2.

00.00.25	Présentation du témoin
00.00.25	Nom et prénom
00.00.30	Date et lieu de naissance
00.00.34	Lieu de vie
00.00.39	Parcours professionnel
00.00.39	Administratrice de l'association
00.00.46	Études
00.01.20	Passions et activité
00.01.20	La généalogie
00.01.56	Participation à d'autres associations que le Cercle généalogique de Maine et Perche
00.01.56	Secrétaire générale adjointe de La Vie Mancelle et Sarthoise
00.02.24	La pratique généalogique
00.02.24	Les motivations des premières recherches
00.03.20	Les caractéristiques plaisantes de l'activité
00.03.20	La recherche
00.03.47	L'investissement personnel pour l'association
00.04.10	Le temps consacré à l'association
00.04.17	Le travail pour la revue trimestrielle du cercle, <i>Le Bordager</i>
00.05.18	La passion généalogique
00.05.47	Le rapport aux documents

00.06.16	Le Cercle généalogique de Maine et Perche
00.06.16	Adhésion à l'association
00.06.42	Évolution de l'association
00.06.42	La baisse de fréquentation des permanences
00.08.44	Le déroulement des permanences
00.09.58	Le rôle du témoin en tant qu'administratrice du cercle
00.09.58	La réalisation du <i>Bordager</i>
00.11.48	L'organisation du <i>Bordager</i> et de ses rubriques
00.12.35	<i>Interruption</i>
00.12.38	<i>Fin</i>

**Suite du témoignage de Mme Nicole M., administratrice du Cercle généalogique de Maine et Perche.
Enregistrement partie 2/2.**

00.00.15	L'organisation du <i>Bordager</i> et de ses rubriques
00.08.24	La vente de brochures, de set de tables et de DVD du <i>Bordager</i> , réalisés par le cercle, lors de manifestations
00.10.46	L'apport financier principal, les cotisations des adhérents
00.10.55	Situation financière de l'association
00.11.27	Le profil des membres du cercle
00.12.37	Le nombre d'adhérents et leur renouvellement
00.13.12	Les objectifs de l'association
00.13.44	Première connaissance de l'association
00.14.27	Les services proposés par l'association aux adhérents
00.14.27	Le site internet
00.15.02	Les permanences
00.15.37	Les activités collectives organisées par le cercle
00.15.37	L'assemblée générale
00.15.43	Les portes ouvertes
00.16.02	Les diverses manifestations auxquelles le cercle participe
00.16.10	Les cousinades

00.16.23	La relation entretenue avec les archivistes
00.17.12	La perception du témoin de la numérisation des archives
00.18.20	Le nouveau rapport au document
00.18.52	Les conséquences pour l'association
00.18.52	La chute du nombre d'adhérents
00.19.10	L'évolution des attentes des nouveaux généalogistes
00.20.48	La généalogie en ligne
00.20.48	L'utilisation d'Internet pour les recherches
00.21.00	La présence de nombreuses erreurs sur les sites de généalogie
00.21.20	L'aspect utile des sites de généalogie qui permettent de débloquent certaines branches
00.23.40	L'avenir de l'association face aux évolutions subies avec l'arrivée de la numérisation et d'Internet
00.23.40	La baisse du nombre d'adhérents
00.23.48	La modernisation comme solution
00.24.22	<i>Fin</i>

Annexe n°9 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de Mme Nelly E.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 22 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de Mme Nelly E., adhérente du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/1.

00.00.27 Présentation du témoin

00.00.27 Nom et prénom

00.00.30 Statut actuel

00.00.30 Retraitée

00.00.32 Parcours professionnel

00.00.32 Professeur de technologie

00.00.40 Âge

00.00.50 Début de la pratique de la généalogie (1994)

00.01.00 Études

00.03.16 Passions et activités

00.03.16 Diverses activités manuelles et sportives

00.03.41 La généalogie

00.03.41 Les premières motivations

00.04.09 Participations à d'autres associations

00.04.09 Associations d'activités manuelles et sportives

00.04.50 Université du temps libre

00.05.01 Parcours personnel, maladie

00.05.22 La pratique généalogique

00.05.22 Les motivations des premières recherches

00.05.50 Recherches personnelles

00.05.40 Réalisation de recherches pour offrir à la famille ou à des amis

00.06.25 Réalisation de recherches pour d'autres personnes

00.06.34 Adhésion au Cercle généalogique de Maine et Perche (1994)

- 00.06.54 La réalisation de recherches dans les mairies
- 00.07.18 Le temps consacré à l'activité
- 00.07.56 Les caractéristiques plaisantes de l'activité
 - 00.07.56 L'intérêt pour l'histoire et la géographie
 - 00.08.22 La visite des lieux de vie des ancêtres
- 00.08.46 La pratique actuelle de la généalogie
 - 00.10.12 L'intérêt pour la généalogie
 - 00.10.12 Le plaisir de la recherche
- 00.10.43 L'entraide généalogique
 - 00.11.37 L'apport du *Bordager* dans les recherches
- 00.13.08 Le rapport au document
 - 00.13.08 Le goût pour le vieux papier
 - 00.13.37 L'émotion ressentie face à la signature d'un ancêtre

00.15.15

- Le Cercle généalogique de Maine et Perche
 - 00.15.15 La première connaissance de l'association
 - 00.15.48 Adhésion à l'association
 - 00.16.10 L'aide reçue à son arrivée par un autre adhérent
 - 00.16.39 Les recherches réalisées en mairie
 - 00.16.50 L'utilisation des relevés réalisés par les bénévoles
 - 00.17.02 Le bénévolat réalisé par le témoin pour l'association, la tenue des permanences
 - 00.18.10 La baisse de fréquentation des permanences
 - 00.18.54 Les outils proposés par l'association
 - 00.18.54 Le prêt d'ordinateur
 - 00.19.01 Les relevés
 - 00.19.40 L'entraide
 - 00.20.15 *Le Bordager*
 - 00.20.56 L'échange de revues entre associations généalogiques
 - 00.21.58 Les déplacements et demandes dans les mairies hors département

- 00.22.53 Les réunions de l'association
 - 00.22.53 Le partage de la galette en février
 - 00.22.59 Les réunions du bureau le samedi matin
 - 00.23.01 Les portes ouvertes
 - 00.23.10 Les exposés de Mme Lambert à l'extérieur
 - 00.23.38 Les participations à diverses manifestations culturelles
- 00.23.56 Le rôle tenu par le témoin au sein de l'association depuis son adhésion
 - 00.24.38 La pratique des relevés systématiques

00.26.16 La relation entretenue avec les archivistes

00.27.49 La numérisation des archives

- 00.27.52 L'aspect négatif de l'affaiblissement des rencontres entre généalogistes
- 00.28.01 L'aspect pratique de pouvoir consulter les archives sur Internet
- 00.30.08 Les conséquences de l'informatisation pour l'association
 - 00.30.08 La remise en question du cercle

00.31.31 La pratique généalogique en ligne

00.32.43 L'avenir de l'association face à ces évolutions dans la pratique généalogique

- 00.32.43 La nécessité d'organiser des activités collectives et conviviales
 - 00.33.37 Le vieillissement des bénévoles
 - 00.33.56 Un phénomène d'individualisation de la société

00.34.11 *Fin*

Annexe n°10 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de Mme Yvonne L.

Présentation du témoin :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire.

Entretien du 22 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de Mme Yvonne L., administratrice du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/1.

00.00.24 Présentation du témoin

- 00.00.24 Nom et prénom
- 00.00.30 Âge
- 00.00.40 Date et lieu de naissance
- 00.00.54 Lieu de vie
- 00.01.02 Situation familiale
- 00.01.10 Parcours professionnel
 - 00.01.10 Couturière
 - 00.01.17 Nourrice
- 00.01.27 Études
- 00.01.50 Passions et activités
 - 00.01.50 La généalogie

00.02.08 La pratique généalogique

- 00.02.08 Les premières recherches (1985)
 - 00.02.12 Les motivations des premières recherches
- 00.02.58 Les caractéristiques plaisantes de l'activité
 - 00.02.58 L'aide apportée aux autres généalogistes
 - 00.03.24 Le plaisir de la recherche dans les vieux papiers
- 00.03.36 Le rapport aux documents
- 00.04.04 Le temps consacré à l'activité et à l'association
- 00.04.36 La pratique de recherches sur Internet
- 00.05.04 Les émotions ressenties face aux résultats

00.05.04 La joie

00.05.47 Le Cercle généalogique de Maine et Perche

00.05.47 L'adhésion à l'association (1985)

00.06.00 La première connaissance de l'association aux archives

00.06.24 Les outils proposés par l'association

00.06.36 Les tables de mariages

00.07.05 La pratique de saisies par le témoin pour l'association

00.07.26 Le rôle du témoin en tant qu'administratrice

00.07.50 La manutention

00.08.17 L'opportunité de sortir de chez soi

00.08.25 L'apport personnel de l'association

00.08.49 La tenue de permanences pour rencontrer des personnes

00.09.32 Le déroulement des permanences

00.10.41 L'aide aux adhérents

00.11.10 Les activités collectives organisées par le cercle

00.11.14 La 25^e heure du livre

00.11.16 Plumes et pinceaux

00.11.20 Rencontres en maison de retraite pour expliquer ce qu'est la généalogie

00.12.56 Diverses autres rencontres (salles des fêtes, école,...)

00.13.46 Les portes ouvertes

00.13.50 Les réunions des assemblées

00.14.04 Les relevés systématiques

00.14.04 Le manque de bénévoles volontaires

00.14.53 Les relations entretenues avec les autres membres du cercle

00.15.22 La numérisation des archives

00.15.22 L'aspect pratique

00.15.30 L'attachement au document papier

- 00.15.56** L'utilisation d'un logiciel de généalogie et d'Internet
- 00.16.20 La contribution en ligne avec la publication de la généalogie du témoin sur Internet
- 00.17.28** L'intérêt pour l'histoire locale
- 00.17.56 Le témoin ne se sent pas capable de contribuer à la rédaction du bulletin trimestriel
- 00.18.10** La vision des généalogistes qui ne réalisent leur recherches qu'à partir d'Internet
- 00.18.10 L'évocation des nombreuses erreurs contenues dans les sites de généalogie
- 00.19.11 Les conséquences d'Internet et de la numérisation pour l'association
- 00.19.11 La diminution du nombre d'adhérents
- 00.20.10** *Fin*

Annexe n°11 - Inventaire chrono-thématique du témoignage de M. Bernard D. et Mme Agnès D.

Présentation des témoins :

Les témoins étant anonymes, cette présentation a été supprimée dans le cadre de la publication de ce mémoire..

Entretien du 28 avril 2016, en présence Léa Belluau, pour recueillir le témoignage de M. Bernard D. et Mme Agnès D., respectivement administrateur et adhérente du Cercle généalogique de Maine et Perche. Enregistrement partie 1/1.

00.00.27 Présentation du témoin (Mme Agnès D.)

- 00.00.27 Nom et prénom
- 00.00.30 Date et lieu de naissance
- 00.00.37 Premières recherches généalogiques
- 00.00.44 Parcours professionnel
 - 00.00.44 Employée de banque
 - 00.00.49 Secrétaire d'une association
 - 00.00.58 Secrétaire d'une école

00.01.03 Présentation du témoin (M. Bernard D.)

- 00.01.03 Nom et Prénom
- 00.01.05 Date et lieu de naissance
- 00.01.10 Statut actuel
 - 00.01.10 Retraité
- 00.01.13 Premières recherches généalogiques
- 00.01.23 Rôle au sein du Cercle généalogique de Maine et Perche (1991)
- 00.01.49 Études
 - 00.02.35 Formation informatique dans le cadre professionnel
- 00.02.46 Études réalisées par Mme Agnès D.
- 00.03.12 Passions et activités (M. Bernard D.)
 - 00.03.28 Adjoint au maire dans sa commune (2014)
- 00.03.48 Participation à d'autres associations (M. Bernard D.)
 - 00.04.09 Associations villageoises

- 00.04.26 Participations à d'autres associations (Mme Agnès D.)
 - 00.04.26 Trésorière d'une association de parents d'élèves
 - 00.04.51 Associations villageoises
- 00.05.17 Le temps consacré aux associations
 - 00.06.02 L'implication associative due à la résidence dans un petit village

00.07.16 La pratique généalogique

- 00.07.16 Les premières recherches et leur contexte (Mme Agnès D.)
- 00.08.43 La reprise de recherches généalogiques, accompagnée de son mari
- 00.08.56 La première connaissance du Cercle généalogique de Maine et Perche (mars 1985)
- 00.09.30 La réalisation de recherches généalogiques pour d'autres personnes
- 00.11.18 Évolution de leur pratique généalogique
 - 00.11.30 Recherches personnelles
 - 00.11.45 Utilisation régulière d'Internet
- 00.14.13 Les caractéristiques plaisantes de l'activité
 - 00.14.13 Le goût pour la recherche (Mme Agnès D.)
 - 00.15.17 Le plaisir à l'établissement de listes (M. Bernard D.)
- 00.15.48 La pratique des relevés systématiques dans le cadre du cercle généalogique
- 00.21.15 L'utilisation de Généanet
- 00.25.26 La prise de cours de paléographie aux Archives nationales avec M. Jean Favier le samedi matin (1985)

00.28.30 Le Cercle généalogique de Maine et Perche

- 00.28.30 La création du cercle (1972)
 - 00.29.15 L'histoire de l'association
- 00.30.20 Les objectifs de l'association
 - 00.30.20 La réalisation de listes de mariages
- 00.32.04 Collaboration de l'association à la numérisation des registres par les Archives départementales avec l'Église des Mormons
 - 00.33.59 L'obtention de la collection des microfilms et le prêt de lecteurs de microfilms

- 00.35.20 Les conséquences d'Internet et de la mise en ligne des actes pour l'association
- 00.38.28 Un intérêt différent pour la généalogie
- 00.40.04 Une évolution vérifiable dans l'ensemble des cercles généalogiques
- 00.41.24 Le bulletin de liaison, *Le Bordager*
- 00.42.01 La construction du site internet
- 00.43.10 L'entretien de l'association en manque de bénévoles
- 00.43.45 Situation financière
- 00.48.24 Le rôle de Mme Agnès D. en tant qu'ancienne administratrice dans le Cercle généalogique de Maine et Perche
 - 00.48.24 La réalisation du *Bordager*
 - 00.50.38 La gestion de l'association
- 00.53.20 Le rôle de M. Bernard D. en tant qu'administrateur de l'association
- 00.59.20 La volonté du cercle de moderniser cette gestion de l'association à travers la construction du site internet
- 01.04.34 Les outils proposés par l'association
 - 01.04.34 *Le Bordager*
 - 01.05.01 La bibliothèque
 - 01.05.50 Le prêt de microfilms
 - 01.07.02 Les listes de mariages
- 01.08.30 L'échange de revues entre associations généalogiques
 - 01.08.39 La numérisation des revues par Mme Agnès D.
- 01.11.01 L'entraide généalogique
 - 01.16.16 Les portes ouvertes
 - 01.16.30 Permettre aux adhérents d'éviter les erreurs de débutants
 - 01.18.50 Les activités collectives organisées par l'association
 - 01.18.50 Les permanences
 - 01.19.35 La numérotation des ancêtres
 - 01.20.23 Les arbres généalogiques
 - 01.22.18 Les conseils dans le domaine informatique
 - 01.23.47 Les erreurs des généalogies en ligne

	01.29.54	La transmission de la passion généalogique
	01.31.33	Les séances d'initiation
	01.31.33	Les séances d'initiation à la paléographie organisées par Mme Suzanne L.
	01.31.47	Les séances d'initiation au nouveau site
	01.31.55	La participation à diverses salons et regroupements de cercles généalogiques
	01.32.15	L'arrêt de l'adhésion du Cercle généalogique de Maine et Perche à la Fédération Française de Généalogie
	01.37.44	Les relations entretenues avec d'autres associations généalogiques
	01.39.46	La volonté de ne pas partager certains travaux
	01.42.24	Les apports financiers de l'association
	01.42.24	L'apport principal des cotisations
	01.43.12	Les très faibles dépenses
	01.45.03	Le rapport au document
01.45.52		La numérisation des archives
	01.45.52	La mauvaise qualité de certaines numérisations, notamment celles réalisées par les Mormons
	01.46.59	L'aspect pratique de la numérisation
	01.49.24	La nécessité d'une grande qualité des numérisations
01.51.53		Les rapports avec les archivistes
	01.51.53	L'amélioration des conditions d'accueil
	01.57.12	Le plaisir de la consultation du vieux papier
01.59.02		Les conséquences de la numérisation et de l'informatisation pour le Cercle généalogique de Maine et Perche
	01.59.02	La nécessité d'un travail sérieux
	01.59.28	La nécessité de la survie du lien social
	02.00.34	L'existence de sites marchands
	02.04.18	L'évolution bénéfique de la généalogie
02.05.33		<i>Fin</i>

Annexe n°12 - Questionnaire

Le public des archives et leurs sociabilités, de 1970 à nos jours :

Le Cercle généalogique de Maine et Perche

Actuellement étudiante en 1^{ère} année du Master Histoire et Document, spécialité Métiers des Archives de l'Université d'Angers, je réalise dans le cadre de mon cursus un mémoire de recherche. Mon étude vise à observer les sociabilités au sein du public des archives et plus précisément, les cercles de généalogie et leurs membres. Ce questionnaire a donc pour objectif de mieux appréhender le profil des membres du Cercle Généalogique de Maine et Perche. Une quinzaine de minutes vous seront nécessaires afin de répondre à celui-ci. Merci pour votre participation.

Présentation générale :

1 - Quel est votre sexe ? : ☐ Féminin ☐ Masculin

2 - Quel âge avez vous ? :

3 - Quel est votre code postal ? :

4 - Quelle est votre activité? :

- ☐ Professionnellement actif (ve)
- ☐ En recherche d'emploi
- ☐ Étudiant
- ☐ Retraité
- ☐ Sans profession
- ☐ Autre, veuillez préciser :

5 - Quelle est votre profession ? Si vous êtes actuellement en recherche d'emploi ou retraité veuillez préciser si vous étiez :

- ☐ Agriculteur (trice)
- ☐ Artisan
- ☐ Artiste
- ☐ Cadre supérieur
- ☐ Cadre moyen
- ☐ Chef d'entreprise
- ☐ Chercheur
- ☐ Commerçant(e)
- ☐ Employé(e)
- ☐ Enseignant(e)
- ☐ Ouvrier(e)
- ☐ Profession libérale
- ☐ Autre :

6 - Quel est votre niveau d'étude ? :

- ☐ École primaire
- ☐ Collège
- ☐ Lycée
- ☐ Bac
- ☐ Diplôme supérieur, précisez le niveau du diplôme : Bac +

Pratiques socio-culturelles :

7 - A part le Cercle Généalogique de Maine et Perche, êtes-vous membre d'une autre association ?

- ☐ Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe
- ☐ Société historique et archéologique du Maine
- ☐ Société historique de la Province du Maine
- ☐ Sarthe-Alexandrie – Les Amis du Centre d'études alexandrines
- ☐ Groupe connaissance du pays fléchois
- ☐ Société d'histoire des petites villes
- ☐ Autre :

8 – Êtes-vous membre d'une autre association de généalogie que le Cercle Généalogique de Maine et Perche ?

☐ Oui, précisez le ou lesquels ?.....

.....

☐ Non

9 - Fréquentez-vous régulièrement une bibliothèque ou une médiathèque ?

☐ Oui, à quelle fréquence ?

☐ Non

☐ Plusieurs fois par semaine

☐ Environ 1 fois par semaine

☐ Environ 1 ou 2 fois par semaine

☐ Plus rarement

☐ Jamais ou pratiquement jamais

10 - Êtes-vous abonné(e) à une ou plusieurs revues d'histoire ou de généalogie ?

☐ Oui, précisez la ou lesquelles :

☐ Non

11 - Possédez-vous des livres d'histoire ?

☐ Oui

☐ Non

12 - Au cours des 12 derniers mois, avez vous :

- Visité un musée ?

☐ Oui

☐ Non

- Visité une exposition ?

☐ Oui

☐ Non

- Visité un monument historique ?

☐ Oui

☐ Non

- Visité un site archéologique ?

☐ Oui

☐ Non

13 - Au cours des derniers mois, avez vous :

- Assisté à une pièce de théâtre ?

☐ Oui

☐ Non

- Assisté à un concert de musique classique ?

☐ Oui

☐ Non

- Assisté à un concert de jazz ou de rock ?

☐ Oui

☐ Non

- Été au cinéma ?

☐ Oui

☐ Non

14 - Avez-vous accès à Internet depuis chez vous ?

☐ Oui

☐ Non

Pratique de la généalogie :

15 - Depuis combien de temps pratiquez-vous la généalogie ? :

16 - Combien de temps consacrez-vous, par semaine, à la généalogie ? :

- ☐ Plus de 15 heures par semaine
- ☐ De 10 à 15 heures par semaine
- ☐ De 5 à 10 heures par semaine
- ☐ De 2 à 5 heures par semaine
- ☐ Moins de 2 heures par semaine

17 - Dans quel but menez-vous des recherches généalogiques ? :

- ☐ Retrouver mes ancêtres, leurs noms, leurs dates.
- ☐ Comprendre mes racines et mes origines.
- ☐ Pour l'un de mes proches, en cadeau ou avec sa collaboration.
- ☐ Reconstituer et transmettre la mémoire familiale.
- ☐ Par intérêt historique
- ☐ Percer un secret familial
- ☐ Pour des raisons médicales
- ☐ Autre :

18 - Vous considérez-vous comme passionné(e) de généalogie ? :

- ☐ Oui, Pourquoi ?
- ☐ Non, Pourquoi ?

19 - Quels documents d'archives avez-vous l'habitude de consulter ?

- ☐ Registre d'état civil
- ☐ Cadastre
- ☐ Liste nominative de population
- ☐ Fonds privés
- ☐ Registre de matricule militaire
- ☐ Fonds sonores
- ☐ Délibération municipales
- ☐ Archives judiciaires
- ☐ Archives hospitalières
- ☐ Autre :

20 - Quelles émotions pouvez-vous ressentir lorsque l'une de vos recherches abouti ? :

- ☐ Émerveillement
- ☐ Intérêt
- ☐ Sympathie
- ☐ Nostalgie
- ☐ Tristesse
- ☐ Surprise
- ☐ Plaisir
- ☐ Peur
- ☐ Perplexité
- ☐ Peine
- ☐ Joie
- ☐ Indifférence
- ☐ Gêne
- ☐ Fierté
- ☐ Euphorie
- ☐ Douleur
- ☐ Dégoût
- ☐ Déception
- ☐ Colère
- ☐ Amusement
- ☐ Autre :

21 - Quels sentiments vous inspirent les documents que vous êtes amenés à consulter lors de vos recherches ? :

- ☐ Émerveillement
- ☐ Intérêt
- ☐ Sympathie
- ☐ Nostalgie
- ☐ Tristesse
- ☐ Surprise
- ☐ Plaisir
- ☐ Peur
- ☐ Perplexité
- ☐ Peine
- ☐ Joie
- ☐ Indifférence

- ☐ Gêne
- ☐ Fierté
- ☐ Euphorie
- ☐ Douleur
- ☐ Dégoût
- ☐ Déception
- ☐ Colère
- ☐ Amusement
- ☐ Autre :

22 – Au sein de votre famille qui s'intéresse ou collabore à vos recherches ?

- ☐ Conjoint(e)
- ☐ Frère(s)/sœur(s)
- ☐ Enfant(s)
- ☐ Parent(s)
- ☐ Grands-Parents(s)
- ☐ Autre :

23 – Avez-vous déjà participé à une ou plusieurs cousinade(s) ?

- ☐ Oui, précisez combien ?
- ☐ Non

24 – Avez-vous déjà organisé une ou plusieurs cousinade(s) ?

- ☐ Oui, précisez combien ?
- ☐ Non

25 – Utilisez-vous un logiciel de généalogie pour vos recherches ?

- ☐ Oui, précisez lequel ?.....
- ☐ Non

26 – Sous quelle(s) forme(s) conservez-vous votre arbre généalogique ?

- ☐ Format numérique
 - ☐ Logiciel de généalogie
- ☐ Format papier
 - ☐ Rangé
 - ☐ Encadré, exposé

27 – Utilisez-vous, lors de vos recherches, les archives en ligne sur le site des Archives départementales ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

28 – Selon vous, la numérisation des archives est :

- ☐ Bénéfique à la conservation des archives
- ☐ Facilite les recherches généalogiques
- ☐ Enlève le charme de la consultation papier
- ☐ Limite les échanges avec les autres généalogistes
- ☐ Autre :

29 – Utilisez-vous un site de généalogie en ligne pour vos recherches ? :

- ☐ Oui, le ou lesquels ?
- ☐ Non

- ☐ Généanet
- ☐ Geneabank
- ☐ Familysearch
- ☐ FranceGenWeb
- ☐ FrancoGène
- ☐ Autre :

30 – Êtes-vous inscrit(e) sur l'un de ces sites de généalogie ?

- ☐ Généalogie.com
- ☐ Myheritage
- ☐ Géné2000
- ☐ Autre :

31 – Avez-vous déjà contribué sur l'un de ces sites en postant votre arbre généalogique en ligne ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Participation à l'association :

32 - Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'association ? :

33 - Comment avez-vous eu connaissance de cette association ?

- ☐ Par un proche, un ami déjà membre
- ☐ Par la presse
- ☐ Par Internet
- ☐ Lors d'un événement, d'une manifestation
- ☐ Autre :

34 - Quel est l'apport de l'association dans votre pratique de la généalogie ? :

.....

.....

.....

.....

35 - Vous sentez-vous investi(e) dans l'association ? Si oui, pourquoi ? :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Table des annexes

ANNEXE N°1 - GUIDE D'ENTRETIEN	86
ANNEXE N°2 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE M. PAUL D.	90
ANNEXE N°3 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE MME SUZANNE L.	94
ANNEXE N°4 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE MME ANNICK M.	98
ANNEXE N°5 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE M. PHILIPPE B.	102
ANNEXE N°6 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE MME FRANÇOISE G.	106
ANNEXE N°7 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE M. BERTRAND B.	110
ANNEXE N°8 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE MME NICOLE M.	114
ANNEXE N°9 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE MME NELLY E.	118
ANNEXE N°10 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE MME YVONNE L.	122
ANNEXE N°11 - INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE DU TÉMOIGNAGE DE M. BERNARD D. ET MME AGNÈS D.	126
ANNEXE N°12 - QUESTIONNAIRE	130

RÉSUMÉ

La généalogie constitue un phénomène de société depuis les années 1970 en France, apparaissant comme un « hobby » à la mode et l'un des loisirs préféré des Français. L'engouement important pour la recherche de nos ancêtres devient alors une activité de masse passionnant des milliers de personnes. Ce phénomène généalogique donne lieu à l'arrivée massive d'un nouveau public dans les services publics d'archives français, troublant les professionnels qui étudient alors ces généalogistes afin d'adapter leurs conditions d'accueil. Néanmoins, ces recherches méritent aujourd'hui d'être réactualisées afin de prendre en compte les évolutions que représentent la numérisation et Internet. C'est ce que ce travail universitaire se propose de réaliser, tout en complétant les analyses existantes à travers l'étude des modes de sociabilités des généalogistes, établis au sein du Cercle généalogique de Maine et Perche. Cette association locale, créée en 1972, a pour principal objectif la création d'un réseau de solidarité et d'entraide entre généalogistes, une mission mise à mal par les évolutions que connaît la pratique la généalogique. En effet, l'association enregistre une chute du nombre de ses adhérents et de l'intérêt qui lui est porté par les généalogistes depuis le milieu des années 2000. Ces difficultés fragilisent l'association qui doit alors redynamiser son organisation à travers un profond renouvellement de son fonctionnement, de ses services et activités afin de pouvoir perdurer.

Mots-clés : généalogie, généalogistes, cercle généalogique, Cercle généalogique de Maine et Perche, sociabilités

ABSTRACT

Since the 1970s genealogy is a social phenomenon in France, appearing as a trendy hobby and one of the french favourite pastimes. The significant enthusiasm for the search of our ancestors then becomes a mass activity thrilling thousands of people. This genealogical phenomenon gives rise to a mass arrival of a new public in the french archives department, unsettling the professionals who then study these genealogists so they can adapt their reception conditions. Nevertheless, those researches are now worth an update in order to take into account the developments that are the digitisation and the internet. It is what this academic work offers to achieve while completing the existing analysis through the study of the modes of sociability of genealogists, established within the Cercle généalogique de Maine et Perche. This local association, founded in 1972, has as primary objective the creation of a solidarity and mutual aid network between genealogists, a project eroded by the evolutions of the genealogical practice. Indeed, the association observes a decrease in the number of its members and of the interest in it by genealogists since the mid 2000s. Those difficulties weaken the association which then has to reinvigorate its structure through a radical renewal of its functioning, its services and its activities so it can last.

Keywords : genealogy, genealogists, genealogical association, Cercle généalogique de Maine et Perche, sociabilities

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Léa Belluau
déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le **10 / 06 / 2016**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

